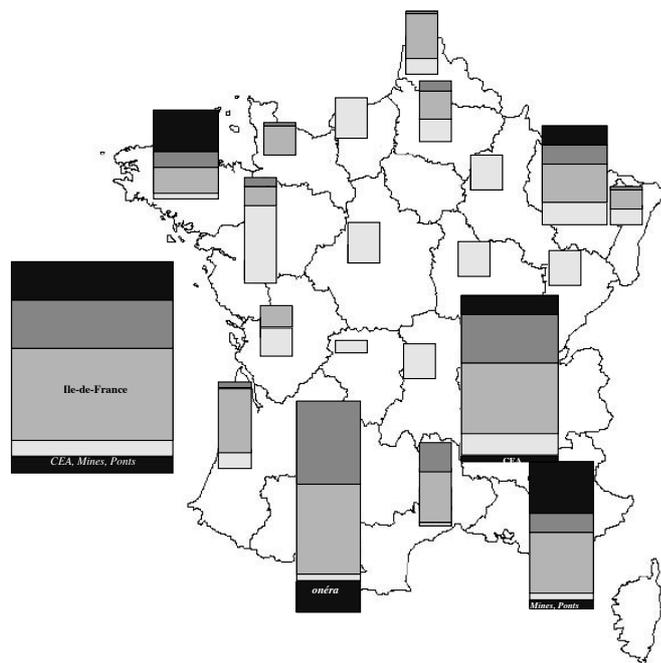


specif

44

Octobre
1999

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05



Dans ce numéro

- *Recherche publique et coopération industrielle en informatique*
- *Les mouvements*
- *La note aux candidats*
- *Congrès Specif 2-3 décembre 1999*

Ce bulletin est un peu plus épais que les précédents, bien que la mise en forme soit toujours la même. Il contient en particulier la synthèse du rapport sur la recherche publique et les coopérations industrielles en informatique. Max vous en dit plus dans son éditorial à ce sujet.

Comme tous les ans à cette période, nous avons regroupé l'ensemble des informations sur les qualifications, les promotions et les recrutements de l'année.

La note aux candidats a été revue par le bureau du CNU. Nous la publions dans ce bulletin. A noter que les arrêtés relatifs aux campagnes de qualification de l'année 2000 sont parus (8 octobre 1999). Un grand changement dans le début de la procédure apparaît avec la déclaration de candidature sur le web, au moyen de l'application ANTARES. Ces arrêtés étant postérieurs à l'établissement de la note, ce changement n'y est pas mentionné. Evidemment cela n'enlève rien à la pertinence de la note aux candidats. Au contraire, l'application clarifie le rôle de la déclaration de candidature: permettre l'affectation des rapporteurs. Le contenu de cette déclaration doit être bref, mais pertinent.

Ce bulletin contient également les informations qui nous ont été fournies sur les recrutements des chercheurs CNRS ou INRIA.

Enfin, vous y trouverez l'annonce du congrès Specif qui aura lieu à Nantes au début décembre. Nous espérons vous y trouver nombreux.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour me simplifier la tâche, je demande que les documents me soient fournis de préférence sous forme électronique (word lisible sur Mac de préférence, à la rigueur latex, envoyés à carrez@cnam.fr), en me précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez,
rédacteur en chef.

La carte de France de la couverture est extraite du rapport sur la recherche publique et les collaborations industrielles en informatique dont vous trouverez la synthèse dans ce bulletin. Elle représente les effectifs des chercheurs selon les régions. CC.

Table des matières

0	Editorial.....	5
1	Recherche publique et coopérations industrielles.....	7
	Résumé.....	7
	Le paysage national	8
	Les relations industrielles.....	16
	Commentaires et propositions	19
2	Carrière des enseignants chercheurs.....	25
	Statistiques des enseignants titulaires 27 ^{ème} section au 31 décembre 1998.....	25
	Compte rendu des sessions de qualification et de promotion de la section 27 du CNU, année 1999.....	27
	Liste des candidats qualifiés en section 27.....	30
	Liste des promotions de la section 27	33
	Bilan des recrutements au 1 septembre 1999	35
	Listes des recrutements en section 27	36
3	Note aux candidats à la qualification	45
4	Nouvelles de la section 07 du CNRS et de l'INRIA.....	49
	Compte rendu intersyndical de la session de printemps 99	49
	Dernières nouvelles de la section 07	53
	Promotions et recrutements de chercheurs au CNRS.....	54
	Calendrier prévisionnel du CNRS.....	54
	Recrutement de chercheurs à l'INRIA	54
5	L'informatique à Nice Sophia Antipolis	55
6	Divers	59
	A propos de la certification par les éditeurs de logiciel	59
	Evénements planifiés	60
	Livres	61
	Conférences parrainées par Specif	66
	Concours ens Cachan.....	67
	Congrès Specif 2 et 3 décembre 1999.....	68
7	Fonctionnement de l'association.....	69
	Convocation à l'assemblée générale de Specif.....	69
	Renseignements pratiques pour participer au congrès Specif.....	70
	Procédure de vote à l'assemblée générale.....	70
	Pouvoir.....	71
	Bulletin de vote.....	72
	Présentation des candidats.....	73
	Calendrier des réunions.....	75
	Compte rendu du conseil d'administration du 1 avril 1999.....	75
	Compte rendu du conseil d'administration du 24 juin 1999.....	76
	Compte rendu du conseil d'administration du 14 octobre 1999.....	79
	Bulletin d'adhésion 1999.....	82
	Liste des correspondants de Specif.....	83

Éditorial

Par Max Dauchet

L'enquête sur la *recherche publique et les coopérations industrielles dans le secteur informatique*, commandée à SPECIF par la Direction de la Technologie, a mobilisé beaucoup de notre énergie. L'ensemble des contributions de vos laboratoires et des différents organismes¹ représente 4 à 6 mois de travail. J'y ai en outre consacré ... je n'ose évaluer combien de temps... en dépouillements et synthèses, ce qui a pu vous donner l'impression que votre président était moins présent sur la scène SPECIF que les années précédentes.

Mais le jeu en valait la chandelle. Ce rapport a beaucoup circulé dans les sphères de décision, je sais qu'il y a été lu, commenté et utilisé. Vous en trouverez dans ce bulletin des extraits. Vous pouvez dans vos établissements vous y référer pour les arbitrages, en particulier en ce qui concerne les IATOS. Il est indispensable que nos disciplines, créatrices d'emplois, bénéficient d'un soutien technique permettant le développement de maquettes et les collaborations industrielles.

Le nombre d'universitaires informaticiens a triplé en 12 ans, et la progression continue. Cette explosion tente de répondre à l'explosion de la demande de formation, tirée par l'emploi. Mais nous sommes en sous encadrement perpétuel, devant répondre à des besoins de formations qui se renouvellent et se diversifient.

L'Université est un système de plus en plus ouvert sur la société. Le contribuable électeur n'admettrait pas que ses enfants soient sans prof. Ces deux éléments expliquent les créations d'emplois d'universitaires, mais cachent une sombre partie immergée du phénomène, non soumise à la pression de la société civile : l'absence de soutien en IATOS, le faible engagement du CNRS dans le secteur. De fait, contre tout discours officiel ou syndical, nous expérimentons ainsi un corps d'universitaires essentiellement dédié à l'enseignement, en tirant un chèque sur l'avenir. Quand un jeune maître de conférences, submergé par les sollicitations en enseignements, jouant les secrétaires et les techniciens, lâche prise en recherche, cela hypothèque à dix ans la motivation du collègue et le renouvellement de ses enseignements - sans parler de la compétitivité en recherche, bien entendu. On gâche ainsi une personne, et plus cyniquement on utilise mal l'argent du contribuable, subrepticement mais certainement.

Toutes disciplines confondues, littéraires, juridiques, scientifiques et autres, le soutien IATOS en recherche est en informatique *le tiers* de la moyenne².

Le CNRS est peu présent en informatique : 1 chercheur pour 7 universitaires, contre un pour 3 dans l'ensemble des domaines scientifiques. Il est insensible à la pression des candidats : aux concours CR2, la section 07 connaît tous les ans la plus forte pression, elle y est double de la moyenne.

L'INRIA, souvent envié, parfois jaloué par myopie, n'a que les moyens (en ITA et budget) d'une UMR ou UPRESA CNRS type des autres disciplines scientifiques). Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.

Une culture résignée de « lumpen professorat » serait coupable, comme est coupable le manque d'ambitions en édition du logiciel de nos industriels. Pour assurer notre rôle d'élaboration et de valorisation des connaissances informatiques en France et en Europe, nous devons nous battre pour disposer d'un soutien technique et organisationnel compétitif.

¹ L'enquête touchait aussi le CEA, le CEMAGREPH, le CERT-ONERA, l'INRETS, l'INSERM, des Grandes Ecoles...

² 31% des 48000 IATOS sont en soutien de la recherche des 47 000 enseignants chercheurs (je ne disposais pas de ce chiffre lors de mon enquête). L'enquête SPECIF dénombre au plus 200 IATOS en soutien à 2200 enseignants chercheurs. Ce genre de comparaison est dans le détail sujet à cautions (tenir compte des services centraux, des particularités disciplinaires, etc). Mais le rapport d'un tiers est incontestable comme ordre de grandeur.

Recherche publique et coopérations industrielles dans le secteur informatique.

RAPPORT DE SYNTHÈSE (extrait)

juin 1999

Max Dauchet

L'objet de ce document¹ est d'analyser les forces et les faiblesses du secteur public de recherche dans l'optique d'un développement industriel en France des technologies du logiciel. Nous y joignons quelques propositions de la seule initiative de SPECIF.

Ce document diffusé par SPECIF est un extrait du rapport de synthèse². Il présente tous les éléments généraux du rapport. Les éléments ou exemples relatifs à des laboratoires ou unités en particulier ne figurent pas.

Plan du document	page
Résumé	7
I Le paysage national	
I.1 La structure du secteur : un fort développement de l'enseignement mal accompagné en recherche	8
I.2 La place du secteur dans le BCRD : une part modeste qui progresse lentement	15
I.3 Profil des unités et laboratoires	<i>ne figure pas dans l'extrait</i>
II Les relations industrielles	16
II.1 Valorisation et transfert, sociétés de technologie, laboratoires communs.	<i>ne figure pas dans l'extrait</i>
II.2 Les thèmes des collaborations industrielles	17
II.3 Commentaires des laboratoires	18
III Commentaires et Propositions	19
III.1 Analyse des chiffres et des structures	19
III.2 Identification des freins dans le secteur public au développement de l'industrie du logiciel	20
III.3 Propositions structurelles	21
III.4 Suggestions thématiques	22

Résumé

Ce document concerne uniquement la recherche publique française. Les aspects internationaux et le versant industriel font l'objet d'autres études.

L'étude cible les sciences et technologies du logiciel³, que nous désignerons pour faire court par informatique. Le secteur des composants électroniques est hors du champ. Nous nous sommes focalisés sur les organismes ou les communautés dont l'objet principal des recherches est le développement de logiciels⁴.

La recherche informatique publique mobilise 3000 chercheurs⁵, 2000 doctorants et 800 ingénieurs, techniciens ou administratifs.

Les deux tiers des 2200 universitaires du domaine ont été nommés depuis 1987 pour les besoins de l'enseignement, alors que les moyens spécifiques à la recherche n'augmentaient que d'une vingtaine de chercheurs et une quinzaine d'ITA-IATOS par an. Il en résulte

- Une structuration du paysage national, aux deux tiers provincial, en deux types de laboratoires :
 - Ceux tirés par la recherche, où l'INRIA ou le CNRS jouent un rôle structurant.
 - Ceux tirés par l'enseignement, qui totalisent un millier de jeunes universitaires.
- Une faible pénétration du CNRS : cet organisme est deux à trois fois moins présent au sein de l'université en informatique que dans l'ensemble des sciences.
- Une pénurie de moyens en ITA-IATOS :

¹ L'origine de ce document est une enquête commandée par la Direction de la Technologie à l'association SPECIF, préalablement au lancement d'un Réseau de Recherches sur les technologies Logicielles. Les résultats de cette enquête couvrent 90 % de la population concernée.

² Un dossier détaillé est consultable à la Direction de la Technologie.

³ Edition, production associée de biens et de services.

⁴ L'étude y gagne en lisibilité et en fiabilité, mais il est entendu que dans un secteur aussi diffusant que l'informatique, les actions qui seront menées devront mettre en symbiose des compétences venues de multiples horizons.

⁵ 2200 universitaires, 300 chercheurs CNRS, 300 chercheurs INRIA, 200 chercheurs ou assimilés d'autres organismes publics (CEA, ONERA, Grandes Ecoles,...). Ces chiffres sont arrondis à 10% près, compte-tenu des flous de frontières. Le détail de l'enquête précise les points de vue et les chiffres.

- Au CNRS, les unités d'informatique associées⁶ ont un taux d'ITA-IATOS par chercheur moitié du taux moyen de l'ensemble des secteurs scientifiques⁷.
- Les unités associées à l'INRIA, les mieux loties, ne font qu'atteindre ce taux moyen du CNRS.

L'informatique représente près de 5% des universitaires, mais 3% seulement du BCRD, où elle ne progresse que peu ou pas (par exemple l'INRIA, seul organisme dédié au secteur, voit sa dotation alignée sur le PIB depuis 1992) .

A part à l'INRIA, le bilan des start-up demeure très faible, malgré quelques initiatives naissantes. La plupart des contrats industriels des laboratoires sont montés autour d'une thèse. En l'absence d'une politique ambitieuse, ils ne contribuent pas au développement d'une industrie du logiciel.

I Le paysage national

I.1 La structure du secteur : Un fort développement de l'enseignement, mal accompagné en recherche

Le paysage national : Un cercle tiré structuré par la recherche, un cercle tiré par la formation.

La structuration géographique est forte, avec un bon équilibre Paris - Province :

Le cercle recherche

Deux grand bassins d'attraction

- Ile-de-France 31 %
- MidiPyrénées - RhôneAlpes - ProvenceCôte d'Azur 36 %

Deux pôles d'équilibre

- Bretagne 6,5 %
- Lorraine 6,5 %

Le cercle formation

Un tissu national, tiré par les besoins de l'enseignement supérieur (1/3 des universitaires)

- autres régions 20 %

L'informatique est un facteur d'aménagement du territoire scientifique. L'Ile-de-France représente moins d'un tiers des forces, moins que les abords méditerranéens, tirés par une volonté de développement concerté des industries de haute technologie. On remarque le rôle l'INRIA en matière d'aménagement du territoire, car seule une politique volontariste de sites pouvait créer les pôles d'équilibre de l'Ouest (développement de la Bretagne) puis de l'Est (reconversion industrielle)⁸.

Les grandes lignes de cette structuration datent de quinze ans. Le phénomène nouveau est le développement des besoins de formation, qui ont fait plus que tripler le nombre d'universitaires depuis, faisant apparaître ce second cercle, le cercle formation.

Au niveau des laboratoires, les deux cercles s'affinent comme suit

Cercle recherche :

- les laboratoires associés à l'INRIA
- les gros laboratoires associés au CNRS : la fédération IMAG⁹ à Grenoble, le LAAS et l'IRIT à Toulouse, le LIMSI et le LIP6 sur Paris, le LIRMM à Montpellier.
- les laboratoires des grandes écoles associés au CNRS ou à l'INRIA, où les effectifs en étudiants sont stables (les ENS, X, Télécom, Supélec associés au CNRS, Mines et Ponts associés à l'INRIA).

Cercle enseignement :

- Les 42 laboratoires purement universitaires et les 17 laboratoires associés au CNRS restants.

Le tableau ci-dessous montre que le cercle recherche associe 670 ITA & IATOS à 960 universitaires, et le cercle enseignement 140 ITA&IATOS à 1220 universitaires.

	<i>nb labos</i>	<i>Ens-cherch</i>	<i>cherch CNRS</i>	<i>cherch INRIA</i>	<i>cherch autres organis</i>	<i>docto rants</i>	<i>ITA& IATOS</i>
<i>cercle recherche</i>	25	960	240	280	200	1330	670
<i>cercle enseignement</i>	59	1220	60			690	140

⁶ Dans le texte, nous employons toujours ce terme au sens large. Pour le CNRS, il recouvre les notions d'UPR, UMR, UPRESA.

⁷ Voir tableau page 9, avant-dernière colonne.

⁸ Parmi les points faibles, l'eurorégion nord, très peuplée et développée, risque d'être abandonnée aux nations voisines.

⁹ Il convient d'y ajouter l'ICP (UPRESA CNRS) et TIMA (USR CNRS), qui ne sont pas dans l'IMAG mais qui font partie de la « galaxie grenobloise ».

Par organisme, on obtient le tableau synthétique suivant

type de labo	nb	Ense-cher & autres	cherch CNRS	cherch INRIA	docto rants	ITA & IATOS		budget hors salaire	dont industrie	création entreprise en activ.	création emplois recher ¹⁰
univ	42	665			420	40		21 MF	10	5	15
CNRS	37	1415	300 ¹¹		1350	460 ¹²		203	91	20	60
INRIA	5	346 ¹³		277 ¹⁴	570 ¹⁵	310 ¹⁶		155	29	26	800
Autres ¹⁷ 200 chercheurs ou assimilés, financés pour moitié sur contrats, 30 emplois créés											

La carte des chercheurs page 10 donne la répartition des chercheurs ou enseignants-chercheurs pondérés¹⁸ statutaires de l'Université, du CNRS et de l'INRIA, et des équipes de différents organismes qui mènent des recherches que l'on peut ranger sous le label informatique, en ce que leurs recherches sont assez génériques pour donner lieu à des méthodes ou des progiciels dépassant une application donnée. C'est le cas d'équipes totalisant 200 équivalents chercheurs ou ingénieurs de recherche au CEA(LETI) (Saclay et Grenoble), ONERA (CERT, Toulouse), Mines (Fontainebleau et Sophia avec l'INRIA), Ponts (CERMICS, Marne et Sophia, laboratoire commun à l'INRIA) et autres organismes.

Le graphique page 11 ensuite illustre le contraste entre l'évolution rapide des postes d'universitaires et la faible progression des autres personnels de la recherche

La carte des chercheurs et ITA page 13 met en relief les disparités entre les deux cercles en accompagnement ITA-IATOS.

La faible pénétration du CNRS.

On compte moins d'un chercheur CNRS pour 7 universitaires en informatique¹⁹, alors qu'il y a un chercheur CNRS pour 3 universitaires dans l'ensemble du secteur scientifique²⁰. Cette disparité se retrouve dans la structure des unités CNRS, où on recense 1 CNRS pour 4 universitaires en informatique, à comparer avec 1 CNRS pour 1,5 universitaire dans l'ensemble du secteur scientifique.

La pression aux concours CR2 corrobore ces chiffres. Depuis dix ans, la section 07 détient le record du nombre de candidats par postes. Cette année encore, la pression en section 07 dépasse le double de la moyenne.

- 110 candidats pour 4 postes (non fléchés) de CR2 en section 07 (27 candidats par poste)
- 2457 candidats pour les 40 sections sur 200 postes CR2 non fléchés (12 candidats par poste)

Le département SPI, par ses miracles au quotidien, amortit la réalité des chiffres. Mais le problème de l'évolution globale du CNRS est posé.

Secteur	Chercheurs CNRS	Enseignants-Chercheurs et autres	ITA (CNRS)	autres Techniciens Administr.	soutien ITA-IATOS par cherch. ou E-C.	soutien ITA-IATOS par cherch. ou EC pondérés
Sc. Chimiq.	2120	2212	1501	926	0,56	0,75
SDV	3277	2739	2632	1815	0,74	0,96
SPM	1620	3070	1197	740	0,41	0,61
SPI	1293	4067	1265	1336	0,49	0,78
ensemble	8310	12088	6595	4817	0,56	0,80
informatique selon CNRS	374	1393	313	241	0,31	0,52
informatique selon enquête	382	1415 + 76 INRIA	310	229,5 dont 80 INRIA	0,29	0,48

¹⁰ Estimation

¹¹ 300 chercheurs en informatique sur 382 dans les labos relevant de l'enquête. 76 chercheurs INRIA sont en outre dans les unités sous triple tutelle univ-CNRS-INRIA (Rennes et Nancy principalement)

¹² dont 310 ITA CNRS et 150 IATOS univ, et plus 80 ITA INRIA pour les unités à triple tutelle.

¹³ Dont 200 déjà répertoriés dans les unités CNRS.

¹⁴ Personnel participant aux projets de recherches.

¹⁵ La plupart des doctorants sont inscrits à l'université, et beaucoup sont donc comptabilisés sur la ligne des universités.

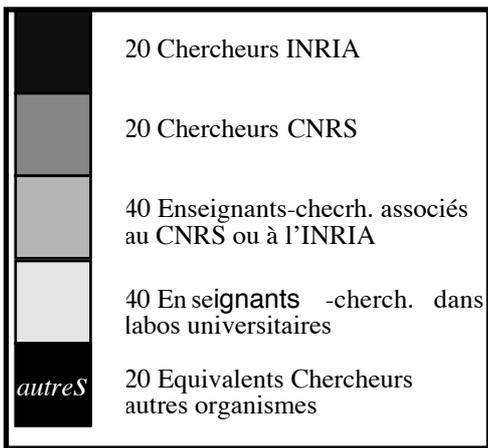
¹⁶ Dont 21 IATOS univ, et plus 28 ITA CNRS.

¹⁷ Estimation (Mines, Ponts, CEA, ONERA ou autre EPIC)

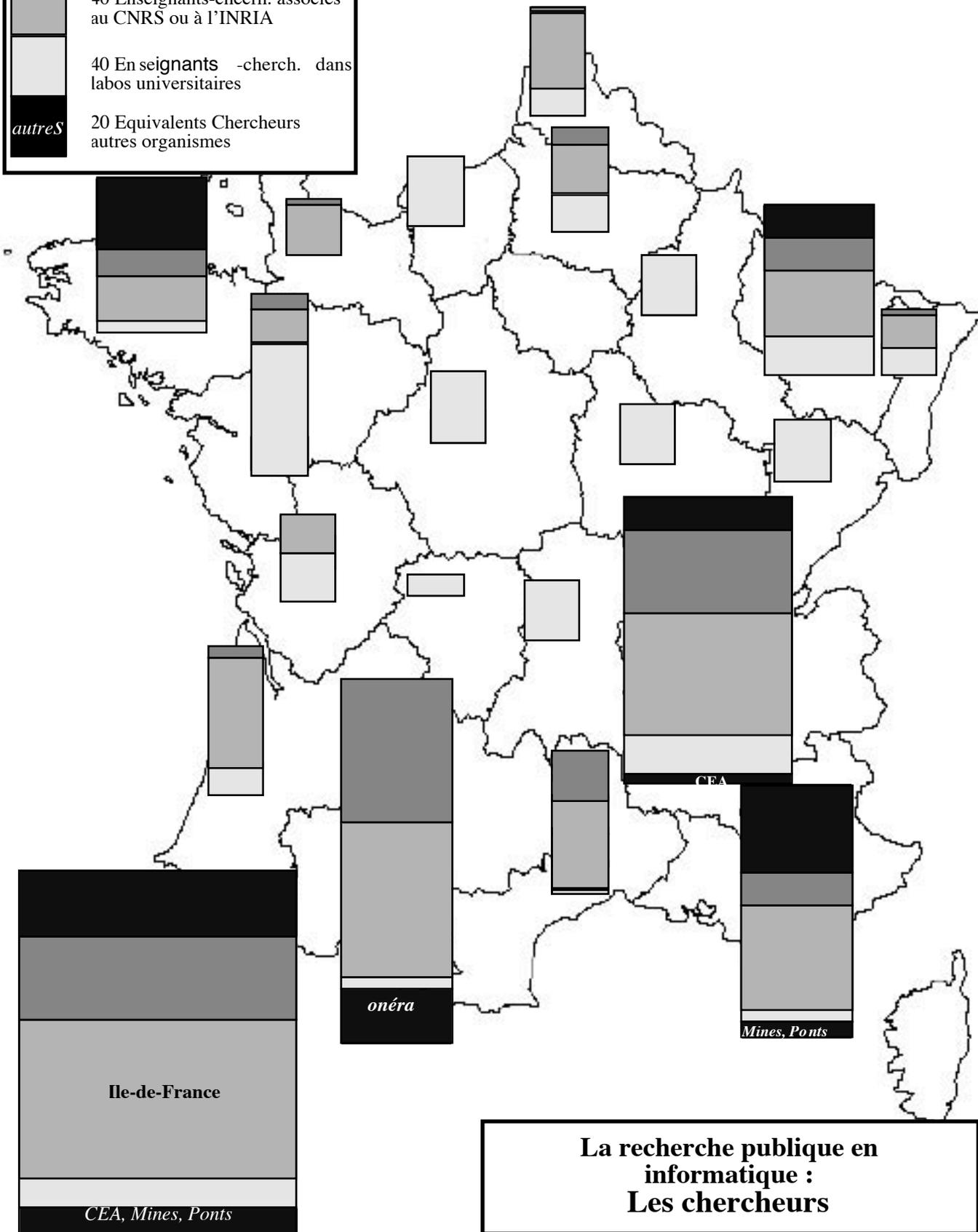
¹⁸ Dans cette enquête, nous analysons les chiffres de deux points de vue. Le premier comptabilise le personnel de recherche, en considérant un enseignant chercheur au même titre qu'un chercheur CNRS ou INRIA. Nous considérons aussi le potentiel de recherche en comptabilisant les enseignants - chercheurs pour leur seul mi-temps recherche (chercheurs pondérés). Compte tenu des conditions d'exercice en informatique (montage et évolution de filières, besoins de formations, manque de soutien en ITA & IATOS), ce point de vue est le plus pertinent.

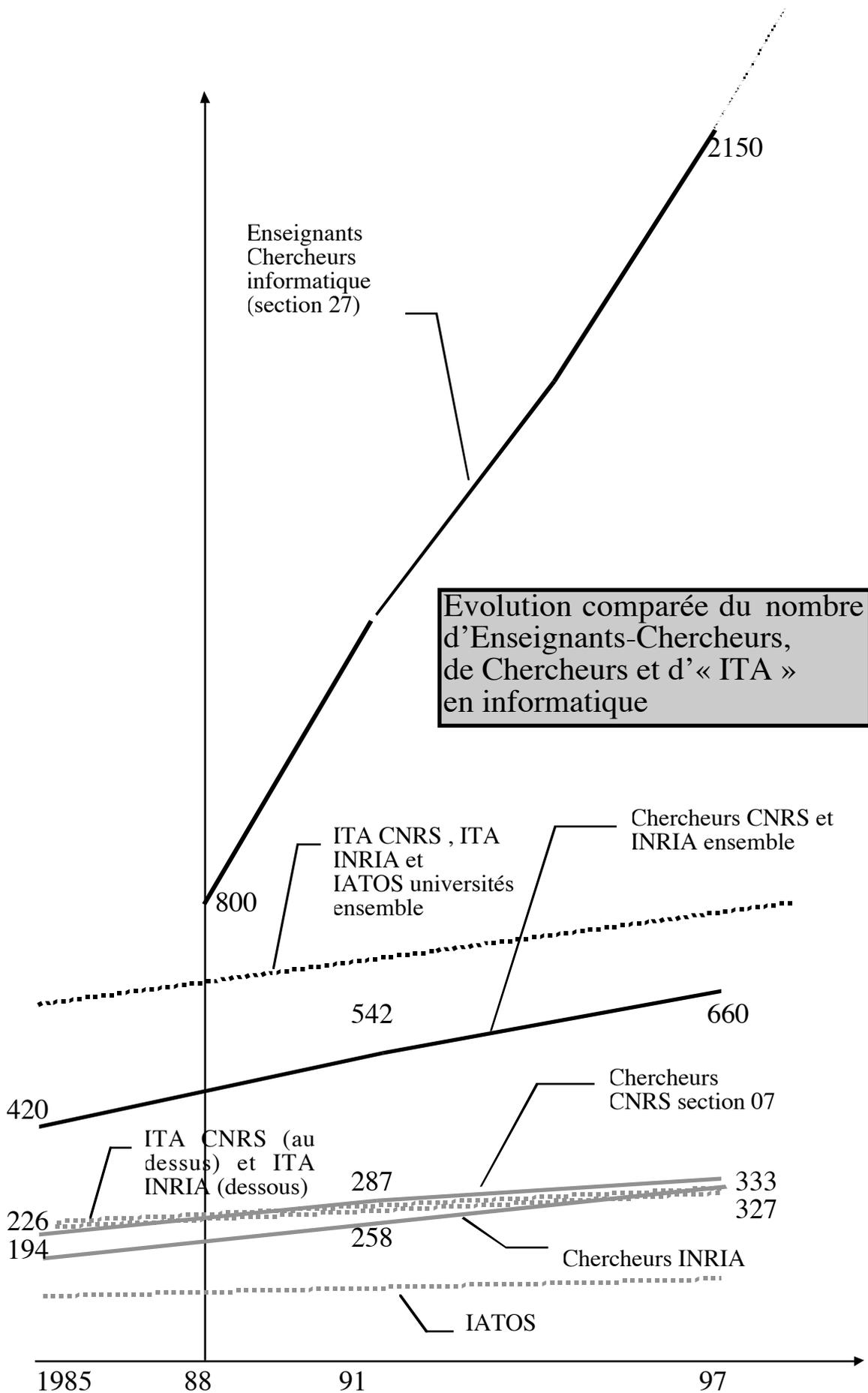
¹⁹ Environ 300 des 330 chercheurs de la section 07 du CNRS, pour 2200 universitaires en informatique. L'ensemble de la section 07, qui couvre aussi l'automatique et le traitement du signal, représente moins de 1 chercheurs pour 10 universitaires du même secteur (section 27 et section 61).

²⁰ 8310 chercheurs pour 24000 à 25000 universitaires dans le secteur scientifique (source DES).



Le niveau de gris permet de déterminer l'organisme d'appartenance des chercheurs. La surface permet d'en déterminer le nombre, selon l'échelle donnée par la légende. *Un enseignant-chercheur compte pour moitié.*





L'INFORMATIQUE AU CNRS

L'informatique au CNRS dépend du département SPI et se confond en première approximation avec la Section 07 : Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, traitement du signal).

Des corrections sont à apporter : la Section 07 correspond plus précisément à la réunion des sections 27 et 61 du CNU. Mais sur 330 chercheurs en section 07, près de 300 relèvent en tout ou partie de l'informatique, une trentaine seulement appartiennent à des unités essentiellement TDSI ou automatique.

Nous avons recensé 382 chercheurs CNRS dans les laboratoires concernés par l'enquête. Il se répartissent en 300 chercheurs 07

20 chercheurs de la section 01 (Mathématiques et outils de modélisation)

15 linguistes, sociologues, biologistes venant d'autres sections sont impliqués dans des recherches interdisciplinaires

45 chercheurs en électronique ou autres sections (mécanique), liés à l'interdisciplinarité structurelle de certaines unités.

Comme dans l'ensemble des disciplines, le CNRS attribue aux unités un peu moins d'un ITA pour un chercheur. L'intervention du CNRS dans le tissu universitaire informatique est donc cohérente. Mais elle est faible.

L'INFORMATIQUE A L'UNIVERSITE

Les 47 000 Universitaires (Professeurs et Maîtres de Conférences) se répartissent en 75 sections du CNU. La section d'informatique est la plus nombreuse (2200 titulaires ou stagiaires début 98, avec une croissance de 150 par an). La classification est importante, car le CNU est l'organe national de qualification (droit à postuler comme Maître de Conférence ou Professeur, mais aussi reconnaissance symbolique d'appartenance à une communauté) et de promotion par ses pairs (la moitié des promotions sont maintenant gérées au niveau des établissements, mais la promotion par le CNU demeure la voie « noble »).

- Section 27 Informatique

C'est « la » section d'informatique. Ses contours sont très larges. Il vont des systèmes d'information à la logique, de l'ingénierie de la langue à la cryptographie, du génie logiciel à la complexité algorithmique ...

- Section 61 Génie informatique, automatique et traitement du signal

L'informatique au service de la production industrielle (productique) en est la partie concernée par l'enquête.

- Modélisation et simulation numérique

partie de la section 26 Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

La section 27 partage avec la 61 des *frontières scientifiques traditionnelles*, qui posent des problèmes d'appartenance.

- C'est principalement le cas de l'analyse d'image. Quand l'analyse est de bas niveau (i. e. un signal traité indépendamment de son contenu sémantique), il ressort de la 61; quand il est de haut de niveau (analyse sémantique), il ressort plutôt de l'informatique.
- La logique floue, le neuronal, penchent plutôt du côté de la 61 (l'application paradigmatique étant le contrôle pour le flou et l'analyse de signal pour le neuronal).
- La robotique.
- Le génie logiciel et les réseaux en contexte de production industrielle. La recherche générique est plutôt en 27, la mise en oeuvre en contexte productique de méthodes informatiques de pointe est plutôt de l'ordre de la 61. Les labos de 61ème section ont ainsi beaucoup de contrats industriels dans le secteur de production qui concernent la technologie objets ou multi-agents.
- Parfois avec la section 25 (mathématiques) pour les rapports entre logique et programmes, preuve et logiciel certifié.
- Parfois avec la section 26 pour la modélisation et simulation numérique, selon que la plus value porte sur la modélisation et la résolution numérique ou sur la mise en oeuvre informatique.
- La section linguistique pour les problèmes d'ingénierie de la langue.

Il naît de *nouvelles frontières*

- Avec les sciences cognitives (sûreté de fonctionnement dans le couplage homme-machine, intelligence artificielle et intelligence, vie artificielle (modélisation multi-agents).
- Avec l'économie (intelligence économique, gestion de crise, fouille de données, systèmes d'informations, commerce électronique).

Une quinzaine de conventions CIFRE d'informatique ont été passées ces 3 dernières années avec des labos de sciences cognitives ou des écoles de commerce.

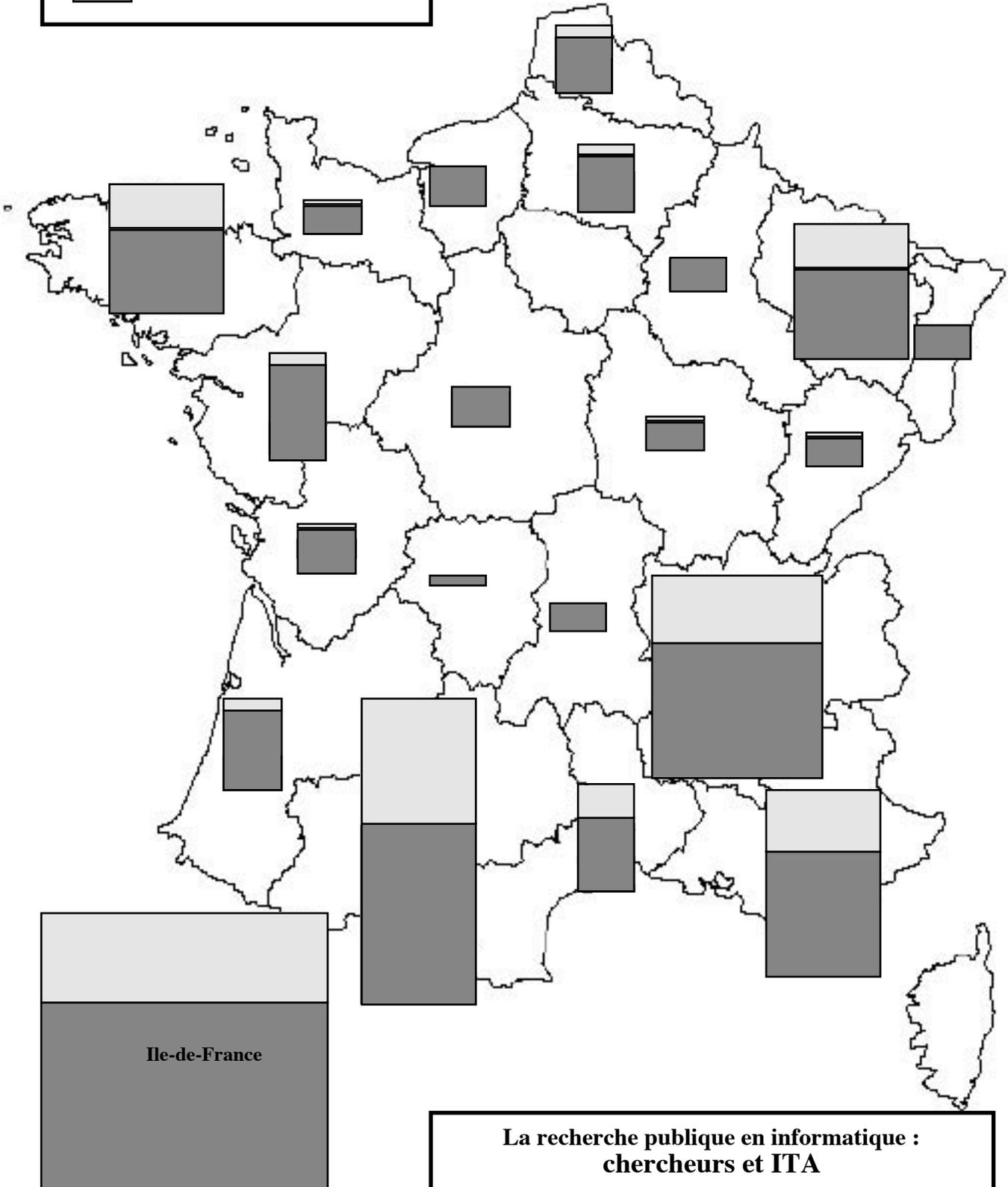
Il n'y a encore aucun lien de recherche avec la Section 71 Sciences de l'information et de la communication, celle-ci étant tournée vers le contenu (publicité, journalisme).

La section d'informatique (27) est d'origine mathématicienne, alors que la section 61 est d'origine physicienne. Elles sont regroupées dans des associations différentes (SPECIF pour l'informatique, le club EEA pour la section 61, qui réunit aussi les électroniciens et électrotechniciens). La nouvelle association ASTI a l'ambition de créer une grande société savantes regroupant ces deux communautés ainsi que les industriels des technologies de l'information et de la communication.

Un enseignant-chercheur compte pour moitié.

40 Ing énieurs, Techniciens ou Administratifs dédiés à la recherche dans les laboratoires

40 Equivalents - Chercheurs



**La recherche publique en informatique :
chercheurs et ITA**

Indicateurs humains et financiers des différents types de laboratoires

Indicateurs par chercheur (un chercheur ou un universitaire compte pour 1)

type labo	ITA -IATOS permanents et contractuels	Doctorants	Budget hors salaires d'état	Budget hors tous salaires	UE	Indus	UE + Indus	CIFRE pour 100 cherch
INRIA propre	0,6	0,7	238	146	40	43	83	2
INRIA site univ	0,6	0,9	160	100	25	35	60	5
<i>moyenne pour les unités INRIA</i>	<i>0,6</i>	<i>0,8</i>	<i>198</i>	<i>122</i>	<i>32</i>	<i>39</i>	<i>71</i>	<i>3</i>
UPR CNRS	0,5	0,6	170	148	30	76	106	4
CNRS Gr Ecoles	0,2	1,1	159	148	5	77	82	7
Grandes U. CNRS	0,3	1	114	103	25	55	80	4
autres U. CNRS	0,15	0,4	65	60	13	25	38	4
<i>moyenne pour les unités CNRS</i>	<i>0,26</i>	<i>0,7</i>	<i>111</i>	<i>100</i>	<i>19</i>	<i>50</i>	<i>69</i>	<i>4,5</i>
Gro. U univ	0,06	0,7	28	26	0,5	15	15,5	6
Petites U univ	0,1	0,7	41	34	9	16	25	2
<i>moyenne pour les labos univ.</i>	<i>0,07</i>	<i>0,7</i>	<i>32</i>	<i>28</i>	<i>3</i>	<i>15</i>	<i>18</i>	<i>5</i>
moyenne générale	0,3	0,7	118	93	19	41	60	4

Indicateurs par chercheur pondéré (un universitaire compte pour 0.5)

type labo	ITA -IATOS permanents et contractuels	Doctorants	Budget hors salaires d'état	Budget hors tous salaires	UE	Indus	UE + Indus	CIFRE pour 100 cherch
INRIA propre	0,7	0,8	285	175	47	52	99	2
INRIA site univ	0,9	1,3	232	144	36	50	86	7
<i>moyenne pour les unités INRIA</i>	<i>0,8</i>	<i>1</i>	<i>260</i>	<i>161</i>	<i>42</i>	<i>51</i>	<i>93</i>	<i>4</i>
UPR CNRS	0,7	0,9	251	219	44	113	157	6
CNRS Gr Ecoles	0,4	1,7	243	228	7	119	126	11
Grandes U. CNRS	0,5	1,7	191	172	41	92	133	7
autres U. CNRS	0,3	0,8	119	111	25	45	70	8
<i>moyenne pour les unités CNRS</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>	<i>185</i>	<i>168</i>	<i>32</i>	<i>84</i>	<i>116</i>	<i>8</i>
Gro. U univ	0,1	1,4	56	52	1	30	31	11
Petites U univ	0,2	1,4	82	68	18	32	50	4
<i>moyenne pour les labos univ.</i>	<i>0,15</i>	<i>1,4</i>	<i>64</i>	<i>58</i>	<i>6</i>	<i>31</i>	<i>37</i>	<i>9</i>
moyenne générale	0,5	1,2	190	149	31	66	97	7

La pénurie d'Ingénieurs, Techniciens et Administratifs

Le tableau page 9 montre que dans les unités d'informatique associées au CNRS, un chercheur (CNRS ou universitaire non pondéré) dispose de 0,3 ITA, contre presque 0,6 dans l'ensemble des secteurs scientifiques du CNRS.

Ce taux de 0,6 est celui des unités associées à l'INRIA (page 14, premier tableau, première colonne).

Pour les enseignants-chercheurs dans les laboratoires universitaires (non CNRS), on sombre dans l'homéopathie : un IATOS dédié à la recherche pour 15 enseignants-chercheurs (page 14, premier tableau, première colonne).

Les tableaux page 14 détaillent les moyens par chercheur et type de laboratoire.

Le nombre prépondérant d'universitaires dans la recherche informatique, et le fait que cette dernière se soit développée dans une période figée en matière d'IATOS, expliquent à l'évidence cette indigence. Le CNRS est cohérent : il y a en informatique comme ailleurs un peu moins d'un ITA CNRS par chercheur CNRS. Mais comme le taux de chercheurs CNRS est très faible, le taux d'ITA aussi.

Il importe de comprendre qu'en informatique comme dans la plupart des secteurs scientifiques il faut mener des « expériences de laboratoire ». Celles-ci consistent à élaborer des maquettes logicielles fonctionnelles. Cette activité, inhérente à l'activité de recherche, exige des moyens en ingénieurs. Si ce chaînon manque, il ne peut y avoir d'ambition scientifique, donc pas d'ambition ni technologique ni de transfert.

On constate d'ailleurs dans cette enquête la corrélation entre la capacité à influencer le monde de la R&D, la capacité à créer finalement des emplois, et les moyens en infrastructures et en ITA dédiés à la recherche.

1.2 La place du secteur dans le BCRD Une part modeste qui progresse lentement

L'informatique représente 3 % du BCRD

Ce chiffre évalue la proportion de chercheurs du secteur dans les EPST, EPIC et fondations émergeant au BCRD. Les personnes étant plus faciles à identifier que les flux financiers à travers les divers organismes, cet indicateur est une bonne approximation de l'effort financier²¹.

COMPARATIF EN CHERCHEURS	tous secteurs	secteur informatique	% du secteur informatique
CNRS	11470	sect 07 ²² : 333	3 %
Autres EPST	5610	INRIA 346 autres EPST ²⁴ 40	
CEA	7500	70	
autres EPIC, fondations ²³	4000	90 ²⁵	
<i>Total</i>	28580	877	3%

Le développement du secteur demeure modeste

Depuis le début de la décennie, l'effectif des personnels de recherche du secteur a cru de 30 %.

L'INRIA, seul organisme dédié à l'informatique, a cru légèrement plus que la part informatique du CNRS. Durant cette période, les CP de l'institut n'ont augmenté que de 24 %, ce qui ne correspond qu'à 1% par an en pouvoir d'achat.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECTEUR (hors universités) de 1990 à 1998

	Informatique	Ensemble de la recherche
INRIA :	chercheurs + 36 %	
	ITA + 29 %	
CNRS :	chercheurs + 27 %	+ 5 %
	ITA + 29 %	- 4 %
Ensemble	+ 30 %	

Deux lectures de ces chiffres sont possibles.

Une lecture « optimiste » mettra en évidence l'effort fourni dans un contexte global (et international) de stagnation de la recherche. Par exemple, le budget total du CNRS n'a fait que suivre le PIB, cette évolution étant entièrement absorbée par l'augmentation de la masse salariale.

²¹ Dans la loi de Finances 1997, avec 341 chercheurs pour une dotation de 466 MF, l'INRIA représente 2 % des 17080 chercheurs des EPST pour 2,2 % de leur budget de 21,3 Milliards. Si l'on sort le CNRS du calcul pour ne garder que les établissements sectoriels, on obtient 6,3 % des chercheurs pour 5,9 % du budget. La part en personnel approxime donc bien, pour le secteur informatique, la part financière. Le raisonnement s'étend aux EPIC (hormis les lourds investissements du CNES).

²² Voir l'encadré « l'informatique au CNRS ».

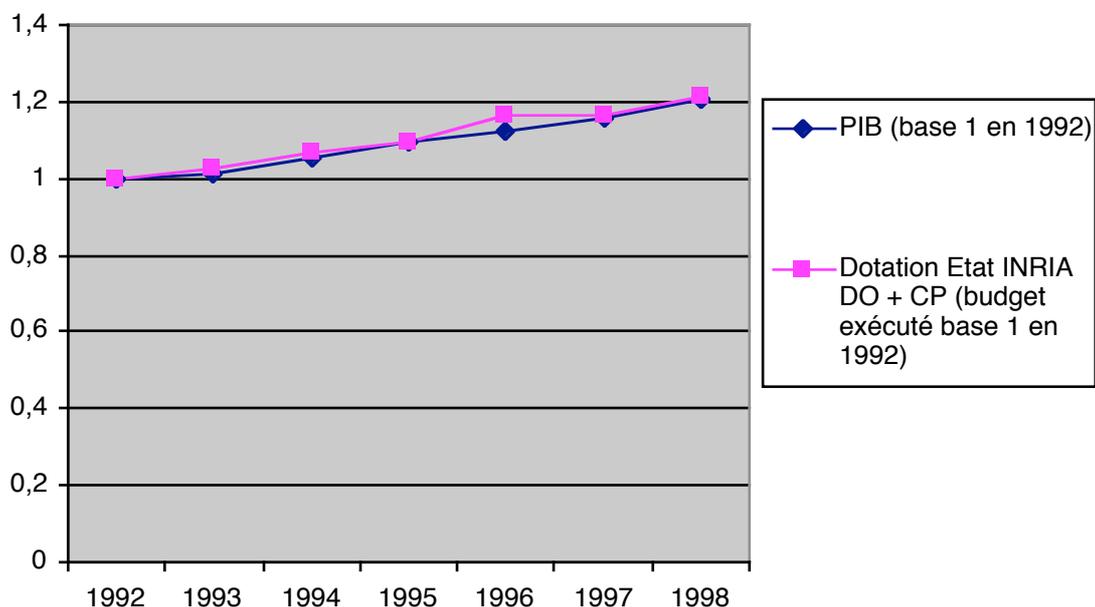
²³ Pour les EPIC, les ingénieurs et cadres de recherche sont assimilés à des chercheurs

²⁴ CEMAGREF, INRETS, INRA, INSERM

²⁵ ONERA (CERT), Mines (Sophia, Ile de France), Ponts (CERMICS) .

Une lecture « pessimiste » soulignera le caractère dérisoire de la progression face à l'importance de l'enjeu. D'autant que l'effort tend à s'amenuiser : depuis 1992, le budget de l'INRIA ne fait lui aussi que suivre le PIB. Cette stagnation contraste avec les prévisions du bureau du travail américain, qui table sur un doublement des emplois de recherche et développement en technologies de l'information et de la communication de 1998 à 2006 ²⁶.

La stagnation du budget de l'INRIA



II Les relations industrielles

L'informatique : un secteur particulier?

Le logiciel est une propriété intellectuelle qui se prête mal au dépôt de brevets, sauf quand il est enfoui dans un produit matériel (ce que les industriels producteurs de biens s'empressent de faire). Le LAAS en fournit une bonne illustration. Ce laboratoire phare du CNRS a une politique et une culture de relations industrielles. Ses recherches traversent l'informatique, l'automatique et l'électronique, de manière souvent originale dans le paysage français. Ce laboratoire a conclu 105 contrats industriels depuis 1994 qui ont donné lieu à 12 brevets. Aucun de ces brevets ne concerne l'informatique.

D'autre part, malgré les apparences californiennes, et bien que le « time to market » se réduise beaucoup en informatique, il ne faut pas négliger le temps nécessaire pour passer d'une maquette à la valorisation.

L'histoire des principaux transferts de l'IMAG ²⁷ donne le tempo. Cabri-Géomètre, logiciel didactique de géométrie, a vendu sa première licence en 1989 à Nathan. En 1995 était négociée une licence mondiale avec Texas Instrument. Les recettes attendues pour 1999 dépassent les 7 MF, outre un important volet de soutien à la recherche. Dans le domaine du geste médical assisté par ordinateur, à partir d'un brevet déposé en 1992, une licence exclusive a été cédée à la société PRAXIM (dont l'Université Joseph Fourier est actionnaire) et les recettes attendues sont de 2 MF pour 1999. Pour le logiciel ADELE de gestion de configurations, après une première licence d'usage interne datant de 1988, a été négocié avec Dassault en 1995 un contrat d'intégration à CATIA, dont les recettes attendues sont de 1 MF en 1999 et qui a amené la constitution d'un laboratoire commun de recherches avec Dassault Systèmes. Dans tous les cas, les recherches amont remontent au début des années 80.

L'histoire des start-up de l'INRIA donne le même enseignement.

Il faut ajouter la lenteur du retour sur investissement (le remboursement des partenaires précédant le versement de redevances), l'imbrication des circuits financiers entre universités, CNRS, INRIA, filiales ou associations, et l'absence de tableaux de pilotage de beaucoup d'organismes. Au total, nous n'avons pas pu obtenir de bilan chiffré fiable. Mais il est prévisible que celui-ci aurait été extrêmement décevant, en regard de la chimie par exemple. Il y a deux raisons à cela. La première est conjoncturelle et liée à la jeunesse du domaine, à son manque de moyens et peut-être de culture de valorisation. De fait, on trouve l'essentiel de la valorisation dans le cercle recherche décrit précédemment. La seconde raison tient à la nature de l'informatique, immatérielle et très orientée vers les services. La synergie entre chercheur, banquier et entrepreneur prend le pas sur une notion à sens unique de transfert allant de la science vers ses applications.

Enfin, il est difficile d'évaluer de façon objective les emplois réellement créés à partir des recherches des laboratoires. On ne peut que recenser les emplois existant actuellement dans les entreprises créées à partir de ces travaux. Ce

²⁶ Source : Ambassade de France aux USA, janvier 1998

²⁷ Grenoble est le berceau de l'informatique française et sa politique de transfert a fait l'objet d'un dossier approfondi dans notre enquête.

recensement estime à environ 900 le nombre de ces emplois : 800 dans les entreprises issues des structures de transfert de l'INRIA (dont 400 à ILOG, 100 à Verilog et 100 à Simulog), 75 dans celles issues (pour la plupart très récemment) des laboratoires associés au CNRS ou universitaires, 30 à partir d'autres organismes.

II.1 Valorisation et transfert, sociétés de technologie, laboratoires communs

Pour mémoire : ne figure pas dans cet extrait.

II.2 Les thèmes des collaborations industrielles

Les fiches font références à la classification suivante, élaborée après dépouillement de l'enquête et analyse des actions.

0 **al, ro** algorithmique, recherche opérationnelle

Il s'agit souvent de transfert de savoir-faire. L'industrie est souvent « naïve » dans le domaine. Deux approches: L'approche combinatoire et structurelle, « dure », où on comprend les structures pour concevoir les algorithmes (sensibilité mathématique). L'autre approche, très en vogue, tourne autour des heuristiques probabilistes (tabou, recuit, algos génétiques) pour problèmes d'optimisation. La mise en oeuvre et l'ajustement empirique de paramètres priment.

1 **fd, bd** fouille de données, bases de données

Aspect générique des études sur les bases de données. Evolution à cause d'Internet vers le datamining, le datawarehouse. Domaine en effervescence où beaucoup de choses sont à faire : il s'agit de naviguer intelligemment dans d'immenses bases de données, et d'en extraire de la connaissance. Les données peuvent être multimédias. Ce thème contient en particulier les problèmes d'indexation.

2 **si, ie** systèmes d'information, intelligence économique

En gros, c'est la finalisation du thème précédent, en particulier sur le pilotage économique d'une entreprise, sur la gestion de crise. S'y ajoutent des considérations humaines et organisationnelles.

3 **mm, ihm** multimédia, interfaces hommes-machines

Le multimédia explose aussi à cause d'Internet, mais il s'agit plus ici du « dialogue homme-machine ». Les sciences cognitives sont partie prenante (transports, pilotage). Conception de bornes interactives. Aspects « utilisateur final » de la télé numérique.

4 **rv, im** réalité virtuelle, image

La réalité virtuelle est multimodale (sons, retour sur effort), mais l'image occupe le devant de la scène. Il s'agit de synthèse d'image en 2 ou 3D, qui donne l'illusion de la réalité, contrairement à la visualisation scientifique qui modélise pour prévoir. La réalité virtuelle a pour but de mimer, la conception virtuelle de modéliser. Domaine très actif. L'analyse d'image est elle traditionnellement partagée avec les chercheurs en traitement du signal, selon qu'on s'intéresse à un haut ou un bas niveau sémantique.

5 **lan** langue

Linguistique, industrie de la langue, traduction assistée, voire instantannée. L'activité y est faible par rapport aux applications futures.

6 **pa** parole

Partagée comme pour l'analyse d'image avec les techniques de traitement du signal. Mêmes remarques que pour la langue.

7 **sdf, lc** sûreté de fonctionnement, logiciels critiques

Domaine très actif et compétitif en France, tiré par les applications critiques (temps réel, systèmes embarqués, transports, nucléaire). Englobe la conception sûre de logiciels, la vérification-validation, le test, la certification, des aspects ergonomie. Le tatouage, la cryptographie, s'appuie sur de l'algorithmique élaborée.

8 **re, mo** réseaux, mobilité

Internet, Java. Réseaux satellitaires. Téléphone mobile. Architectures matérielles et logicielles de ces réseaux. Aspects génériques. Ce domaine est au coeur du RNRT. On sent l'effet RNRT dans les activités récentes. Ces actions ont été répertoriées comme les autres.

9 **al, am** architecture logicielle, architecture matérielle

CAO circuits, architectures spécialisées ou génériques, codesign.

10 **ma, ia** multi-agent, intelligence artificielle

L'IA a passé le flambeau à la modélisation multi-agent, IA distribuée, vie artificielle (le réactif supplante le raisonné ?). L'approche multi-agent est au coeur de la conception de services et application distribués.

11 **cv, ma** conception virtuelle, « maths applis »

Modélisation, prototypage rapide, CAO, ingénierie concurrente.

12 **im** informatique médicale

Tous aspects. Apprentissage, assistance du geste médical. Télémedecine. Aide aux handicapés, prothèses. Systèmes d'information médicale, réseaux santé.

Thèmes des conventions CIFRE du secteur informatique signées de 1996 à 1998

Répartition

par thèmes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Total
	al ro	fd bd	si ie	mm ihm	rv im	lan	pa	sdf lc	re mo	al am	ma ia	cv ma	im	AU T RE S	
Types de laboratoires															
<i>informatique CNRS, INRIA, université</i>	18	21	7	4	6	2	6	24	16	16	6	0	1	1	128
<i>informatique autres organismes & labos généralistes d'écoles</i>	1	4	2	3	1	1		1	1		1			1	16
<i>mathématiques appliquées</i>												15			15
<i>linguistique, éco-gestion, sciences de l'information</i>		4	8			4									16
<i>automatique et TDSI</i>		2	5		5	1			1				1		15
TOTAL	19	31	22	7	12	8	6	25	18	16	7	15	2	2	190
EN POURCENTAGE	10	16	12	4	6	4	3	13	10	8	4	8	1	1	

L'analyse a été faite sur le total des conventions du domaine INFORMATIQUE (224 conventions) et du domaine MATHS-RECH.OPERATIONNELLE (64), en retirant les sujets du domaine TDSI & automatique (50 environ), maths (40 environ) et divers.

Mobilité, devenir des doctorants.

La mobilité des personnels du secteur public vers l'industrie se réduit à quelques unités. Cela vaut pour tous les organismes.

En ce qui concerne les docteurs, 40 à 50 % d'entre eux partent dans l'industrie. Les laboratoires gèrent mal ce paramètre et notre estimation est faite sur la moitié des effectifs, avec de grosses disparités selon les laboratoires.

En gros, on peut considérer que 2000 étudiants sont en thèse et que la moitié bénéficient d'un support d'Etat (Allocations MENRT, bourses CNRS ou INRIA, conventions CIFRE), ce qui représente une forte majorité des doctorants français.

Au rythme actuel, 800 à 1000 d'entre eux partiront dans l'industrie et 500 dans la recherche publique et surtout l'enseignement supérieur. Le reste est constitué essentiellement d'étrangers temporairement en France.

Structure des contrats de recherche

Nous n'avons recensé que les contrats d'au moins 200 KF, financement industriel de doctorant compris. 90 % des contrats de recherche sont organisés autour d'une thèse. Le temps consacré par les permanents est faible. Le montant moyens est d'environ 400 KF. Une étude des histogrammes des montants en fonction des types de laboratoires n'a rien donné d'éclairant. On décèle une légère augmentation des montants moyens dans les grands laboratoires, mais peu significative au regard des incertitudes liées à la variété des modes de financements et de calcul. Et quand il y a politique scientifique suivie, elle se traduit souvent par un bouquet de contrats plutôt qu'un gros contrat cadre. Evidemment, les quelques gros contrats (plus de 1 MF) sont l'apanage de l'INRIA et des grands laboratoires CNRS.

II. 3 Commentaires des laboratoires

Ces commentaires sont une synthèse d'une enquête d'opinion envoyée à chaque laboratoire.

Les trois quarts des laboratoires universitaires considèrent que le transfert en informatique ne pose pas de problèmes particuliers. Cette proportion tombe à la moitié pour les unités CNRS. Cette différence s'explique par un niveau d'exigence différent, que l'on retrouve dans les motivations avancées. Dans le cas des labos universitaires, la politique de laboratoire est citée 1 seule fois comme motivation, alors que l'incitations des tutelles est citée 6 fois. Cette proportion s'inverse pour les unités CNRS (respectivement 9 et 1 citation). Autrement dit, il est facile d'avoir un contrat, difficile d'avoir une politique.

L'adéquation des structures publiques de transfert est jugée sévèrement, mais le manque de culture, voire de goût, de la communauté pour le transfert, est évoqué 4 fois.

La mauvaise reconnaissance de la part du CNU de la valorisation et des collaborations industrielles recueille une majorité des 3/4. Ce n'est pas une surprise. La surprise viendrait plutôt du jugement nuancé du quart des réponses. Cette modération (toute relative) est justifiée : le CNU reconnaît tant bien que mal les collaborations industrielles quand les éléments d'évaluation sont fournis et quand il ne s'agit pas de facto de prestation de service.

4 laboratoires à forte composante CNRS font remarquer à juste titre que le CNRS intègre beaucoup mieux que le CNU la valorisation dans ses critères de promotion.

Les laboratoires n'ont pas donné leur taux d'encadrement en enseignement (quotient entre le potentiel EC et les besoins en enseignement) qui leur était demandé. Ceci n'est pas étonnant, cette information explosive reste confinée dans l'équipe dirigeante dans beaucoup d'établissements. Le sous encadrement en informatique n'en est pas moins notoire, comme le montrent les créations massives d'emplois d'enseignants chercheurs.

Les réponses sur le pourcentage de temps consacré à la recherche illustre le décalage entre la réalité et la norme. Les laboratoires universitaires ne se privent pas pour évaluer à 60, 65, 70, voire 85 % le temps consacré à l'enseignement, et à raison. Par contre, toutes les unités associées au CNRS répondent 50 % recherche, 50 % enseignement par peur de désassociation, alors que ces chiffres sont faux pour beaucoup d'entre elles (les unités associées au CNRS du cercle formation).

Le dramatique manque d'ITA -IATOS est évidemment dénoncé avec vigueur.

III Commentaires et propositions

Les commentaires et propositions avancés ici sont de notre seule initiative et de notre seule responsabilité.

Le secteur des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication met particulièrement en lumière la nécessité d'une profonde évolution de l'appareil de recherche. Mais nos propositions se cantonnent ici dans le cadre du projet de Réseau sur les Technologies du Logiciels. Nous suggérons la création d'une structure de coordination qui aide au montage de projets réunissant chacun une dizaine de chercheurs, de préférence à plein temps, d'horizons divers, pendant 3 ans, sur une logique d'objectifs. Une ingénierie en termes de mobilité, mise à disposition, détachement, valorisation des participants, mesures d'accompagnement, devrait être déployée afin de créer des synergies et de faire évoluer les usages sans changer le cadre réglementaire. D'une manière générale, la valeur du futur réseau résidera, à notre sens, dans sa capacité à mobiliser les compétences académiques et les initiatives industrielles sur une réelle logique de projets.

III.1 Analyse des chiffres et des structures

Nous résumons d'abord la situation en termes de ressources humaines, puis nous commentons la nature des contrats industriels. Nous tirerons les conséquences de ces deux points dans nos propositions.

Un secteur à la part modeste, au développement lent, sinistré en termes d'ITA-IATOS.

L'informatique ne représente que 3% de l'effort public de recherche, et elle progresse faiblement. L'INRIA, seul organisme dédié au secteur, voit sa dotation alignée sur le PIB depuis 1992. Du côté du CNRS, le mode de fonctionnement global de cet EPST le rend peu sensible à la demande sociale de recherche. Ainsi le CNRS est deux à trois fois moins présent au sein de l'université en informatique que dans l'ensemble des sciences.

En moyens en ITA-IATOS, l'INRIA est borgne au royaume des aveugles. On demande beaucoup à cet institut, qui fait beaucoup mais qui ne dispose que d'un taux d'ITA « moyen », et qui ne peut pallier l'indigence générale en la matière²⁸.

La moitié des universitaires se retrouvent dans une situation de pénurie en matière d'ITA-IATOS. Cette communauté est accaparée par l'enseignement et extrêmement jeune (les deux tiers des 2200 informaticiens ont été nommés depuis 1987). Or, dans un domaine en évolution permanente comme l'informatique, l'aiguillon de la recherche est nécessaire au maintien des compétences. Si des mesures structurantes ne sont pas rapidement prises pour la recherche universitaire, il se prépare pour les lustres à venir un gâchis de ressources humaines qui aura des répercussions graves jusque dans la qualité des filières de formation.

Des contrats industriels trop ponctuels - le coût de l'ambition

Les indicateurs de la page 14 ²⁹ doivent être discutés.

En volume de contrats industriels on constate que l'INRIA fait moins bien que le CNRS, et moitié des grandes unités CNRS. En contrepartie, l'INRIA a créé plus d'emplois industriels de recherche qu'il ne dispose d'emplois d'Etat, personnel de gestion centrale compris. L'INRIA parvient à influencer notablement les programmes internationaux. Une première explication de cette apparente contradiction est que l'INRIA ne tire pas les bénéfices comptables de ses actions de transfert. En effet, les activités transférables de l'INRIA cessent d'être développées en interne et font l'objet de start-up, ce qui fait sortir de l'institut les possibilités de contrats industriels gros et durables.

Une raison plus profonde est que volume contractuel ne reflète pas l'ambition d'une politique dans les technologies du logiciel. La réussite d'une telle politique se mesure en emplois créés et en parts de marchés des produits développés, elle nécessite une politique scientifique, des infrastructures et d'importants moyens d'accompagnement des chercheurs. L'ambition a un coût.

Le fait que ce soient les laboratoires purement universitaires, accaparés par l'enseignement, sans soutien ITA, qui concluent le plus de conventions CIFRE, illustre bien la situation.

- L'industriel voit en un CIFRE (ou autre doctorant contractuel) l'occasion d'avoir à moindre frais un ingénieur de veille technologique. Rappelons que le suivisme de la France en technologies de l'information, et son manque d'industries nationales, se traduisent par un retard de phase sur les courbes d'investissement des entreprises, trahissant le fait qu'un saut technologique n'est pas vécu comme une opportunité de gain d'activité mais comme une contrainte à laquelle on finit par se soumettre (l'attitude du cinéma français par rapport au numérique en est une illustration d'actualité).
- Le laboratoire voit en un doctorant contractuel l'occasion d'améliorer son ordinaire budgétaire, son encadrement doctoral, et la part industrielle de son camembert financier.

Que 9 contrats sur 10 soient montés autour d'un doctorant renforce encore cette analyse. Plus le laboratoire est important, plus la politique scientifique pilote la politique contractuelle. Mais c'est une impression générale de faiblesse de lignes directrices qui prédomine à la lecture des thèmes.

²⁸ Les universitaires en sont également responsables. N'ayant en informatique jamais disposé de moyens conséquents en ce domaine, une culture de résignation domine. Le cercle vicieux fonctionne.

²⁹ L'imbrication des gestions de contrats entre Universités, CNRS, INRIA, voire filiales ou associations, doit faire prendre les chiffres avec prudence. Il en est de même pour les différents modes de gestion comptable. Mais nous nous limitons ici à l'analyse structurelle.

Il n'est nullement question de fustiger ici l'attitude des laboratoires. En montant des contrats industriels, ceux-ci font preuve d'ouverture et de dynamisme, et répondent à une demande.

Il importe seulement de faire la distinction entre deux types d'activités industrielles.

- le transfert de savoir-faire au coup par coup
- le développement d'une industrie du logiciel aux dimensions internationales.

III.2 Les freins à une meilleure contribution de la recherche publique au développement de l'industrie du logiciel

Traits structurels et culturels du monde de la recherche

Les handicaps structurels et les travers culturels de la recherche française sont largement débattus actuellement. Des extraits du rapport Guillaume les résumant.

...en France, l'absence de structuration de la recherche technologique constitue un handicap (...), car nous n'avons pas su mettre sur pied un système d'institutions relais entre la recherche et l'économie. Les données sur la mobilité des chercheurs des organismes et des établissements d'enseignement supérieur sont très parcellaires, traduisant ainsi l'absence d'une véritable stratégie de ressources humaines de la recherche publique.

[Il faut] prendre en compte d'autres critères qu'académiques dans l'évaluation des chercheurs (.....).

Les orientations des laboratoires paraissent encore trop souvent décalées par rapport aux préoccupations industrielles.

L'évolution thématique est lente ...

Les comportements concourent à cette culture d'autarcie, comme l'illustre une enquête vieille d'une quinzaine d'années menée auprès de la communauté scientifique française, et dont le quotidien « le Monde » s'était fait l'écho. A la question « *qu'est-ce qui importe le plus pour vous?* » étaient proposées plusieurs réponses dont *l'utilité, la célébrité, l'argent, la reconnaissance des pairs*. C'est cette dernière motivation qui rallia la majorité des suffrages, loin derrière toutes les autres.

Traits spécifiques du secteur

Ces constats valent pour l'informatique, à qui la jeunesse confère d'autres traits plus spécifiques.

Une faible culture de pouvoir et d'entreprise.

L'informatique a hérité de ses racines mathématiques et de la culture française une surestimation de l'idée individuelle par rapport à l'action de groupe, et par rapport à la capacité à intégrer dans les recherches et dans l'action les facteurs humains, sociaux, économiques, qui sont de mise en technologie. Par exemple, les problèmes de normalisation ne sont pas vécus comme des tâches intellectuellement nobles, alors qu'elles sont importantes, utiles et difficiles à mener. Heureusement, ces travers s'estompent avec le monté des générations nées dans la marmite informatique.

Le secteur manque à deux niveaux de l'effet « copain de promos » qui soude les confiances entre décideurs et chercheurs, privés et publics, et qui permet les synergies :

- Au niveau décisionnel, peu de représentants des grandes écoles et des grands corps ont suivi la voie « exotique » de l'informatique, exception faite de l'INRIA.
- Au niveau recherche, l'université a trop peu essayé dans l'industrie. La majorité des thésards font une thèse pour devenir maître de conférences, et rares sont ceux dont le premier choix est la R&D en milieu industriel.

Peu de seniors

L'informatique manque en outre de personnalités scientifiques, et par conséquent de relais d'opinion. La plupart de ces personnalités sont à l'INRIA, ce qui est sans doute à mettre au crédit de l'institut, mais qui devrait profiter davantage à l'ensemble de la recherche.

La jeunesse du corps universitaire fournit une explication statistique. En informatique, 27% des enseignants chercheurs sont professeurs, contre 36% sur l'ensemble des sciences. C'est-à-dire qu'il faudrait instantanément créer 300 postes de professeurs pour obtenir la répartition moyenne. La conséquence est que les professeurs sont au four et au moulin, et sont accaparés par des objectifs à court terme.

Beaucoup d'enseignement, peu d'habilitations

L'insuffisance des attraits de la mobilité, l'absence d'une politique valorisante de post-docs préalables à l'obtention d'un poste de maître de conférences, la pression énorme des enseignements, l'absence d'accompagnement en ingénieurs, techniciens, administratifs, et l'absence d'objectifs clairs de recherche, risquent d'amener à terme les universitaires informaticiens à se vivre plus comme enseignants que comme chercheurs.

Les maîtres de conférences sont accaparés par l'enseignement et peinent à dégager du temps pour passer une habilitation à diriger des recherches. Depuis quelques années, il y a à peine plus d'habilités que de postes de professeur.

L'informatique est en déphasage démographique par rapport à l'ensemble de la recherche publique. Ceci fait que les réflexions globales aussi bien syndicales que tutélaires sur les mesures de repyramidage la mettent en porte à faux.

La recherche en informatique est peu présente dans les écoles d'ingénieurs

Dans la répartition ci-dessous des DEA obtenus par les élèves ingénieurs en 1996, le secteur informatique industrielle est bien présent à travers la première ligne, mais l'informatique elle-même représente moins de 5 % des DEA, alors que le secteur embauche actuellement le tiers des ingénieurs.

DEA en 95

794 Automatique, robotique, traitement du signal et des images

612 Chimie et sciences des matériaux

532 Mécanique des fluides, énergétique

398 Génie mécanique

361 Electronique, micro-électronique
242 Physique et sciences des matériaux
227 Génie des procédés
713 Autres domaines (dont l'informatique).

Plusieurs éléments expliquent cette faiblesse de la recherche informatique en écoles d'ingénieurs

- La nature même de l'informatique, qui est de plus en plus tournée vers le tertiaire, alors que les écoles d'ingénieurs ont une vocation manufacturière.
- L'explication la plus forte tient à la tradition et à la composition du corps professoral. Contrairement à l'université, les écoles ont des flux d'étudiants stables, et les écoles traditionnelles ont beaucoup moins recruté récemment d'enseignants que les universités. Les nouvelles écoles, notamment celles rattachées aux universités, font exception, et ce sont justement celles les plus tournées vers l'informatique.

La faiblesse du tissu industriel

Les faiblesses et les manques d'ambitions de l'industrie des technologies de l'information sont bien connues. Les SS2I font exception, nous en avons de grandes, mais celles-ci font peu de recherches et entretiennent peu rapports constructifs avec la recherche publique. La recherche est vécue comme une activité qui pèserait sur leurs dividendes, et désengagerait les fonds de pension. Il s'agit là d'un problème général qui doit être pris en compte.

La propension culturelle à fustiger celui qui a raté plutôt qu'à encourager celui qui a essayé n'incite pas au foisonnement pourtant nécessaire de petites entreprises. De plus, en cas de succès, celles-ci manquent encore de structures de relais pour devenir de grandes entreprises.

La caducité des instruments d'évaluation

L'impact d'un laboratoire ou d'un organisme ne se mesure pas en volumes de contrats, en nombre de brevets, mais en emplois de R&D créés et en parts de marché conquises par l'ensemble du système économique grâce aux partenariats de ce laboratoire ou de cet organisme.

Pour une recherche partenaire à part entière de la société

L'INRIA, quelques grands laboratoires du CNRS ou quelques Grandes Ecoles entretiennent des rapports d'égal à égal avec les grands groupes. Ils ont une image, se sont dotés des mêmes capacités d'accueil, de communication, de suivi des opérations, les industriels en parlent avec estime et respect. Traiter d'égal à égal est un préalable à des collaborations d'envergure, mais ce professionnalisme a un coût que ne peuvent se permettre bon nombre de laboratoires.

L'Etat, les entreprises, les chercheurs doivent intégrer l'idée que l'ambition dans l'industrie du logiciel est un jeu gagnant-gagnant-gagnant et que ce jeu nécessite des partenariats forts.

Pour une logique de ronds points plutôt qu'une logique de feux rouges

Les qualités françaises qui ont fait la réussite du plan atome sont les défauts qui ont fait l'échec du plan calcul. La planification et l'organisation hiérarchique ne sont pas de mise dans les technologies de l'information. Il importe de créer des symbioses et de décloisonner. Les schémas de pensée et de gestion français deviennent même à cet égard un handicap. Il s'agit de passer d'une logique de feu rouge à une logique de rond-point : au lieu de comptabiliser et de contrôler les flux, on doit créer des infrastructures permettant aux partenaires de se coordonner librement entre eux.

III.3 Propositions structurelles

Remarque générale

Ce n'est pas ici le lieu d'avancer des propositions d'ordre général. Mais on peut penser qu'un effort pour la recherche comparable à celui accompli pour l'enseignement doit être fourni. L'INRIA pourrait doubler d'ici 8 ans comme l'a fait le corps universitaire. L'informatique du CNRS également. Dans les deux cas, le développement ne devrait pas se faire à l'identique mais il devrait faciliter la révolution copernicienne du chercheur, c'est-à-dire faire de la recherche un constituant de la société qui appartient à tous et interagit avec tous. L'université est un lieu fort pour cela, en rapprochement avec les écoles.

Propositions pour le Réseaux de Recherche sur les Technologies Logicielles.

Un Réseau de Recherches sur les Technologies Logicielles pourrait être l'occasion d'attribuer des moyens en ITA-IATOS, en chercheurs, par le biais des projets de recherche technologique, en combinant postes d'accueils, post-docs et chercheurs statutaires. Ces projets seraient en particulier l'occasion d'affectation de postes d'IATOS, même temporairement, selon des modalités à discuter avec la CPU. Les projets devraient impliquer les écoles d'ingénieur davantage qu'elles ne le sont actuellement. Ils devraient faciliter le passage d'habilitation pour les jeunes chercheurs. Ils devraient offrir aux doctorants des opportunités attrayantes de passer des thèses sur des sujets non académiques, car la forte embauche du privé à bac + 5 détourne de la recherche technologique les diplômés.

Il importe que les acteurs publics se coordonnent au sein d'une cellule légère mais efficace.

Les actions doivent être menées en priorité dans des domaines où la France dispose d'atouts, tant sur le plan industriel que scientifiques, et l'assemblage de compétences doit être un souci permanent.

Les grands pôles de recherche existants, par leur taille, leur visibilité, leur culture et leur expérience, ont vocation à jouer le plus souvent les rôles de maîtres d'oeuvre. Mais la recherche universitaire, scientifiquement riche mais sans moyens ni structures fortes, aura à piloter des actions sur des niches où elle est forte, et en tous cas à être associée sous la forme de partenariat de personnes ou d'équipes. De même, des équipes des différents organismes doivent être pilotes ou associées de projets, selon les objectifs. Surtout, ces projets doivent être l'occasion de faire travailler ensemble les écoles et les universités.

A/ Créer une structure de coordination.

Avec un cadre juridique réduit au minimum, cette structure coordonnera la politique des organismes dépendant des différents ministères. Elle disposera d'un guichet assurant auprès des projets l'assistance en ingénierie financière et surtout en ingénierie de mobilité, accueil, emplois contractuels.

B/ Organiser le futur Réseau de Recherche Technologique autour d'objectifs à 3 ou 5 ans, soudant des équipes de 5 à 10 chercheurs à plein temps.

Actuellement, 90 % en nombre, 80 % en masse, des coopérations industrielles sont menées autour d'une thèse, souvent sans suite. Il importe de multiplier par 10 le gabarit des actions en passant de projets de 3 hommes années à des projets de 30 hommes années, basés sur une majorité de temps pleins. Ce saut quantitatif suppose la définition d'objectifs clairs. Le travail par objectifs doit primer. Le caractère plein temps des engagements renverse les rôles : habituellement, une équipe de recherche prend dans un appel d'offre ce qui cadre avec ses recherches habituelles, et infléchit peu ses activités. Ici, il s'agira d'engagements sans obligation de réussite mais avec obligation de moyens mis au service de la logique du projet, sachant que 20 chercheurs à 20% ne font pas le travail de 4 chercheurs à plein temps.

ii/ La participation à un projet bien identifié doit être autant valorisante que des publications pour une carrière académique en cours ou à venir.

Cela se peut sans modification de structure. Le manque de lisibilité et d'ambitions des coopérations industrielles est le premier obstacle à leur reconnaissance par les instances de cooptation et de promotion. La notoriété et la clarté des projets, leur label « d'intérêt public », la compétence acquise à cette occasion, devrait naturellement amener à valoriser leurs participants et à faciliter le passage d'habilitations.

iii/ Il importe de donner toutes facilités pour embaucher ou accueillir en détachement vite et bien sur les projets retenus.

L'ouverture large (accueil, détachement, disposition) aux universitaires est un acte indispensable de gestion des ressources humaines : il faut utiliser leurs compétences, les renforcer par la logique de projet. C'est aussi un sas de mobilité. Certains partiront dans la dynamique du projet, d'autres reviendront dans la fonction publique. Des mesures d'accompagnement en enseignement pour les labos concernés devront être proposées (postes d'ATER, intervention de professionnels dans les enseignements). Des conventions devront palier toute perte de prime ou de salaire.

iv/ Il faut associer chercheurs, doctorants et ingénieurs.

Les EPIC comme le CEA ou l'ONERA, les Ingénieurs Experts de l'INRIA, montrent l'efficacité scientifique de la symbiose entre chercheurs et ingénieurs. Surtout, la participation à une aventure commune de celles et ceux qui naturellement se répartiront ensuite entre le public et le privé, palliera le manque actuel d'« effet promo », qui est un véritable verrou.

Un exemple d'organisation de projet en technologies du logiciel

Pilotage : industriel pour projet précompétitif, laboratoire ou industriel pour projet exploratoire.

Objectif : démonstration de faisabilité (projet exploratoire) ou démonstrateur (projet précompétitif).

Durée : 3 ans

Structure : un noyau de personnel à temps plein ou éventuellement à mi-temps, de préférence sur un seul site, regroupant au moins les 2/3 du potentiel (en équivalent temps plein).
des sous-traitants délocalisés et à temps partiel

Le noyau est constitué par exemple de 10 pleins temps

2 ingénieurs de l'industrie

1 chercheur permanent (secteur public) sur poste statutaire

2 universitaires ou assimilés (grandes écoles) accueillis sur poste public ou sur poste industriel, avec compensation éventuelle pour le laboratoire (poste d'ATER ou équivalent)

1 ingénieur éducation nationale mis à disposition

2 post doc (publics ou industriels)

2 doctorants (publics ou industriels)

Dans cette équipe peuvent figurer des non informaticiens spécialistes du domaine visé (linguistique, audiovisuel, communication, gestion, mécanique, aéronautique ..)

C/ Les infrastructures (réseaux haut débits, calculateurs hautes performances).

Dans la « logique de rond point » évoquée, ces éléments sont essentiels. Ils font l'objet d'une autre enquête et nous ne les développerons pas ici.

III.4 Suggestions thématiques

Les exemples donnés sont purement indicatifs. Ils tiennent largement compte du RNRT, du réseau « Micro-nano technologies » et de l'action concertée « Télémedecine et Technologies pour la Santé ».

Thèmes généraux :

* Validation-vérification-test. Certification de logiciels

Nous avons une industrie exceptionnellement forte des transports (espace, air, rail) et des systèmes critiques (nucléaire) et une forte compétence scientifique (école synchrone, méthodes formelles, programmation fonctionnelle, objet, par contrainte). L'exigence de qualité de service, et de certification des systèmes, enfouis ou modulaires, complexes ou isolés, va s'imposer d'une manière générale. Ce thème générique devrait être décliné en de multiples projets.

* Conception virtuelle

On mettra l'accent sur la conception partagée en réseau.

<i>magnitude du marché du logiciel (nb utilisateurs espéré)</i>	<i>objectifs</i>	<i>Démarche de conception du progiciel</i>	<i>compétences requises pour conception (importance décroissante)</i>
10 ¹ à 10 ² grands labos de recherche, grandes collectivités	savoir, simuler, prévoir: (chimie, physique, biologie, climat, écologie, économie)	comprendre, modéliser, simuler,	expertise disciplinaire, calcul scientifique, calcul parallèle et distribué
10 ² à 10 ⁴ grandes industries, grand services, infrastructures	<u>industriel</u> : concevoir des objets ou des systèmes complexes (médicaments, chimie, transport, infrastructures, finances)	simuler les phénomènes. concevoir interactivement	calcul scientifique & informatique, assemblage de compétences. Modélisation continue et discrète
10 ³ à 10 ⁵ cabinets d'étude, collectivités	<u>industriel et social</u> : étude d'impact, gestion de risques, ville,	simuler (et mimer) le cadre et les comportements	informatique, calcul scientifique, assemblage de compétences
10 ²⁴ à 10 ⁶ commerce, distribution, tourisme, artisanat	<u>commercial</u> : vendre (magazins et visites virtuels, impact d'achat)	mimer, comprendre le client et le marcher	informatique, commerce, communication, management...
10 ³ à 10 ⁸ individu	<u>industriel et ludique</u> : se distraire, se rencontrer, rêver	imaginer, mimer	informatique, artistique...

* Systèmes d'information

Nous avons de grandes SS2I, mais elles mènent peu de recherches, et des rapports constructifs avec la recherche publique restent à construire. Trois exemples sont proposés par le milieu universitaire.

Réutilisation dans le développement des Systèmes d'Information.

L'objectif est de proposer, d'expérimenter et de développer des techniques basées sur la réutilisation de savoir-faire fonctionnels, organisationnels et logiciels durant tout le cycle d'ingénierie des SI. La réutilisation, en voie d'application lors de l'ingénierie des systèmes logiciels, reste un enjeu fondamental des l'ingénierie des besoins.

Systèmes d'Information et Intelligence Economique.

L'objectif est d'abord de proposer, développer et expérimenter des techniques et stratégies d'identification de sources d'information, de mémorisation, de filtrage/recherche d'information (explicite ou cachée) et de présentation, pertinentes pour l'Intelligence Economique et de coordonner ces opérations a travers un plan stratégique global.

Systèmes d'Information et Ingénierie Documentaire

L'objectif est de proposer, développer et expérimenter des modèles, des langages, des méthodes et des techniques autour du concept de bases d'objets documentaires ou hyperbases. Cette approche privilégie la manipulation de structures irrégulières issues des informations manipulées et ce, via des langages de type SQL, OQL, "XMLQL",...

* Autour de la carte à puce

Nous avons des industriels leaders et une avance dans l'utilisation quotidienne. Comme nous avons de grandes chaînes de supermarché, on peut imaginer des applications dans ce secteur (gestion de stocks, évaluation de comportements, etc.)

* Bioinformatique et biologie computationnelle.

Le thème est au carrefour des deux priorités nationales et des deux secteurs phares des nouvelles technologies. La bioinformatique est une indispensable aide à la découverte à partir des gigantesques bases de données génétiques qui s'accumulent et il se dessine des marchés en pharmacie, santé, biotechnologies, pour les logiciels de génomique. L'informatique, associée à la physique et aux mathématiques, fournit aussi une démarche de modélisation et donc de test d'hypothèses aux généticiens. La politique en la matière devra s'articuler avec infobiogène et s'appuyer sur le réseau des génopoles qui sortiront de l'appel d'offre en cours. D'une façon plus générale, la « machine biologique » est l'objet de modélisations et simulations numériques de plus en plus poussées. Avec la chimie combinatoire, elle pourrait faire l'objet d'actions interdisciplinaires.

Un exemple Européen :

* Traduction interactive instantanée .

Les langues sont un enjeu Européen. La France défend sa langue.

Un programme pourrait cibler la traduction téléphonique quasi-transparente entre Français et Anglais sur un sujet très limité ayant un marché potentiel.

Plus généralement, la communication homme homme via les machines et la communication multimodale homme machine va se développer. Une technopole se monte à Ypres autour de ce thème, avec un investissements de déjà 120 M Ecus.

Thèmes ponctuels :

* *Extraction de connaissances et publicité*

Nous concevons d'excellentes publicités, il s'agirait d'analyser l'impact de campagnes en fonction des signes contenus.

* *Fouilles de données et cinéma.*

Un utilisateur de la TV à la carte recherche un film à partir de bribes de scènes mal mémorisées... L'industrie du cinéma pourrait être associée.

* *Détection (analyse) et prévention (tatouage) de copies frauduleuses* (la France est très copiée dans le luxe).

* *Image et mondes imaginaires*

Nous avons de bonnes sociétés de jeux vidéo et une bonne infographie - c'est un sous-thème de « conception virtuelle »

Carrière des enseignants chercheurs

- Statistiques des enseignants titulaires 27ème section au 31 décembre 1998
- Compte rendu des sessions de qualification et de promotion de la section 27 du CNU, année 1999
- Liste des candidats qualifiés en section 27
- Liste des promotions de la section 27
- Les recrutements d'enseignants chercheurs en 1999
- Liste des recrutements de la section 27 en septembre 1999

Statistiques des Enseignants Titulaires 27ème section, au 31 Décembre 1998.

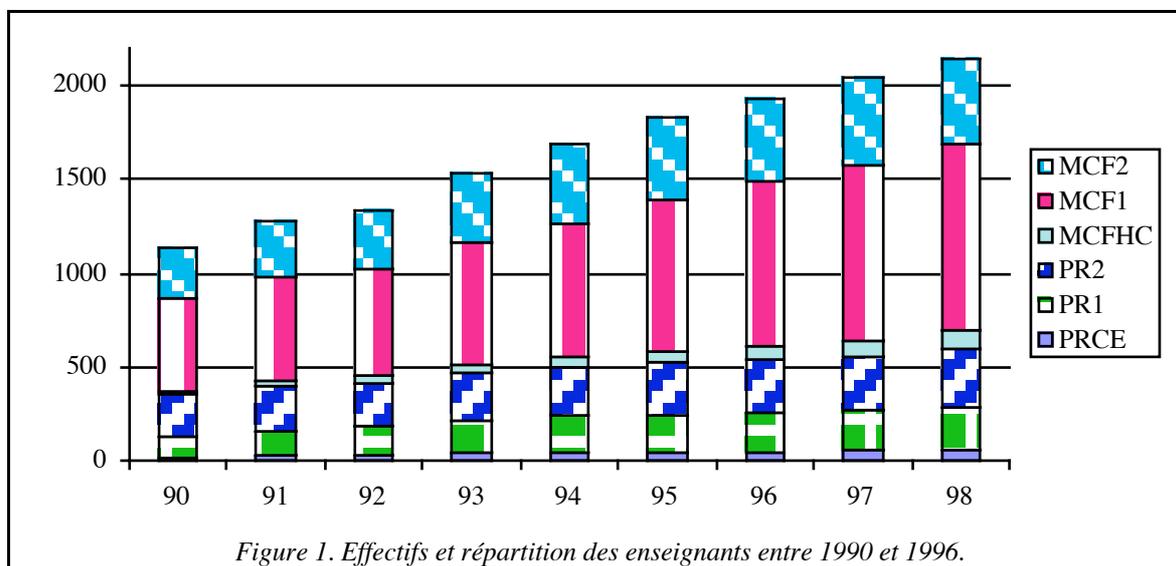
par Christian CARREZ

Comme les années précédentes, voici quelques tableaux statistiques sur les effectifs, déterminés à partir des Tableaux de classements des personnels enseignants titulaires au 31 Décembre 1998, établis par le Ministère, DPESR, et diffusés aux établissements. Rappelons que ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques, les Maîtres de Conférences stagiaires, ni les postes vacants. De plus, ces tableaux ne mentionnent pas les enseignants des autres corps, comme les assistants par exemple. Les enseignants en détachement ou en disponibilité sont mentionnés, et sont comptabilisés dans les statistiques mentionnées ci-dessous. Les informations fournies ici viennent en complément de celles données dans les bulletins précédents (voir par exemple le bulletin 42).

Physionomie nationale des corps

La Figure 1 donne l'historique de l'évolution de la section (24 puis 27) depuis 1990. Partie d'un total de 1132 en 1990, la section a maintenant 2138 membres, dont 593 professeurs. On note une augmentation des effectifs de 140 en moyenne de 1990 à 1995, et de 103 depuis 1996. Cette progression n'est pas la même dans les deux corps, puisque les professeurs augmentent en moyenne de 27 par an (+ 32 en 97), alors que les maîtres de conférences augmentaient de 105 par an jusqu'en 1995, 87 en 1996 et 1997 et de 63 en 1998. Ceci conduisait à une dégradation continue du rapport professeurs sur l'ensemble. De 31% en 1990, il était descendu à 27,5% en 1997; il remonte cette année à 27,7%. Comme je l'ai déjà dit, il est toujours très en dessous de la moyenne de 40% toutes sections confondues, et de 38% pour les sections Sciences. Je ne reviendrai pas ici sur ce problème déjà évoqué dans les bulletins précédents: les remarques sont toujours d'actualité.

La Figure 2 précise les flux entre les différents corps et classes, représentés par des arcs orientés valués par le flux lui-



même, ainsi que les flux avec l'extérieur représentés par des cercles. De plus les effectifs au 31 décembre 1998 de chaque classe sont indiqués. Le taux de renouvellement de la deuxième classe des maîtres de conférences est toujours très fort, puisqu'il y a eu 22% d'entrées et 25% de départs, la plupart vers la première classe. Rappelons que les maîtres de conférences stagiaires n'étant pas pris en compte, la plupart de ces entrées sont le résultat des recrutements de 1996 ou de 1997 et non de 1998. Notons également l'augmentation de près de 27% des MCFHC, conséquence des promotions de 1998.

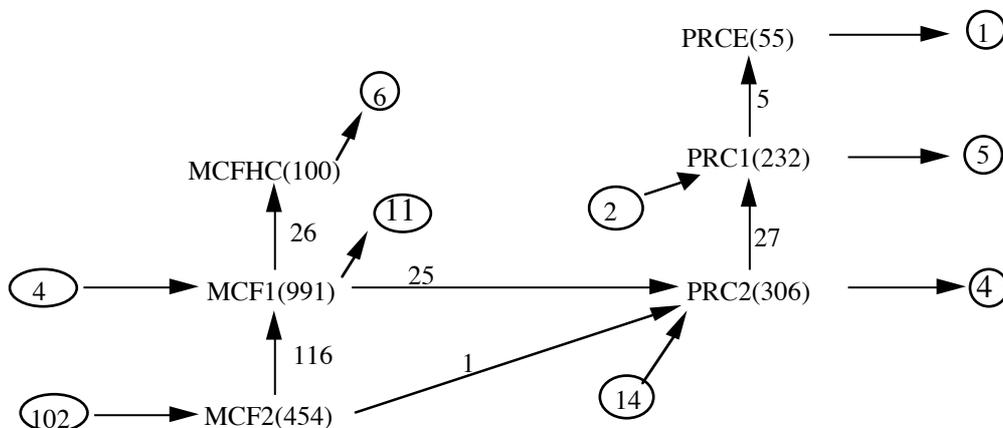


Figure 2. Flux entre les classes et les corps.

A propos de la répartition des enseignants en IUT, les points importants sont les suivants :

1. La part des enseignants en IUT diminue légèrement 20,3% de la section (434).
2. Le déficit en professeurs s'accroît: les effectifs étant stables, leur part est tombée à 17,7% du total des enseignants (17,9 en 97), ce qui est très inquiétant.
3. La proportion de 2nde classe parmi les maîtres de conférences suit l'évolution globale de la section, mais reste supérieure (32% contre 29%). De même, la proportion de 2nde classe parmi les professeurs diminue légèrement, 66% contre 52%.

Répartition géographique

D'après le document du ministère, les enseignants sont répartis dans 122 établissements (+1 par rapport à 97), situés sur 48 agglomérations¹. Pour avoir une carte de la localisation de la 27ème section en France, j'ai regroupé, comme les années précédentes, d'abord les agglomérations par région administrative, puis les régions par secteur géographique de la façon suivante :

Nord : Haute Normandie, Nord Pas-de-Calais, Picardie,

Est : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine,

Sud-Est : Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes,

Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées,

Ouest : Basse Normandie, Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charente,

Île-de-France : découpage en Paris Centre et région parisienne,

Outre-Mer : Antilles-Guyane, Pacifique, Réunion.

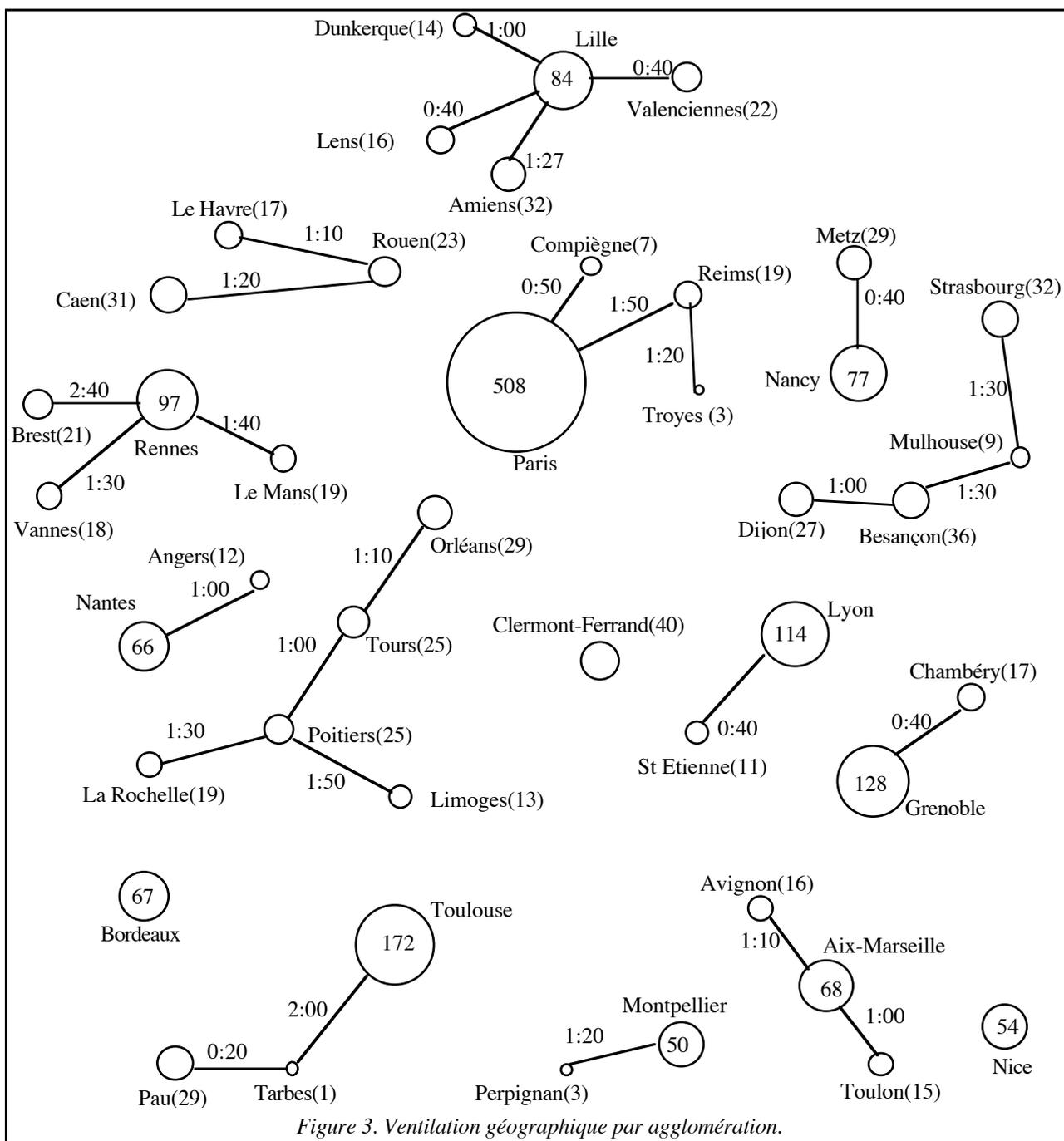
La ventilation des effectifs par secteur géographique change peu par rapport à l'année dernière, chaque secteur progresse entre 3 et 6,5%, la moyenne étant de 4,8%.

Les 10 agglomérations ayant le plus de titulaires sont inchangées. Leurs effectifs ont augmentés de 4,2%. Elles se répartissent 64,6% des titulaires. D'autre part, 9 agglomérations ont moins de 10 titulaires. Par ailleurs, 1 agglomération supplémentaire franchit le seuil des 15 titulaires; ces 35 agglomérations se répartissent 95,5% des titulaires (95% en 97). Notons que 59 établissements ont moins de 10 titulaires, et se partagent 10,4% des effectifs.

Les enseignants affectés à un département IUT se répartissent dans 53 établissements. 23 de ces IUT n'ont pas de professeurs de la section, ce qui implique alors que l'ensemble des activités d'enseignement d'informatique repose sur des maîtres de conférences dont 40% sont en seconde classe, donc recrutés récemment.

La Figure 3 est une approche graphique de la ventilation géographique des enseignants chercheurs de la section. La surface des cercles est proportionnelle à l'effectif de l'agglomération qui est rappelé à côté. Enfin, chaque agglomération ayant un effectif inférieur à 40 est reliée à l'agglomération "la plus proche" pour constituer des groupements supérieurs à 40. Notons que Clermont-Ferrand franchit ce seuil cette année. Le critère de "proximité" est le temps de voyage par la

¹ Ceci résulte d'un recrutement à l'eni de Tarbes.



route², tel qu'il est donné dans les cartes routières spécialisées. Par exemple, Dunkerque a 14 enseignants chercheurs de la 27ème section, et est situé à 1 heure par la route de Lille. Il est évident que certains enseignants chercheurs de la région parisienne sont plus isolés que les Dunkerquois, quant à ce critère.

Compte-rendu des sessions de qualification et promotion de la section 27 du CNU, Année 1999

Par Daniel Herman

Pour notre section, des élections ont eu lieu au printemps (suite à l'annulation par le tribunal administratif des élections de 1995) pour désigner les 32 membres élus, les 16 membres nommés étant prorogés pour un an (sauf démission évidemment). Au final, environ la moitié des membres qui ont siégé cette année ne siégeaient pas en 1998. Pour la prochaine session, les 16 membres nommés doivent changer et la section trouvera alors son régime de croisière.

² Ne sont pas mentionnées les agglomérations qui ne peuvent être atteinte par la route depuis le territoire métropolitain. Cela concerne 23 personnes.

Compte tenu de la date des élections, le calendrier des qualifications a été quelque peu resserré pour ne pas interférer avec le calendrier des recrutements. Les qualifications furent donc traitées en avril et les promotions eurent lieu à la date normale, en juin.

1 Les Qualifications

1.1 Qualifications prononcées par la section 27

Depuis 1998 nous sommes revenus à la procédure en vigueur dans les années 1992-1995 : la qualification est accordée pour 4 ans, le CNU intervenant en amont des commissions de spécialistes.

La section a reçu 519 demandes de qualification de maître de conférences et 130 demandes de qualification de professeurs. Le tableau qui suit permet de comparer les sessions 98 et 99.

	MC 1998		MC 1999		PR 1998		PR 1999	
Demandes	606		519		118		130	
Dossiers non fournis	33	5,5 %	85	16 %	4	3,4 %	8	6,2 %
Examinés	573		433		114		122	
Qualifiés	361	63 %	301	69 %	82	72 %	91	75 %
Non qualifiés	212	37 %	133	31 %	32	28 %	31	25 %

Pour ce qui concerne les maîtres de conférence, on constate une baisse assez nette du nombre des dossiers de MC ainsi qu'une progression sensible du taux de qualification. Pour ce dernier indicateur, rappelons que le taux moyen de qualification sur les années 1992-1995 était aux environs de 55 %. Pour les professeurs le taux de qualification augmente légèrement par rapport à l'an dernier.

Les critères utilisés pendant les discussions me semblent (dans la mesure où ce CNU apprend à se connaître et à travailler et dans la mesure où il sera sensiblement modifié l'an prochain, il est difficile de prévoir son fonctionnement en régime de croisière) dans la continuité du précédent CNU. Une *note aux candidats*, établie par le bureau de la section, détaille ce qui est attendu d'un candidat à la qualification. Cette note³ est accessible sur le site *web* de la section : <http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr/note-99.pdf>.

1.2 Qualifications prononcées par le groupe 5

Les candidats qui ont essuyé deux refus de qualification par la section peuvent demander leur qualification au groupe du CNU compétent. Pour notre section, il s'agit du groupe 5 (sections 25, 26 et 27). L'instance appelée à traiter ces demandes est la réunion des bureaux des trois sections soit 6 personnes pour le collège MC et 6 autres pour le collège PR.

La procédure est en grande partie identique à la procédure normale :

- Le groupe affecte deux rapporteurs à chaque candidat qui doit leur transmettre son dossier.
- Les candidats ont été auditionnés par le groupe (environ 1/4h) qui les entend et qui peut leur poser des questions.
- Le groupe écoute ensuite les rapporteurs, délibère et vote sur la qualification.

Cette année, nous avons eu 3 candidatures en PR (1 en 25, 1 en 26, 1 en 27) et 12 candidatures en MC (4 en 25, 3 en 26 et 5 en 27).

Après auditions et délibérations, 2 candidats ont été qualifiés dont un MC en section 27.

J'ai le sentiment (subjectif puisqu'il s'agit du résultat d'un vote majoritaire) que les 2 candidats qualifiés l'ont été parce que une majorité des membres du groupe a eu l'impression d'avoir des éléments « nouveaux et positifs » par rapport à la dernière décision de la section.

2 Promotions

Cette année, 150 promotions ont été attribuées à des membres de la section 27 qui comptait 1195 promouvables. Ces 150 promotions sont attribuées selon 3 voies, par les établissements, par la section 27 du CNU ou par le groupe 5.

2.1 Rappel des procédures

Chaque promouvable titulaire d'un contrat administratif ou pédagogique peut choisir de relever d'une procédure de promotion dite *spécifique*. Les autres relèvent de la procédure *normale*.

On distingue trois voies de promotions.

- La voie 2 (procédure normale) concerne les *établissements à effectifs restreints* (pour les maîtres de conférences moins de 50 enseignants-chercheurs, pour les professeurs moins de 30 professeurs). L'ensemble des promotions de la voie 2 sont attribuées par la **section**.

³ NDLR: Voir plus loin dans ce même bulletin.

- La voie 1 (procédure normale) concerne les autres établissements. Un certain nombre de promotions sont attribuées, toutes disciplines confondues, par les **établissements** (par le CA pour les maîtres de conférences, par le CS pour les professeurs). Le reste est attribué par la **section**. Le quota attribué par les sections doit être, selon le décret de 1984, au moins égal au quota attribué par les établissements. Il semble que sur l'ensemble des promotions l'usage soit de répartir par moitié les promotions disponibles. Cette parité globale n'implique pas qu'il y ait parité pour une section particulière.
- La voie 3 concerne la procédure spécifique. Le **groupe** attribue les promotions de la voie 3 après classement des candidats par chaque établissement. Les promotions attribuées par le groupe doivent respecter les classements des établissements. Rappelons que notre groupe comprend les sections 25, 26 et 27.

2.2 La voie 2

Jusqu'à l'an dernier, les voies 1 et 2 disposaient de quotas séparés. Notre ministre a, je cite, « ...prévu d'attribuer cette année un seul contingent de promotions pour ces deux voies... ». La raison invoquée tient « ...aux difficultés à promouvoir de bons candidats dans la voie 2 ... en raison du nombre réduit de promotions généré dans cette voie. »

Pour l'ensemble des voies 1 et 2, la section a attribué cette année 74 promotions pour 1143 promouvables. Pour ce faire elle a traité 533 dossiers de promotion. Depuis 1997 la section 27 organise une instruction de chaque dossier par 2 rapporteurs (ce qui implique une logistique entièrement à charge de la section).

2.3 Les chiffres

Dans le tableau qui suit, les pourcentages concernent le nombre de promotions attribuées rapporté au nombre des promouvables. Les chiffres résultent de la compilation de longues listes de noms aussi il est plus que probable qu'ils recèlent des erreurs portant sur quelques unités.

		Promouvables	Dossiers	Promotions accordées					
				Établissements		Section		Groupe	
MC 1C	Voie 1	355	217	48	14 %	41	12 %		
	Voie 2	15	9			5	33 %		
	Voie 3	7	5					2	29 %
MC HC	Voie 1	269	86	8	3 %	9	3 %		
	Voie 2	5	2			0	0 %		
	Voie 3	23	15					1	4 %
PR 1C	Voie 1	272	151	8	3 %	11	4 %		
	Voie 2	10	4			1	10 %		
	Voie 3	11	6					0	0 %
PR CE1	Voie 1	186	52	4	2 %	3	2 %		
	Voie 2	8	1			1	13 %		
	Voie 3	11	8					1	9 %
PR CE2	Voie 1	21	10	4	19 %	3	14 %		
	Voie 2	2	1			0	0 %		
	Voie 3	0	0					0	

2.4 La voie 3

Pour la voie 3, le ministère attribue un quota de promotions pour l'ensemble du groupe et ce quota est réparti par l'union des bureaux des 3 sections. La discussion porte évidemment sur la qualité des candidats. Il serait toutefois regrettable qu'une section soit durablement défavorisée. L'indicateur statistique de base est $(nxs)/p$ où n est le nombre de promotions, s le nombre de promouvables de la section et g le nombre de promouvables du groupe.

	Promouvables	Indicateur section 27	Promus section 27
MC 1C	7	1,75	2
MC HC	23	0,98	1
PR 1C	11	0,6	0
PR CE1	11	0,4	1
PR CE2	0	0	0

2.5 Tendances

Le bulletin Specif n° 42 (octobre 1998) donne des chiffres détaillés pour les années antérieures. Nous nous contentons de comparer, par rapport à l'an dernier, l'indicateur *nombre de promus/nombre de promouvables*, toutes promotions confondues.

	Promus/Promouvables	
	1998	1999
MC 1C	30,1	25,5
MC HC	9,4	6,1
PR 1C	9,2	6,8
PR CE1	2,5	4,4
PR CE2	15	30,4

Liste des candidats qualifiés aux fonctions de maître de conférences en section 27

La liste donnée ici n'est qu'indicative, et n'a pas de caractère officiel. Le rédacteur en chef du bulletin de Specif prie le lecteur de bien vouloir excuser les erreurs ou omissions.

Abbara Ali	Benaissa Zine El Abidine	Chouakria-Douzal Ahlame
Abbas Issam	Benhadid-Rechrech Houda	Clergue Manuel
Adle Roxane	Benlamri Rachid	Cohen Johanne
Affane Mohamed	Bentayeb Fadila	Colantoni Philippe
Akhavi Ali	Beraud Jean Francois	Collet Christophe
Alagha Khaldoun	Berio Giuseppe	Collet Pierre
Allongue Sebastien	Beroff Stephane	Comet Jean Paul
Alouini Elyes	Berrah Ahmed	Conan Denis
Amanton Laurent	Berry Anne	Condamines Thierry
Amar Patrick	Bertet Karell	Cord Matthieu
Amilhastre Jerome	Besacier Laurent	Coudert Sophie
Ammar Boudjelal Farid	Bessant Brigitte	Couloigner Isabelle
Angel Eric	Betouche-Boucheneb Hanifa	Crespin Benoit
Argon Wittenberger Pablo	Beust Pierre	Crolard Tristan
Artigues Christian	Blackburn Patrick	Dalle Olivier
Aubert Fabrice	Boniol Frederic	Darmont Jerome
Aubry Philippe	Bonnaud Laurent	Debruyne Romuald
Aude Jean Christophe	Borgi-Ben Bouzid Amel	Dedun Isabelle
Aycard Olivier	Boula De Mareuil Philippe	Dejean Herve
Azulay David	Boumerdassi Selma	Delpeyroux Emmanuelle
Baeijs Christof	Bouquet Fabrice	Demeyer Serge
Baillard Caroline	Bournez Olivier	Demphlous Stephane
Baillot Patrick	Bouthinon Dominique	Deserable Dominique
Ballet Stephane	Bouwmans Thierry	Devernay Frederic
Baptiste Philippe	Brezellec Pierre	Diatta Jean
Bardou Daniel	Brotcorne Luce	Didi Biha Mohamed
Barthe Gilles	Brouard Thierry	Djafri Bachir
Bascou Jean Jacques	Calmen-Daubisse Catherine	Djematene Ahmed
Bazgan Cristina	Calvary-Paen Gaelle	Dorne Raphael
Beaumont Olivier	Carlier Patrice	Dubois Jean Christophe
Belhadji Said	Carpentier Francois	Ducasse Stephane
Belieres Bruno	Casparid Nathalie	Duchon Philippe
Bellet Fabrice	Chaput Emmanuel	Ducourthial Bertrand
Ben Achour Camille	Charrier Christophe	Dumas Sophie
Ben Othman Jalel	Chevallier Pierre	Dumont Reynald

Duris Etienne
Duval Stephane
Eglin Veronique
Espinouse Marie Laure
Everett Hazel
Exbrayat Matthieu
Ferret Olivier
Feschet Fabien
Ficet-Cauchard Valerie
Figuera Jose
Fiorino Humbert
Flipo Ep Dhaenens Clarisse
Flouret Marianne
Foldes Stephane
Fontaine Caroline
Forget Lionel
Formenti Enrico
Fourmaux Olivier
Fraczak Wojciech
Frenot Stephane
Froumentin Maxime
Gacogne Louis
Gailhard Stephane
Galinier Philippe
Garcia Daniela
Garcia Laurent
Gardent Ep Blackburn Claire
Gelgon Marc
Genet Thomas
Giguet Emmanuel
Giorgetti Alain
Gouachi Idir
Granado Bertrand
Granvilliers Laurent
Greff Eric
Gruselle Jean Pierre
Gueret Christelle
Hammami Omar
Hasbani Abdelfettah
Hattab Ep Bakir Dalila
Havet Frederic
Hirschhoff Daniel
Hivert Florent
Huet Ep Guillemot Florence
Husson Jean Luc

Igounet Stephane
Isli Amar
Jacquet Helene
Jaillet Fabrice
Jarkass Iman
Jaume Mathieu
Jeronimo Neucimar Leite
Jouaber Badii
Kallel Leila
Karaesmen Fikri
Karsenty Alain
Kechadi Mohand
Kedad-Cointot Zoubida
Kermad Chafik
Kettaf-Desmazeaux Fatima
Kheddouci Hamamache
Khiat Assia
Kotsireas Ilias
Labioud Houda
Lacan Jerome
Lachaud Jacques-Olivier
Laferte Jean Marc
Lambert Alain
Lamiroy Bart
Lamolle Myriam
Lassous-Guerin Isabelle
Lattaud Claude
Laurencot Patrice
Le Bihan Herve
Le Calve Anne
Le Calvez Caroline
Le Thanh Huong
Lebourque Thierry
Lecomte Sylvain
Lefebvre Christian
Lefevre-Auzende Odette
Leinen Sandrine
Lemarchand Laurent
Leneutre Jean
Leray Philippe
Leroy Stephane
Letrouit Vincent
Levy-Dit-Vehel Francoise
Louchmia Dominique
Maillot Yvan

Malesieux Grimault Frederic
Mallet Julien
Mandache-Neagu Manuela
Manouvrier Jean-Francois
Mantaci Sabrina
Marcel Patrick
Marchand-Maillet Stephane
Marcus Michel
Markhoff-Bouchou Beatrice
Martienne Emmanuelle
Mazure Bertrand
Meneveaux Daniel
Meziane Madjid
Michaud Pierre
Millan Thierry
Millot Daniel
Minker Wolfgang
Mokhtari-Aissani Aicha
Monin Francois
Moreau Guillaume
Moreno Maza Marc
Morin Remi
Mouchard Laurent
Moulin Claude
Mulatero Frederic
Muller Philippe
Multon Franck
Munier Manuel
Nacer-Hamma Salima
Nasr Alexis
Nataf Emmanuel
Nazarian Bruno
Nedjari Tayeb
Noel Thomas
Nourrit Jean-Michel
Novelli Jean-Christophe
Oisel Lionel
Parvaix Bruno
Pasquier Claude
Patry Guillaume
Pellegrino Francois
Perreau Guimaraes Marc
Peter Yvan
Peyrard Fabrice
Phan Thi Ha Duong

Piranda Benoit	Ruichek Yassine	Talbot Jean Marc
Plantec Alain	Ryl Isabelle	Tanzi Tullio
Polaillon Geraldine	Sabbadin Regis	Tayeb Bey-Meziane Souad
Ponty Jean Luc	Safer Taoufik	Tchernev Nikolay
Potier Jean Claude	Salles Maryse	Tellez Arenas-Cassart Agnes
Pottier Francois	Santiago-Oriola Conception	Tisserand Arnaud
Prat Nicolas	Saurel Pierre	Todincea Ioan-Cneliu
Prosper Vincent	Sauvage Vincent	Togni Olivier
Puech William	Saux Eric	Touzet Maria
Puitg Francois	Schaeffer Gilles	Trichet Franckie
Rapine Christophe	Segoufin Luc	Truillet Philippe
Rebreyend Pascal	Senellart Jean	Truong Dan Nam
Retore Christian	Serin Frederic	Ung Bun-Chan-Vorac
Rety Jean Hugues	Sevaux Marc	Urtado Christelle
Ribert Arnaud	Sharell Abraham	Vandewalle Jean-Jacques
Robbe-Reiter Sandrine	Si Said-Cherfi Samira	Winter Michel
Rolland Pierre Yves	Sighireanu Mihaela	Yacoub Meziane
Rouat Valerie	Simon Yves	Yvon Francois
Rousseau Franck	Sinoquet Christine	Zaninetti Jacques
Roussel David	Soler Cyril	Zhou Jianyang
Roversi Luca	Soufi Loutfi	

Liste des candidats qualifiés aux fonctions de professeur en section 27

Alexandre Frederique	Chatelain-Hespele Christiane	Houzet Dominique
Anceau Francois	Collard Philippe	Ispas-Muscholl Anca
Assarine Evgueni	Colson Loic	Jacquemin Christian
Ayeb Bechir	Comyn-Wattiau Isabelle	Joab Michelle
Bahi Jaques	Creignou Nadia	Kordon Fabrice
Barbier Franck	D'Alessandro Christophe	Kounalis Emmanuel
Barth Dominique	Dauzere-Peres Stephane	Lakhnech Yassine
Basson Henri	Delaitre-Reynaud Chantal	Langevin Philippe
Belaïd Abdel Waheb	Di Cosmo Roberto	Le Gall-Vaillant Pascale
Bennani Meziane Younes	Duby Jean-Jacques	Leveugle Regis
Benzekri Abdelmalek	Duhaut Dominique	Mainguenaud Michel
Bercovier Michel	Dujet-Sayyed Christiane	Malgouyres Remy
Billaut Jean Charles	Durand Bruno	Marteau Pierre-Francois
Blondel Vincent	Everett Hazel	Mehrez Habib
Bouajjani Ahmed	Gervais Marie Pierre	Michau Florence
Boucelma Omar	Goubault Jean	Mignotte Anne
Bouhoula Adel	Gros Patrick	Mille Alain
Bruillard Eric	Günther Oliver	Mongenot-Cavarelli Catherine
Bui Alain	Hahn Gena	Montacie Claude
Caraty Marie-Jose	Hebuterne Gerard	Obrecht-Andre Regine
Carbone Alessandra	Hermann Nicolas	Oussalah Chabane
Caucal Didier	Hertz Alain	Papini Odile
Cazanescu Virgil	Hifi Mhand	Petitot Michel

Pino Perez Ramon	Sedes Florence	Vaudenay Serge
Prea Pascal	Sericola Bruno	Veque-Louis Veronique
Preux Philippe	Shariat Torbaghan Behzad	Verroust Anne
Pucheral Philippe	Spies Francois	Villain Vincent
Roux Christian	Tajine Mohamed	Weil Pascal
Saheb-Djahromi Nasser	Temam Olivier	Znaty Simon
Santha Miklos	Tremeau Alain	
Schlick Christophe	Vanderpooten Daniel	

Liste des promotions de la section 27

Promotions voie 1, phase locale

Promotions à la 1^{ère} classe des maîtres de conférences

Aiguier Marc	Evry	Gantsou Engoua Dhavy	Valenciennes
Anelli Pascal	Paris 6	Grandcolas Stéphane	Aix-Marseille 2
Arfi Mustapha	Le Havre	Grovel Sophie	Clermont 1 - IUT
Attiogbe Jérémie	Nantes	Guedon Jean-Pierre	Nantes IRESTE
Barral Pierre	Limoges	Hancart Christophe	Rouen
Barth Dominique	Paris 11 - IUT	Janot Stéphane	Lille 1
Boudebous Dalila	Le Havre - IUT	Lahire Philippe	Nice - IUT
Bouzy Bruno	Paris 5	Lamotte Jean-Luc	Paris 6
Brossard Laurence	Toulouse 2 - IUT B	Martin Philippe	Grenoble 2 - IUT B
Cazalens Sylvie	Nantes	Masson Michel	Paris 9
Chevrier Vincent	Nancy 1 - I.Sc.Ing	Michelin Sylvain	Marne la Vallée
Coppin Bénédicte	Littoral IUT	Moinard Claudine	Paris 8
Cung Van-Dat	Versailles	Nourine Lhouari	Montpellier 2
Darche Philippe	Paris 5 - IUT	Pecatte Jean-Marie	Pau - IUT
De Comite Francesco	Lille 1	Peninou André	Lille 3
Delacroix Joëlle	Cnam	Person Patrick	Le Havre - IUT
Denise Alain	Paris 11	Redon Xavier	Lille 1
Faye Alain	Cnam	Reynermier Francine	Paris 13 - IUT
Feat Jym	Paris 8	Sadou Salah	Bretagne Sud - IUT
Ferrane Isabelle	Toulouse 3	Spies François	Besançon - IUT
Fessy Jérôme	Paris 5 - IUT	Vivian Robin	Metz
Fouchal Hacène	Reims	Vorc'h Raoul	Rennes 1
Frydman Claudia	Aix-Marseille 3	Wodey Pierre	Clermont 2
Gaio Mauro	Caen	Zwecker Stella	Strasbourg 1

Promotions à la hors classe des maîtres de conférences

Aubry Régis	INSA Lyon	Guizol Jacques	Aix-Marseille 2
Burlet Michel	Grenoble 1	Meheust Maryvonne	Paris 11
Derieux Anne	Paris 6	Tallineau Marie-Madeleine	Nantes
Dorlhac François	Avignon	Trecourt Daniel	Paris 1

Promotions à la 1^{ère} classe des professeurs

Cegielski Patrick	Paris 12 - IUT	Masson/Carbonell Noëlle	Nancy 1
Gastin Paul	Paris 7	Nicaud Jean-François	Nantes
Litovsky Igor	Nice	Raspaud André	Bordeaux 1

Ricour/Bonnet Madeleine Paris 5
Theis/Bruandet Marie-Françoise Grenoble 1

Promotions au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Adiba Michel Grenoble 1 | Vandorpe Denis Lyon 1
Le Carme Olivier Nice
Mossière Jacques INP Grenoble

Promotions au 2^{ème} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Courtin Jacques Grenoble 2 - IUT B | Montet/Benci Rolland Colette Paris 1
Jouannaud Jean-Pierre Paris 11
Kayser Daniel Paris 13

Promotions voie 1 et 2, phase nationale

Promotions à la 1^{ère} classe des maîtres de conférences

Alicherif Arab	Paris 8	Lucas Laurent Reims -	Reims IUT
Amann Bernd	Cnam	Malgouyres Rémy	ENSI Caen (v 2)
Basson Henri	Littoral - IUT	Marion Jean-Yves	Nancy 2 - IUT A
Baude Françoise	Nice	Martin Bruno	Nice
Be Bertrand De Beuvron F.	Ensis Strasbourg (v 2)	Martineau Patrick	Tours
Bechet Frédéric	Avignon	Memin Etienne	Bretagne Sud - IUT
Benslimane Abderrahim	IP Sevenan	Mephu Nguifo Engelbert	Artois - IUT
Bernet Anne Cécile	Lille 1	Mostefaoui Achour	Rennes 1
Calabretto Sylvie	INSA Lyon	Nedellec Claire	Paris 11
Charoy François	Nancy 2 - IUT	Nehlig Philippe	Poitiers
Couvreur Jean-Michel	Bordeaux 1	Poulard Martine	Nice - IUT
Daille Béatrice	Nantes	Reignier Patrick	ENI Brest (v 2)
Demko Christophe	La Rochelle	Rigaux Philippe	Cnam
Desmoulins Cyrille	Nancy 1	Sadeg Bruno	Le Havre
Djeraba Chabane	IRESTE Nantes	Saidi Alexandre	EC Lyon
Durand Bruno	ENS Lyon	Sens Pierre	Paris 6
El Boussarghini Rachid	IUFM Rennes (v 2)	Sherman David	Enserb Bordeaux (v 2)
Galinho Da Silva Thierry	Le Havre	Teisseire Poncelet Maguelone	Montpellier 2
Gandibleux Xavier	Valenciennes	Tommasi Marc	Lille 3
Hebbache Abdelhamid	Reims	Trépied Claude	Tours
Hue Jean-François	Nantes - IUT	Waller Emmanuel	Paris 11
Le Parc Philippe	Brest	Zucker Jean-Daniel	Paris 6
Lemaire Benoit	Grenoble 2		
Levy Michel	Grenoble 1		

Promotions à la hors classe des maîtres de conférences

Barrier Chantal	Paris 13 - IUT	Millet Odile	Lyon 1
Caferra Ricardo	INP Grenoble	Petit Jean-François	INSA Lyon
Egea Marcel	Aix Marseille 3	Peyron Jacques	Lyon 1
Gueit Jeanne-Marie	Clermont 2	Picavet Monique	Lille 1
Heulluy Bernard	Metz - IUT		

Promotions à la 1^{ère} classe des professeurs

Bernot Gilles	Evry	Champarnaud Jean Marc	Rouen
Bouzeghoub Mokrane	Versailles	Dekeyser Jean Luc	Lille 1

Desachy Jacky	Toulouse 3	Nanard Marc	Cnam
Doucet Anne	Paris 6	Ouabdesselam Farid	Grenoble 1
Lamure Michel	Lyon 1	Petit Antoine	Ens Cachan
Lavault Christian	Paris 13		
Lescanne Pierre	Ens Lyon (v 2)		

Promotions au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Cosnard Michel	ENS Lyon (v 2)	Plateau Gérard	Paris 13
Israël Michel	Evry		
Mohr Roger	INP Grenoble		

Promotions au 2^{ème} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Girault Claude	Paris 6	Pujolle Guy	Versailles
Mazaré Guy	INP Grenoble		

Promotions voie 3, phase nationale

Promotions à la 1^{ère} classe des maîtres de conférences

Durif Philippe	Lille 1	Greboval Catherine	INSA Rouen
----------------	---------	--------------------	------------

Promotions à la hors classe des maîtres de conférences

Mauboussin Anne	Paris
-----------------	-------

Promotions au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Jolivet Jean-Loup	Le Mans
-------------------	---------

Bilan des recrutements au 1 septembre 1999

Par Christian Carrez

La liste des recrutés au 1 septembre 1999 est fournie ci-après. Le ministère a publié quelques tableaux synthétiques sur la campagne de recrutement. Les tableaux qui suivent permettent de situer notre section dans l'ensemble des sections Sciences, ainsi que dans l'ensemble des sections.

Le premier tableau donne les postes offerts en mutation et pourvus par voie de mutation ou de détachement pour les deux corps. On pourra noter que pour les maîtres de conférences nous sommes dans la moyenne de l'ensemble des sections, mais au dessus des seules sections Sciences. Par contre pour les professeurs, notre taux est faible par rapport aux autres, du moins cette année (il y avait deux fois plus de mutations l'année dernière) Par ailleurs, on peut constater qu'il y avait 2,4 MCF pour 1 PR en section 27, contre 2,2 pour les sections Sciences et 1,9 pour l'ensemble des sections. Cette disparité ne tend pas à améliorer le rapport PR sur MCF de notre section.

	Maîtres de conférences			professeurs		
	Vacants	Mut. Dét.	Taux en %	Vacants	Mut. Dét.	Taux en %
Section 27	157	13	8,3	65	4	6,2
Sciences	1152	56	5,0	529	43	8,1
Toutes sections	2733	256	9,4	1442	224	15,5

Le deuxième tableau donne les postes pourvus par recrutement, tous concours confondus, y compris ceux non offerts à la mutation. On constate un taux de satisfaction dans la moyenne de l'ensemble des sections, mais inférieur à celui des Sciences pour les MCF. Pour les PR, ce taux est supérieur aux autres. Notons que les postes de PR offerts au recrutement ne tiennent pas compte des 214 offerts à la mutation et non pourvus dans le tableau ci-dessus, mais offerts à l'agrégation (sections 1 à 6).

	Maîtres de conférences			professeurs		
	recrutement	Pourvus	Taux en %	recrutement	Pourvus	Taux en %
Section 27	149	134	89,9	62	48	77,4
Sciences	1123	1064	94,7	496	367	74,0
Toutes sections	2592	2323	89,6	1095	765	69,9

Les 15 postes de MCF non pourvus dans notre section ont pour cause essentielle le choix final des candidats (10), ensuite le rejet par la commission de spécialistes (3). Les 14 postes de PR non pourvus dans notre section ont pour cause essentielle le rejet par la commission de spécialistes (9) et ensuite le choix des candidats (5). Par comparaison avec 1998, il y a, proportionnellement, un peu plus de postes non pourvus en MCF (8,7 % contre 7,4 %), un peu moins de PR (21 % contre 25 %). Je ne suis pas certain que ce soit très significatif.

Le tableau suivant indique le nombre des recrutés qui ont été qualifiés cette année. On pourra noter le fort taux de réussite au concours de recrutement des qualifiés de l'année par rapport aux autres sections. Dans notre section, un qualifié a plus de chances d'obtenir un poste que dans les autres sections. On constate cependant dans la plupart des sections que les recrutés ont été qualifiés soit en 99 soit en 98.

	Maîtres de conférences			professeurs		
	Qualifiés 99	recrutés	Taux en %	Qualifiés 99	recrutés	Taux en %
Section 27	301	84	27,9	91	34	37,4
Sciences	5771	582	10,1	1336	210	15,7
Toutes sections	8655	1419	16,4	1865	430	23,1

A propos de mobilité, on peut noter que pour les maîtres de conférences dont le lieu de thèse est connu, 51% ont été recrutés dans une agglomération différente de celle du lieu de thèse. En ne prenant que les recrutements en province, ce taux monte à 59% alors que seuls 17% des recrutés d'Ile de France viennent de province. Pour les professeurs, on constate que 62% étaient maîtres de conférences dans notre section, et le lieu d'exercice est connu. Pour les autres nous prenons le lieu de soutenance de l'habilitation. On note une mobilité inférieure, puis qu'elle n'est que de 40% (46% en province et 17% en Ile de France). La mobilité des MCF reste stable d'une année sur l'autre. Celle des PR remonte par rapport à l'an dernier (26 %) qui était en baisse sensible.

Liste des recrutements de la section 27 en septembre 1999

Liste des maîtres de conférences recrutés en septembre 1999,

Il s'agit ici de ceux qui devaient être nommés sur les postes correspondants, après la procédure de choix des candidats. Il est possible que des démissions soient survenues ensuite.

Par ordre alphabétique des affectations

nom	affectation	Lieu de thèse
Nasr Alexis	Aix-Marseille 2	Paris 7
Rolland Pierre-Yves	Aix-Marseille 3	Paris 6
Dubois Jean-Christophe	Angers	Nancy
Garcia Laurent	Angers	Paris I
Doncescu Andrei	Antilles-Guyane	La Rochelle
Puzenat Didier	Antilles-Guyane	Lyon ens
Mazure Bertrand	Artois	Artois
Artigues Christian	Avignon	Toulouse 3
Gaber Jaafar	Belfort- Montbéliard UT	Lyon insa
Bouquet Fabrice	Besancon	Provence
Cece Gerard	Besancon (iut Belfort-Montbéliard)	Paris ens Cachan
Contassot-Vivier Sylvain	Besancon (iut Belfort-Montbéliard)	Lyon ens
Lacan Jerome	Besancon (iut Belfort-Montbéliard)	Toulouse 3
Lachaud Jacques-Olivier	Bordeaux 1 (iut A)	Grenoble 1
Duchon Philippe	Bordeaux enserb	Bordeaux I
Lemarchand Laurent	Brest	Bretagne Occidentale
Kamp Jean-Francois	Bretagne-sud (iut Vannes)	Paris enst
Beust Pierre	Caen	Caen
Le Bars Jean-Marie	Caen	Caen
Sauvage Vincent	Clermont 1 (iut Aubière)	Clermont
Tchernev Nikolay	Clermont-ferrand 1	Inconnu
Baiou Mourad	Clermont-ferrand 2	
Gouinaud Christophe	Clermont-ferrand 2	Paris enst
Laurencot Patrice	Clermont-ferrand 2	Bordeaux I
Ducourthial Bertrand	Compiègne	Paris 11
Moukrim Aziz	Compiègne	Clermont
Federici Dominique	Corse	Corse
Kheddouci Hamamache	Dijon (iut)	Paris 11
Angel Eric	Evry	Paris 11
Didier Gilles	Evry	Aix-Marseille 2

Djafri Bachir	Evry	Evry
Nicodeme Pierre	Evry	inconnu
Besacier Laurent	Grenoble 1	Avignon
Calvary ép. Paen Gaelle	Grenoble 1	Grenoble 1
Faure Francois	Grenoble 1	Grenoble 1
Fiorino Humbert	Grenoble 1	Toulouse supaero
Parissis Ioannis	Grenoble 1	Grenoble
Promayon Emmanuel	Grenoble 1	
Puitg Francois	Grenoble 1	Strasbourg
Rousseau Frederic	Grenoble 1	Grenoble imag
Sabbadin Regis	Grenoble 1	Toulouse 3
Bardou Daniel	Grenoble 2	Montpellier 2
Bonnaud Laurent	Grenoble 2 (iut B)	Rennes I
Benkahla ép. Aktouf Oum-El-Kheir	Grenoble inp	Grenoble inp
Rapine Christophe	Grenoble inp (ensgig)	Grenoble inp
Rousseau Franck	Grenoble inp (ensimag)	Grenoble imag
Diatta Jean	La Reunion	Aix Marseille 2
Bertet Karell	La Rochelle	Paris 7
Flouret Marianne	Le Havre	Rouen
Mermet Bruno	Le Havre	Nancy 1
Serin Frederic	Le Havre (iut)	Rouen
Barre Vincent	Le Mans (iut Laval)	St Etienne eni
Aubert Fabrice	Lille 1	Strasbourg
Flipo ép. Dhaenens Clarisse	Lille 1	Grenoble inp
Fontaine Caroline	Lille 1	Parix 6
Peter Yvan	Lille 1	Besancon
Ryl Isabelle	Lille 1 (iut A)	Lille I
Jaillet Fabrice	Lille 1 (iut A)	Lyon I
Zaninetti Jacques	Limoges	St Etienne Mines
Chedot Claire	Littoral	Aix Marseille 2
Toffolon Claudine	Littoral	Paris 9
Feschet Fabien	Lyon 1	Lyon 2
Darmont Jerome	Lyon 2	Clermont 2
Dedun Isabelle	Lyon 3 (iut)	Lyon 3
Beaumont Olivier	Lyon ens	Rennes I
Hirschkoff Daniel	Lyon ens	Paris enpc
Eglin Veronique	Lyon insa	Lyon insa
Frenot Stephane	Lyon insa	Lyon 1
Hivert Florent	Marne La Vallee	Marne La Vallee
Senellart Jean	Marne La Vallee	Paris 7
Maillot Yvan	Mulhouse	Besancon
Scheuer Alexis	Nancy 1	
Husson Jean-Luc	Nancy 1 (iut)	Nancy 1
Wendling Laurent	Nancy 1 (iut)	Toulouse 3
Nataf Emmanuel	Nancy 2 (iut A)	Inconnu
Liquori Luigi	Nancy inp	Pise
Granvilliers Laurent	Nantes	Orleans
Nacer ép. Hamma Salima	Nantes	
Trichet Franckie	Nantes	Nantes
Ughetto Laurent	Nantes	Toulouse
Simon Yves	Nantes (iut)	Nantes

Collet Philippe	Nice	Nice
Devernay Frederic	Nice	Paris ep
Gautero Michel	Nice (iut)	Nice
Raffin Bruno	Orléans	Orléans
Ben Achour Camille	Paris 1	Paris I
Amar Patrick	Paris 11	Paris 11
Durr Christoph	Paris 11 (iut Orsay)	Paris 11
Crolard Tristan	Paris 12	Paris 7
Nagih Anass	Paris 13	Paris 13
Bouthinon Dominique	Paris 13 (iut Villetaneuse)	Paris 13
Kanawati Mohamed	Paris 13 (iut Villetaneuse)	Grenoble inp
Lattaud Claude	Paris 5	Paris 5
Calmen ép. Daubisse Catherine	Paris 5 (iut)	Paris 5
Baptiste Philippe	Paris 6	Compiègne
Corruble Vincent	Paris 6	Paris 6
Fladenmuller Anne	Paris 6	Paris 6
Bucciarelli Antonio	Paris 7	Paris ens
Phan Thi Ha Duong	Paris 7	Paris 7
Sighireanu Mihaela	Paris 7	Grenoble 1
Martin Jean Claude	Paris 8 (iut Montreuil)	Paris 11
Bazgan Cristina	Paris 9	Paris 11
Si-Said ép. Cherfi Samira	Paris cnam	Paris 1
Hameurlain Nabil	Pau	Toulouse 1
Marquesuzaa Christophe	Pau (iut Bayonne)	Pau
Munier Manuel	Pau (iut Pays de l'Adour)	Nancy I
El Yacoubi Samira	Perpignan	Perpignan
Beraud Jean-Francois	Poitiers	Marne La Vallee
Meneveaux Daniel	Poitiers	Rennes I
Mignot Pascal	Reims	Reims
Borgi ép. Ben Bouzid Amel	Reims (iut)	Paris 6
Nourrit Jean-Michel	Reims (iut)	Reims
Genet Thomas	Rennes 1	Nancy I
Mouchard Laurent	Rouen	Rouen
Bernard Marc	Saint-Etienne	Bourgogne
Lozano Vincent	St Etienne eni	St Etienne
Noel Thomas	Strasbourg 1	Strasbourg 3
Cazier David	Strasbourg 1 (iut)	Strasbourg
Lachiche Nicolas	Strasbourg 3 (iut)	Nancy
Lemercier Marc	Technologie De Troyes	Paris 5
Cardoso Janette	Toulouse 1	Toulouse
Luga Herve	Toulouse 1	Toulouse 3
Salles Maryse	Toulouse 1	Toulouse I
Belieres Bruno	Toulouse 1 (iut Rodez)	Tours
Batatia Hadj	Toulouse 2 (iut B)	Toulouse inp
Hubert Gilles	Toulouse 3	Toulouse
Morvan Franck	Toulouse 3	Toulouse
Muller Philippe	Toulouse 3	Toulouse 3
Chaput Emmanuel	Toulouse inp	Toulouse enseiht
Brouard Thierry	Tours	Tours
Marcel Patrick	Tours	Lyon insa
Markhoff ép. Bouchou Beatrice	Tours (iut Blois)	

Lecomte Sylvain	Valenciennes	Lille I
Kedad ép. Cointot Zoubida	Versailles/Saint-Quentin	Versailles/Saint-Quentin

Par ordre alphabétique des recrutés

nom	affectation	Lieu de thèse
Amar Patrick	Paris 11	Paris 11
Angel Eric	Evry	Paris 11
Artigues Christian	Avignon	Toulouse 3
Aubert Fabrice	Lille 1	Strasbourg
Baiou Mourad	Clermont-ferrand 2	
Baptiste Philippe	Paris 6	Compiègne
Bardou Daniel	Grenoble 2	Montpellier 2
Barre Vincent	Le Mans (iut Laval)	St Etienne eni
Batatia Hadj	Toulouse 2 (iut B)	Toulouse inp
Bazgan Cristina	Paris 9	Paris 11
Beaumont Olivier	Lyon ens	Rennes I
Belieres Bruno	Toulouse 1 (iut Rodez)	Tours
Ben Achour Camille	Paris 1	Paris I
Benkahla ép. Aktouf Oum-El-Kheir	Grenoble inp	Grenoble inp
Beraud Jean-Francois	Poitiers	Marne La Vallee
Bernard Marc	Saint-Etienne	Bourgogne
Bertet Karell	La Rochelle	Paris 7
Besacier Laurent	Grenoble 1	Avignon
Beust Pierre	Caen	Caen
Bonnaud Laurent	Grenoble 2 (iut B)	Rennes I
Borgi ép. Ben Bouzid Amel	Reims (iut)	Paris 6
Bouquet Fabrice	Besancon	Provence
Bouthinon Dominique	Paris 13 (iut Villetaneuse)	Paris 13
Brouard Thierry	Tours	Tours
Bucciarelli Antonio	Paris 7	Paris ens
Calmen ép. Daubisse Catherine	Paris 5 (iut)	Paris 5
Calvary ép. Paen Gaelle	Grenoble 1	Grenoble 1
Cardoso Janette	Toulouse 1	Toulouse
Cazier David	Strasbourg 1 (iut)	Strasbourg
Cece Gerard	Besancon (iut Belfort-Montbeliard)	Paris ens Cachan
Chaput Emmanuel	Toulouse inp	Toulouse enseiht
Chedot Claire	Littoral	Aix Marseille 2
Collet Philippe	Nice	Nice
Contassot-Vivier Sylvain	Besancon (iut Belfort-Montbeliard)	Lyon ens
Corruble Vincent	Paris 6	Paris 6
Crolard Tristan	Paris 12	Paris 7
Darmont Jerome	Lyon 2	Clermont 2
Dedun Isabelle	Lyon 3 (iut)	Lyon 3
Devernay Frederic	Nice	Paris ep
Diatta Jean	La Reunion	Aix Marseille 2
Didier Gilles	Evry	Aix-Marseille 2
Djafri Bachir	Evry	Evry
Doncescu Andrei	Antilles-Guyane	La Rochelle
Dubois Jean-Christophe	Angers	Nancy
Duchon Philippe	Bordeaux enserb	Bordeaux I
Ducourthial Bertrand	Compiègne	Paris 11

Durr Christoph	Paris 11 (iut Orsay)	Paris 11
Eglin Veronique	Lyon insa	Lyon insa
El Yacoubi Samira	Perpignan	Perpignan
Faure Francois	Grenoble 1	Grenoble 1
Federici Dominique	Corse	Corse
Feschet Fabien	Lyon 1	Lyon 2
Fiorino Humbert	Grenoble 1	Toulouse supaero
Fladenmuller Anne	Paris 6	Paris 6
Flipo ép. Dhaenens Clarisse	Lille 1	Grenoble inp
Flouret Marianne	Le Havre	Rouen
Fontaine Caroline	Lille 1	Paris 6
Frenot Stephane	Lyon insa	Lyon 1
Gaber Jaafar	Belfort- Montbeliard UT	Lyon insa
Garcia Laurent	Angers	Paris I
Gautero Michel	Nice (iut)	Nice
Genet Thomas	Rennes 1	Nancy I
Gouinaud Christophe	Clermont-ferrand 2	Paris enst
Granvilliers Laurent	Nantes	Orleans
Hameurlain Nabil	Pau	Toulouse 1
Hirschhoff Daniel	Lyon ens	Paris enpc
Hivert Florent	Marne La Vallee	Marne La Vallee
Hubert Gilles	Toulouse 3	Toulouse
Husson Jean-Luc	Nancy 1 (iut)	Nancy 1
Jaillet Fabrice	Lille 1 (iut A)	Lyon I
Kamp Jean-Francois	Bretagne-sud (iut Vannes)	Paris enst
Kanawati Mohamed	Paris 13 (iut Villetaneuse)	Grenoble inp
Kedad ép. Cointot Zoubida	Versailles/Saint-Quentin	Versailles/Saint-Quentin
Kheddouci Hamamache	Dijon (iut)	Paris 11
Lacan Jerome	Besancon (iut Belfort-Montbeliard)	Toulouse 3
Lachaud Jacques-Olivier	Bordeaux 1 (iut A)	Grenoble 1
Lachiche Nicolas	Strasbourg 3 (iut)	Nancy
Lattaud Claude	Paris 5	Paris 5
Laurencot Patrice	Clermont-ferrand 2	Bordeaux I
Le Bars Jean-Marie	Caen	Caen
Lecomte Sylvain	Valenciennes	Lille I
Lemarchand Laurent	Brest	Bretagne Occidentale
Lemercier Marc	Technologie De Troyes	Paris 5
Liquori Luigi	Nancy inp	Pise
Lozano Vincent	St Etienne eni	St Etienne
Luga Herve	Toulouse 1	Toulouse 3
Maillot Yvan	Mulhouse	Besancon
Marcel Patrick	Tours	Lyon insa
Markhoff ép. Bouchou Beatrice	Tours (iut Blois)	
Marquesuzaa Christophe	Pau (iut Bayonne)	Pau
Martin Jean Claude	Paris 8 (iut Montreuil)	Paris 11
Mazure Bertrand	Artois	Artois
Meneveaux Daniel	Poitiers	Rennes I
Mermet Bruno	Le Havre	Nancy 1
Mignot Pascal	Reims	Reims
Morvan Franck	Toulouse 3	Toulouse
Mouchard Laurent	Rouen	Rouen

Moukrim Aziz	Compiègne	Clermont
Muller Philippe	Toulouse 3	Toulouse 3
Munier Manuel	Pau (iut Pays de l'Adour)	Nancy I
Nacer ép. Hamma Salima	Nantes	
Nagih Anass	Paris 13	Paris 13
Nasr Alexis	Aix-Marseille 2	Paris 7
Nataf Emmanuel	Nancy 2 (iut A)	Inconnu
Nicodeme Pierre	Evry	inconnu
Noel Thomas	Strasbourg 1	Strasbourg 3
Nourrit Jean-Michel	Reims (iut)	Reims
Parissis Ioannis	Grenoble 1	Grenoble
Peter Yvan	Lille 1	Besancon
Phan Thi Ha Duong	Paris 7	Paris 7
Promayon Emmanuel	Grenoble 1	
Puitg Francois	Grenoble 1	Strasbourg
Puzenat Didier	Antilles-Guyane	Lyon ens
Raffin Bruno	Orléans	Orléans
Rapine Christophe	Grenoble inp (ensgig)	Grenoble inp
Rolland Pierre-Yves	Aix-Marseille 3	Paris 6
Rousseau Franck	Grenoble inp (ensimag)	Grenoble imag
Rousseau Frederic	Grenoble 1	Grenoble imag
Ryl Isabelle	Lille 1 (iut A)	Lille I
Sabbadin Regis	Grenoble 1	Toulouse 3
Salles Maryse	Toulouse 1	Toulouse I
Sauvage Vincent	Clermont 1 (iut Aubière)	Clermont
Scheuer Alexis	Nancy 1	
Senellart Jean	Marne La Vallée	Paris 7
Serin Frederic	Le Havre (iut)	Rouen
Si-Said ép. Cherfi Samira	Paris cnam	Paris 1
Sighireanu Mihaela	Paris 7	Grenoble 1
Simon Yves	Nantes (iut)	Nantes
Tchernev Nikolay	Clermont-ferrand 1	Inconnu
Toffolon Claudine	Littoral	Paris 9
Trichet Franckie	Nantes	Nantes
Ughetto Laurent	Nantes	Toulouse
Wendling Laurent	Nancy 1 (iut)	Toulouse 3
Zaninetti Jacques	Limoges	St Etienne Mines

Mutation ou détachement des maîtres de conférences au 1 septembre 1999, par ordre alphabétique

Nom	Affectation	Ancien établissement
Kauffmann Philippe	Clermont 1 (iut Aubière)	détachement
Andrey Laurent	Nancy 2 (iut a)	Bourgogne (iut)
Bazin Jean Michel	Reims iufm	Reims
Berry Vincent	Montpellier 2	?
Boi Jean Marc	Aix-Marseille 2	Avignon
Clouard Regis	Caen ismra	Caen (iut)
De Michiel Marianne	Toulouse 2	La Rochelle (iut)
Delozanne Elisabeth	Creteil iufm	Le Mans
Halin Gilles	Nancy 2	Metz (iut)

Hunel Philippe	Antilles-Guyane	Pau
Lecoutre Christophe	Artois (iut Lens)	Artois
Memin Etienne	Rennes 1	Bretagne Sud (iut)
Poncelet Pascal	Montpellier 3	Aix Marseille 2 (iut)

Liste des professeurs recrutés en septembre 1999,

Il s'agit ici de ceux qui devaient être nommés sur les postes correspondants, après la procédure de choix des candidats. Il est possible que des démissions soient survenues ensuite. La colonne "fonct ant" donne le grade antérieur à la nomination (il s'agit essentiellement des maîtres de conférences), ainsi que le lieu d'exercice. Dans le cas où la fonction antérieure n'est pas connue, le lieu d'exercice est le lieu de l'habilitation.

Par ordre alphabétique des affectations

NOM	affectation	fonct ant	lieu exercice
Durand Bruno	Aix-Marseille 1	mcf 2	Lyon ens
Cauvet Corine	Aix-Marseille 3	mcf1	Aix Marseille 3
Jegou Philippe	Aix-Marseille 3	mcf1	Aix Marseille 1
Villain Vincent	Amiens	mcf1	Amiens
Hao Jin-Kao	Angers		Montpellier 2
Pino Perez Ramon	Artois	mcf1	Lille I
Bahi Jacques	Besancon (Iut Belfort-Montbéliard)		Besancon
Spies Francois	Besancon (Iut Belfort-Montbéliard)	mcf2	Besancon
Marteau Pierre-Francois	Bretagne-Sud		Avignon
Comyn ép. Wattiau Isabelle	Cergy-Pontoise		Versailles St Quentin
Etienne ép. Chabrier Jacqueline	Dijon	mcf 1	Bourgogne
Cherifi Hocine	Dijon (Iut Dijon)		St Etienne
Le Gall ép. Vaillant Pascale	Evry Val D'Essonne	mcf1	Evry
Assarine Evgueni	Grenoble 1		
Lakhnech Yassine	Grenoble 1		Grenoble 1
Collet Christine	Grenoble inp	mcf1	Grenoble 1
Leveugle Regis	Grenoble inp (Enserg)	mcf 1	Grenoble inp
Tchounikine Pierre	Le Mans	mcf1	Nantes
Preux Philippe	Littoral	mcf1	Littoral (iut)
Mignotte Anne	Lyon insa	mcf1	Lyon 1
Rayssiguier Christiane	Marne La Vallee		
Colson Loic	Metz		Clermont I
Kratsch Dieter	Metz		Allemagne
Cerri Stefano	Montpellier 2		Milan
Bajard Jean Claude	Montpellier 2 (Iut Montpellier)	mcf1	Aix Marseille 1
Everett Hazel	Nancy 2		Toronto
Oussalah Chabane	Nantes		Montpellier 2
Kounalis Emmanuel	Nice	mcf1	Nice
Vrain ép. Colas Christel	Orleans	mcf1	Orleans
Delaitre ép. Reynaud Chantal	Paris 10	mcf 1	Paris 11
Gervais Marie-Pierre	Paris 10	mcf1	Paris 5
Temam Olivier	Paris 11	mcf1	Versailles St Quentin
Labat Jean-Marc	Paris 5	mcf1	Paris 2
Bouajjani Ahmed	Paris 7	mcf1	Grenoble 1
Di Cosmo Roberto	Paris 7	mcf1	Paris ens
Ispas ép. Muscholl Anca	Paris 7		Stuttgart
Duby Jean-Jacques	Paris ens cachan	entreprise	Paris
Bui Alain	Reims	mcf2	Amiens
Mainguenaud Michel	Rouen insa		Paris 6

Pearson David	Saint-Etienne (Iut Roanne)		
Mongenep ép. Cavarelli Catherine	Strasbourg 1	mcf1	Strasbourg 1
Tajine Mohamed	Strasbourg iufm	mcf1	Strasbourg 1
Papini Odile	Toulon	mcf1	Aix Marseille 2
Obrecht ép. Andre Regine	Toulouse 3		Rennes I
Benzekri Abdelmalek	Toulouse 3 (Iut A)	mcf1	Toulouse 3
Billaut Jean-Charles	Tours	mcf2	Tours
Barth Dominique	Versailles/Saint-Quentin	mcf2	Paris 11
Pucheral Philippe	Versailles/Saint-Quentin	mcf1	Versailles

Par ordre alphabétique des recrutés

Nom	Affectation	Fonct ant	Lieu d'exercice
Assarine Evgueni	Grenoble 1		
Bahi Jacques	Besancon (Iut Belfort-Montbeliard)		Besancon
Bajard Jean Claude	Montpellier 2 (Iut Montpellier)	mcf1	Aix Marseille 1
Barth Dominique	Versailles/Saint-Quentin	mcf2	Paris 11
Benzekri Abdelmalek	Toulouse 3 (Iut A)	mcf1	Toulouse 3
Billaut Jean-Charles	Tours	mcf2	Tours
Bouajjani Ahmed	Paris 7	mcf1	Grenoble 1
Bui Alain	Reims	mcf2	Amiens
Cauvet Corine	Aix-Marseille 3	mcf1	Aix Marseille 3
Cerri Stefano	Montpellier 2		Milan
Cherifi Hocine	Dijon (Iut Dijon)		St Etienne
Collet Christine	Grenoble inp	mcf1	Grenoble 1
Colson Loic	Metz		Clermont I
Comyn ép. Wattiau Isabelle	Cergy-Pontoise		Versailles St Quentin
Delaitre ép. Reynaud Chantal	Paris 10	mcf 1	Paris 11
Di Cosmo Roberto	Paris 7	mcf1	Paris ens
Duby Jean-Jacques	Paris ens cachan	entreprise	Paris
Durand Bruno	Aix-Marseille 1	mcf 2	Lyon ens
Etienne ép. Chabrier Jacqueline	Dijon	mcf 1	Bourgogne
Everett Hazel	Nancy 2		Toronto
Gervais Marie-Pierre	Paris 10	mcf1	Paris 5
Hao Jin-Kao	Angers		Montpellier 2
Ispas ép. Muscholl Anca	Paris 7		Stuttgart
Jegou Philippe	Aix-Marseille 3	mcf1	Aix Marseille 1
Kounalis Emmanuel	Nice	mcf1	Nice
Kratsch Dieter	Metz		Allemagne
Labat Jean-Marc	Paris 5	mcf1	Paris 2
Lakhnech Yassine	Grenoble 1		Grenoble 1
Le Gall ép. Vaillant Pascale	Evry Val D'Essonne	mcf1	Evry
Leveugle Regis	Grenoble inp (Enserg)	mcf 1	Grenoble inp
Mainguenaud Michel	Rouen insa		Paris 6
Marteau Pierre-Francois	Bretagne-Sud		Avignon
Mignotte Anne	Lyon insa	mcf1	Lyon 1
Mongenep ép. Cavarelli Catherine	Strasbourg 1	mcf1	Strasbourg 1
Obrecht ép. Andre Regine	Toulouse 3		Rennes I
Oussalah Chabane	Nantes		Montpellier 2
Papini Odile	Toulon	mcf1	Aix Marseille 2
Pearson David	Saint-Etienne (Iut Roanne)		
Pino Perez Ramon	Artois	mcf1	Lille I

Preux Philippe	Littoral	mcf1	Littoral (iut)
Pucheral Philippe	Versailles/Saint-Quentin	mcf1	Versailles
Rayssiguier Christiane	Marne La Vallee		
Spies Francois	Besancon (Iut Belfort-Montbeliard)	mcf2	Besancon
Tajine Mohamed	Strasbourg iufm	mcf1	Strasbourg 1
Tchounikine Pierre	Le Mans	mcf1	Nantes
Temam Olivier	Paris 11	mcf1	Versailles St Quentin
Villain Vincent	Amiens	mcf1	Amiens
Vrain ép. Colas Christel	Orleans	mcf1	Orleans

Mutation ou détachement des professeurs au 1 septembre 1999, par ordre alphabétique

Nom	Affectation	Ancien établissement
Bonnefoy Jean Pierre	Polynesie	La Rochelle
Cocquerez Jean Pierre	Compiègne	
Estraillier Pascal	La Rochelle	Paris 6
Louis Georges	Brest	La Rochelle

Conseil national des universités

27^e Section - Informatique

Note aux candidats à la qualification

23 septembre 1999

par le bureau de la section

Cette note est une mise à jour des « notes aux candidats » qui ont été établies et modifiées successivement par les bureaux de la section du CNU (ou de son équivalent) compétente pour l'examen des dossiers des informaticiens. Rendons hommage ici aux précédents rédacteurs : Jean-Claude BOUSSARD, Bernard LORHO, Christian CARREZ et Florence SEDES ainsi qu'aux membres des bureaux et divers comités et conseils successifs qui ont contribué à sa mise à jour. Malgré l'évolution des textes et des procédures il est important de remarquer une certaine stabilité du contenu de cette note.

Dans l'état actuel des textes, le rôle du CNU n'est pas de juger de l'adéquation entre un dossier et un profil de poste, mais d'évaluer globalement une candidature afin d'estimer si le candidat est apte ou non à exercer les fonctions d'enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur.

L'objectif est de définir ce qu'il est souhaitable de trouver dans chaque dossier afin de disposer de toutes les informations qui semblent nécessaires à l'évaluation du candidat aux fonctions d'enseignant chercheur, soit par le CNU, soit par les commissions de spécialistes. Ces informations sont complémentaires des annexes officielles des dossiers de candidature qui doivent être remplies de toutes façons.

Notre but, ici, doit être bien clair : il ne s'agit pas d'astreindre les candidats à remplir un dossier normalisé mais uniquement de les aider à mieux informer et à valoriser celui-ci, les aspects inévitablement directifs de cette note devant être compris comme des conseils d'organisation et non des obligations impératives. Nous encourageons donc vivement toute initiative qui éclairerait la compréhension du dossier.

Les dossiers de demande

Le texte précisant les modalités de la campagne 2000 de recrutement des enseignants chercheurs doit paraître vers la mi-octobre 1999. Nous supposons qu'il y aura une certaine continuité dans les modalités retenues mais, en tout état de cause, ce qui suit devra être adapté par le lecteur aux directives officielles. Pour ce faire, le site *Web* du Ministère de l'Éducation nationale de la Recherche et de la Technologie peut être utile (consulter en particulier <http://www.education.gouv.fr/sup/default.htm>).

D'ordinaire, le candidat à la qualification doit construire deux types de dossiers.

Le premier dossier est de type semi-administratif. Il est déposé dans un seul rectorat et a deux buts: il permet au rectorat de vérifier la recevabilité de la candidature et il sert au bureau de la section du CNU pour désigner les rapporteurs. Le bureau y recherche quelques informations simples, telles que la date de soutenance de thèse ou d'habilitation, le directeur de thèse, la liste des membres du jury (en distinguant les rapporteurs), le laboratoire au sein duquel la recherche s'est effectuée, le lieu d'exercice actuel. Mais l'information sémantique essentielle est la définition brève, entre autres par quelques **mots-clés significatifs**, des thèmes de recherche du candidat ; cette information est indispensable pour déterminer les rapporteurs auxquels le dossier sera confié. *Les noms et adresses des rapporteurs sont communiqués au candidat à une adresse qu'il précise dans ce dossier : les délais étant courts il faut prêter une particulière attention au choix de cette adresse.*

Le deuxième dossier est à destination des rapporteurs. Le dossier est la base sur laquelle ceux-ci vont travailler, avec l'ensemble de la section. Si la qualité scientifique d'un candidat est parfois indépendante de la qualité du dossier qu'il soumet, il nous semble que chacun doit faire un effort : le candidat doit présenter un dossier clair, objectif et complet et les rapporteurs, comme la section, doivent savoir interpréter avec objectivité le contenu du dossier présenté.

Notons que ce deuxième dossier, remis à jour ou adapté en fonction du poste recherché, peut ultérieurement servir de base aux dossiers fournis aux commissions locales de recrutement.

Les critères pour la qualification

Pour permettre au candidat de comprendre nos objectifs, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les critères adoptés par la section lors des sessions de qualification précédentes.

La qualification ayant été introduite dans les textes comme une clé d'accès aux corps des enseignants chercheurs universitaires, la section a eu une réflexion générale sur le profil des fonctions que doit assurer un enseignant d'université en informatique.

Les 3 fonctions d'un enseignant-chercheur

Le travail d'un enseignant-chercheur est, dans l'idéal, équilibré entre :

- des **fonctions de recherche** qui conduisent à définir et poursuivre une recherche dans la discipline informatique, communiquer avec d'autres et publier des résultats, animer, encadrer des chercheurs, participer à la diffusion des résultats de la recherche, etc.

- des **fonctions d'enseignement** qui conduisent à assurer des enseignements dans des thèmes variés de la discipline informatique pour des publics diversifiés, réaliser des supports pour l'enseignement de la discipline (livres, photocopiés ou autres médias), coordonner des équipes pédagogiques pour enseigner tout ou partie de la discipline, etc.
- des **responsabilités collectives** qui conduisent à administrer l'enseignement ou la recherche, gérer des contrats, avoir des relations industrielles, expérimenter et administrer l'environnement informatique logiciel et matériel, participer à l'animation et à l'administration des structures universitaires, etc.

Pour être qualifié aux fonctions d'enseignant-chercheur en informatique, il faut donc présenter un bon équilibre d'expérience entre les deux premières composantes ci-dessus, éventuellement complétée par une participation dans la troisième : cette participation sera plus particulièrement appréciée pour les candidats à la qualification aux fonctions de professeur des universités.

Il est important de remarquer que l'utilisation de l'informatique pour réaliser des avancées significatives dans d'autres disciplines ne peut être prise en considération que lorsque cela conduit aussi à une avancée significative et attestée dans la discipline informatique. C'est cette dernière qui sera exclusivement examinée pour l'intégration dans la section informatique de candidats présentant des caractéristiques inter ou pluridisciplinaires. Il convient donc, pour ces candidats, de mettre en valeur les aspects de leur dossier relevant de ce critère.

L'équilibre de ces éléments ou l'écart par rapport à cet équilibre est apprécié et évalué par la section, en tenant compte de l'âge et de la situation professionnelle du candidat. **Dans tous les cas, le profil des candidats doit être évaluable par rapport aux deux composantes, enseignement et recherche.**

Qualification aux fonctions de maître de conférences

En règle générale, il nous semble que le candidat aux fonctions de maître de conférences doit avoir démontré son aptitude à exercer une activité de recherche et une activité d'enseignement *en informatique*. Normalement, l'activité de recherche est attestée par les rapports de *pré-soutenance* de thèse (indispensable) et des publications dans des conférences ou des revues. L'activité d'enseignement est attestée par un minimum d'heures effectuées dans la discipline, à des niveaux variés. Nous apprécions lorsque ces activités sont complétées par une participation aux charges collectives habituelles (nous sommes évidemment conscients qu'un jeune docteur n'a eu que rarement l'occasion de faire ses preuves en la matière).

Lorsque ces critères ne sont pas tous vérifiés, nous admettons des « compensations ». Une activité d'enseignement conséquente et diversifiée peut compenser un dossier recherche un peu juste, de même qu'un dossier recherche de très bonne qualité peut contrebalancer un dossier enseignement un peu faible. Il n'est pas possible de quantifier ces différents aspects, la section préférant ne pas définir ces pondérations a priori, car chaque dossier constitue un cas particulier.

La thèse et les rapports de pré-soutenance de celle-ci sont des éléments significatifs pour porter un jugement sur l'activité de recherche, en particulier dans la qualification des maîtres de conférences. Les publications sont également importantes et il faut avoir à l'esprit que la quantité ne saurait compenser l'absence de qualité. Pour ce qui concerne les travaux à la frontière d'autres disciplines il est important qu'ils restent évaluables en section 27 : un dossier dont les rapporteurs sont tous pris à l'extérieur de la section et dont les publications relèvent toutes d'un autre domaine est toujours problématique.

Nous demandons que l'enseignement soit effectué dans la discipline informatique, attestant ainsi la volonté d'être un enseignant-chercheur de cette discipline. Cependant nous admettons que l'enseignement soit en dehors de l'informatique ou à la frontière de la discipline, lorsque l'appartenance à la discipline est pleinement attestée par la formation initiale et par les activités de recherche.

Nous admettons de la part des jeunes docteurs qu'ils aient eu une participation faible aux enseignements, mais pas que leur dossier ne fasse aucune référence à une activité d'enseignement passée ou à venir.

Nous considérons que les enseignants de longue date doivent avoir montré leur capacité à assurer des enseignements dans diverses composantes de la discipline, ainsi que leur intérêt pour la recherche en informatique par une thèse récente ou quelques publications significatives récentes.

De la même façon, nous attendons des candidats au titre de l'expérience professionnelle qu'ils fassent la preuve de leur connaissance du profil universitaire par une expérience de la recherche attestée et une expérience de l'enseignement en informatique dans des environnements proches de l'Université.

Qualification aux fonctions de professeur

En plus des critères précédents, évidemment renforcés, il nous semble que le candidat doit avoir fait la preuve de ses capacités d'animation et d'encadrement de la recherche, de l'enseignement et de la vie universitaire, et ce, toujours dans la discipline informatique. Du point de vue de la recherche, cela peut être attesté, par exemple, par la création d'un axe de recherche, l'animation d'une équipe ou l'encadrement de jeunes chercheurs, toutes choses ayant en principe été validées par l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches. Nous attachons également de l'importance à l'expérience d'enseignement qui, quant à elle, n'est pas validée par l'habilitation. En particulier, il nous semble que quelques heures dispensées en DEA sur un sujet pointu constituent une expérience bien marginale. Nous nous attendons à trouver dans le dossier un exposé convaincant des motivations du candidat en matière de formation.

Le dossier aux rapporteurs

Comme conséquence de l'analyse explicitée au paragraphe précédent, le dossier en tant qu'objet doit être porteur de deux types d'informations qui sont matière à évaluation :

- Des informations factuelles (enseignements, recherches, publications, charges). Elles sont nécessaires pour évaluer le « passé » du candidat et sa capacité à faire carrière dans l'environnement universitaire.

- Des informations qualitatives. Elles permettent au lecteur du dossier d'appréhender le candidat et font qu'un dossier est bien fait. Elles sont constituées, par exemple, de la description des projets de recherche et d'enseignement envisagés, de lettres de recommandation, d'actions de valorisation, etc. Elles sont un argumentaire pouvant inciter les rapporteurs à penser que le candidat a un potentiel intéressant, quels que soient par ailleurs les faits attestés en matière d'enseignement et de recherche pourvu qu'ils soient au-dessus du minimum exigible.

Nous proposons d'organiser le dossier en plusieurs parties dont le contenu est précisé ci-après, la notation (MC) s'adressant aux candidats à la qualification aux fonctions de maîtres de conférences et (PR) aux candidats à la qualification aux fonctions de professeurs.

Curriculum Vitæ

- Identité : Nom, prénom, naissance, adresse.
- Depuis le Baccalauréat (MC) ou depuis le DEA ou sa dispense (PR), préciser :
 - Pour chaque année où un diplôme a été obtenu : lieu, date, mention.
 - Pour un DEA (resp. diplôme d'ingénieur): identité du responsable et sujet du mémoire (resp. du projet de fin d'études et/ou du stage).
 - Pour une thèse ou une habilitation à diriger des recherches : identité du directeur de thèse (habilitation), des rapporteurs et des membres du jury ; mémoire de thèse (habilitation); rapports de pré-soutenance et de soutenance (les faire envoyer le cas échéant par l'établissement ou par le directeur de thèse (habilitation)).

Rappelons que le seul rapport de soutenance n'a aucune valeur scientifique et que les rapports de pré-soutenance sont des éléments essentiels d'appréciation dont il est important de disposer.
- Fonctions assurées :
 - Lieux et dates des prises de fonction. Joindre une description succincte de ces fonctions si elles ne relèvent pas de l'Éducation nationale ou si elles présentent des particularités notoires.
 - Attestation et avis des responsables directs.

Nous insistons tout particulièrement sur l'intérêt de joindre au dossier des attestations ou appréciations sur la carrière antérieure, qui viennent conforter et étayer la description des activités du candidat.

Il est utile que les candidats, ayant (ou ayant eu) une activité professionnelle à l'extérieur de l'enseignement et la recherche, décrivent cette activité, et expliquent ce que cette expérience peut apporter dans le milieu universitaire. En particulier, les associés sont invités à présenter le contexte professionnel et universitaire de cette association.

Enseignement

- Décrire l'ensemble des activités pédagogiques en détaillant au moins les trois dernières années effectives (abstraction faite du service national, des maternités ou autre interruption forcée). Pour chaque activité on précisera le sujet, la durée, le niveau, le public, les effectifs, la nature (cours, TD, TP, projets, etc), et on en donnera un contenu en précisant sous quel statut elle a été exercée (vacataire, ATER, associé, etc.).
- Fournir une attestation du responsable direct d'enseignement, au moins pour la dernière année.
- Donner la liste des photocopiés ou publications relevant des activités citées. Lorsque ces travaux sont collectifs, il est nécessaire de préciser tous les auteurs et de permettre l'évaluation de la participation personnelle du candidat. Lorsque certains des documents pédagogiques produits par le candidat sont accessibles sur le *web*, il est utile de donner leur référence.
- Présenter un texte synthétique précisant les enseignements que le candidat se sent prêt à assurer (domaine, publics) soit parce qu'il en a l'expérience soit parce qu'il souhaite investir dans cet enseignement. Rappelons toutefois que le CNU n'a pas à juger des besoins particuliers de tel ou tel établissement.

Pour les chercheurs et ingénieurs n'ayant jamais eu de charge obligatoire d'enseignement, une implication personnelle dans les filières existantes sera appréciée car il est bien connu que de nombreuses possibilités existent dans les établissements. Cependant, afin de ne pas décourager ce genre de candidatures – souvent très intéressantes du seul point de vue scientifique – nous acceptons d'être moins exigeants sur le volume des activités en question. Dans ce cas, les motivations pour le métier d'enseignant chercheur et la démonstration d'une préparation à ces fonctions sont des composantes indispensables du dossier. Toutefois, la qualification aux fonctions de professeur implique un minimum d'expérience d'enseignement.

Recherche

- Décrire les activités de recherche en détaillant complètement au moins les trois dernières années effectives :
 - Sujet, lieu et nature de chaque activité
 - Résultats obtenus
 - résultats théoriques ou méthodologiques, synthèses,
 - résultats d'expériences, mesures, évaluations,
 - propositions de langages, d'architectures logicielles ou matérielles,
 - développement de logiciels ou de matériels.
 - Diffusion de ces résultats
 - Organisation de colloques, formations spécialisées, réalisation de logiciels, distribution de produits, etc.
 - Séjours extérieurs, relations mises en œuvre, coopérations éventuelles, etc.
 - Participation significative à de grands programmes (ERASMUS, ESPRIT, etc...).
 - Encadrement éventuel de projets de fin d'études d'ingénieur, mémoires CNAM, mémoires de DEA ou de thèses, en précisant le pourcentage de participation du candidat dans cet encadrement et la durée.
 - Participation à des jurys de thèse, éventuellement en tant que rapporteur.
 - Participation à la diffusion internationale de la recherche française, autrement que par des conférences, ou des articles.

- Attestation au minimum du responsable de recherche actuel.
- Présentation du projet de recherche personnel du candidat.
- Liste des publications (autres que les photocopiés et mémoires cités par ailleurs), mentionnant la part du candidat en cas de publication collective, et répartie comme suit :
 - Ouvrages édités ou participations à de tels ouvrages.
 - Articles publiés ou acceptés :
 - dans des revues d'audience internationale avec comité de rédaction,
 - dans des revues d'audience nationale avec comité de rédaction,
 - dans des revues sans comité de rédaction.
 - Communications effectuées ou acceptées :
 - à des manifestations d'audience internationale avec comité de sélection,
 - à des manifestations d'audience nationale avec comité de sélection,
 - à des manifestations sans comité de sélection,
 - à des séminaires internes.
 - Autres publications
 - autres formes de publications (préciser la forme et l'audience): posters, « articles courts », présentation de prototype...
 - rapports internes, rapports de fin de contrats, documentation technique,
 - brevets.

Il est recommandé de présenter les publications en plusieurs sous-listes, en s'inspirant de la classification ci-dessus. Chacune des publications doit être clairement identifiable. Le candidat doit être conscient de la différence entre une publication dans les actes d'une manifestation importante et les travaux présentés dans un des ateliers parallèles (*workshops*) organisés pendant la même manifestation. Le taux de sélection d'une conférence, lorsqu'il est connu, est un élément que les rapporteurs apprécient.

Il faut insister sur la notion d'audience, internationale ou nationale, qui découle plus de la composition du comité de programme que de la localisation de l'éditeur de la revue ou du congrès. Ainsi une conférence dont le comité de programme est exclusivement américain est nationale, alors qu'une conférence en France dont le comité de programme est issu des cinq continents sera internationale. Il peut parfois être utile, pour lever l'ambiguïté sur l'audience, de joindre une copie du comité de programme.

Les publications soumises et non encore acceptées peuvent éventuellement être mentionnées ; il doit être clairement établi que le processus de soumission est effectivement en cours, et que la publication n'a pas été refusée. Si l'acceptation intervient après l'envoi du dossier aux rapporteurs (mais avant l'examen par le CNU), il est recommandé de leur faire parvenir le justificatif d'acceptation.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les arrêtés fixant les modalités d'application des décrets, tant pour la qualification que pour le recrutement définissent en général une limite au nombre de documents, travaux, ouvrages et articles, pouvant être envoyés aux rapporteurs (probablement 3 pour les candidats maîtres de conférences et 5 pour les candidats professeurs). Cette *auto-évaluation* doit être effectuée avec le plus grand soin.

Charges collectives

- Pour chaque année ayant donné lieu à des activités administratives et en détaillant complètement au moins les trois dernières années effectives :
 - Sujet, lieu et nature de chaque activité.
 - Évaluation du temps consacré à ces activités et des éventuels résultats obtenus.
- Pour au moins la dernière année, attestation d'un responsable direct.

Informations complémentaires

Il est important de noter qu'un dossier bien fait facilite un jugement objectif des rapporteurs. Ceux-ci s'attachent à apprécier au mieux le dossier qui leur a été confié, quitte à faire appel à des experts extérieurs. Cela explique l'importance des lettres d'appréciation jointes au dossier. Cependant c'est l'ensemble de la section du CNU qui statue et endosse la responsabilité de la décision.

Le refus de la qualification d'un candidat par le CNU n'est pas forcément un désaveu de son activité par les membres de la section, mais peut être dû à une insuffisance du dossier par rapport aux critères énoncés. Le bureau de la section rédige le motif de ce refus, ce qui devrait permettre au candidat d'œuvrer pour une meilleure reconnaissance par le CNU, si toutefois le candidat relève bien de la section 27.

Notons enfin que la qualification est accordée pour *quatre années*.

Les dates à retenir

Les informations ci-après ont été copiées à partir de : <http://www.education.gouv.fr/dpe/calqlf1.htm>

et les auteurs ne sont responsables ni de leur pertinence ni des changements éventuels qui pourraient intervenir.

12 octobre 1999	Publication de l'arrêté d'ouverture pour l'inscription sur la liste de qualification
10 novembre 1999	Clôture des inscriptions
du 10 au 21 janvier 2000	Désignation des rapporteurs par le CNU
31 janvier 2000	Envoi du nom des rapporteurs aux candidats (la thèse - ou l'habilitation - doit avoir été soutenue à cette date)
du 6 au 31 mars 2000	Réunion des sections du CNU
du 3 au 7 avril 2000	Envoi des résultats de la qualification

Nouvelles du CNRS et de l'INRIA

- Compte rendu intersyndical de la session de printemps de la section 07 du comité national de la recherche scientifique 30, 31 mars et 1er avril 1999
- Dernières nouvelles de la section 07 du comité national de la recherche scientifique
- Promotions et recrutements de chercheurs au CNRS en 1999
- Calendrier prévisionnel du CNRS
- Recrutement de chercheurs à l'INRIA en 1999

Compte rendu intersyndical de la session de printemps de la section 07 du comité national de la recherche scientifique 30, 31 mars et 1er avril 1999

R. Chatila (SNCS), P. Sainrat (SNCS), P. Weil (SNCS)

Ont participé aux travaux les membres de la section : M. Banâtre, R. Chatila (président), P. Comon, L. Dugard, P. Escudier, G. Favier, J.-P. Gouyon, M. Habib, J.-L. Lacombe, J.-C. Laprie, N. Lefort-Piat, B. Plateau, A. Rauzy, M. Richetin, P. Sainrat, P. Sallé, A. Valibouze, E. Walter, P. Weil;

ainsi que, pendant tout ou partie de la session, B. Dubuisson (directeur scientifique adjoint du département SPI), J.-C. Pomerol et B. Lorho (chargés de mission au CNRS), H. Charbonneau (assistant du Comité National), et M. Sorriaux (assistante de gestion de la section 07).

1 Politique générale

Du fait du retard pris par le rédacteur de ce compte-rendu, les informations qui suivent, particulièrement celles qui concernent les débats en cours au CNRS et autour de la mission parlementaire Le Déant - Cohen, ne sont plus tout à fait à jour... On se consolera en trouvant ici aussi les résultats du jury d'admissibilité, qui s'est tenu les 19, 20 et 21 mai.

1.1 Informations diverses et discussion de politique générale

Le président accueille Michel Habib, nouveau membre de la section élu en remplacement de D. Arquès. Il rappelle aussi la démission de P. Lirou, et qu'aucune vacance de poste n'a été publiée pour le moment.

1.1.1 Le point sur les développements récents

R. Chatila fait ensuite le point sur les développements intervenus depuis la session plénière du Comité National du 14 décembre 1998. Le projet de décret contesté a depuis été retiré, même si le principe d'une réforme du CNRS reste à l'ordre du jour du Ministère.

Les débats publics autour de cette session plénière ont aussi abouti à la nomination d'une mission parlementaire : le premier ministre a demandé à deux députés (Jean-Yves Le Déant, Meurthe et Moselle, Professeur d'Université; et Pierre Cohen, Haute Garonne, IR INRIA à l'IRIT) de lui remettre un rapport d'ici le mois de juillet, sur les liens entre la Recherche et l'Université (et inter-organismes), mais aussi sur le recrutement, l'évaluation, la structure des unités, la rejuvénation et le soutien aux jeunes chercheurs et jeunes équipes. Ces députés proposent des forums largement ouverts (sur le web, par email et lors d'auditions en avril), suivis d'un forum national le 26 juin, intitulé *Quelle recherche pour demain ?*

Parallèlement, la CPCN (Conférence des présidents du comité national) a continué à se réunir régulièrement. Elle entend nourrir le travail des deux députés, et les soutenir pour qu'il émerge de leur rapport une vision claire et constructive de l'avenir de la recherche française. A cet effet, elle a ouvert elle aussi des forums de débat, sur 5 thèmes : (a) la recherche en France, en Europe et dans le monde; (b) les processus décisionnels (politique scientifique, autonomie des organismes, des unités, évaluation); (c) les relations entre la recherche et l'Enseignement Supérieur; (d) les métiers et les structures de la recherche; (e) les transferts et la valorisation.

Parallèlement encore, C. Bréchnignac a lancé une mission interne de réflexion sur l'évolution du CNRS (intitulée *CNRS Avenirs*, menée par Y. Farge, assisté par un comité qui comprend un représentant de la CPCN). Cette mission doit se concentrer autour de quelques chantiers, et sa première phase devrait aboutir vers la fin de 1999. Les chantiers en question sont les suivants : (a) les relations humaines; (b) la stratégie du CNRS à l'horizon 2010; (c) les méthodes de définition d'une politique scientifique; (d) quels laboratoires pour la prochaine décennie; (e) l'évaluation des laboratoires, des programmes de recherche, des personnels; (f) le fonctionnement du CNRS.

Avec ces différentes initiatives, on assiste à un renouvellement des relations entre le Comité National et la Direction du CNRS. A la suite de la session plénière du CN, il est apparu que ces relations pouvaient être améliorées, dans le sens d'une plus grande synergie. Il existe maintenant une réunion régulière entre C. Bréchnignac et le bureau de la CPCN où

tous les sujets sont abordés, et qui est le lieu d'une concertation réelle. C'est une évolution très positive, dont on peut souhaiter qu'elle se mette en place également avec les directions de département.

Dans ce cadre, C. Bréchnac a demandé aux sections de réfléchir et de se prononcer sur plusieurs questions : (a) les comités d'évaluation; (b) l'auto-service dans les sections; (c) la mobilité au recrutement.

1.1.2 Bref débat sur les comités d'évaluation

La section s'engage ensuite dans un débat sur les comités d'évaluation, qui remplaceraient les actuels comités scientifiques des laboratoires, et dont une version a été expérimentée dans le département SC.

Les points principaux du débat sont les suivants. Pour réellement remédier aux faiblesses des actuels comités scientifiques (grand messe et langue de bois...), l'idée d'une commission plus ramassée est séduisante. Il reste à trouver les mécanismes pour qu'elle évite les écueils évidents : le copinage dans un sens, et le règlement de comptes dans l'autre.

Le déroulement des futurs comités d'évaluation sera crucial; il importe en particulier de privilégier les discussions directes par rapport aux présentations. Il ne faut pas pour autant négliger l'importance de la préparation d'exposés et de démonstrations "en interne" dans les laboratoires concernés.

Une bonne partie de la discussion porte sur le rôle de la Direction des départements concernés lors de ces comités : certains intervenants considèrent que de sains principes de séparation imposent que la direction n'assiste pas à ces comités; d'autres estiment qu'il est préférable qu'elle profite de ces moments privilégiés pour "écouter", et qu'elle doit donc y jouer un rôle d'observateur. Aucun membre de la section n'approuve l'idée que la Direction préside ou mène les débats de ces Comités.

En ce qui concerne la périodicité des visites de ces comités, l'opinion qui se dégage favorise une périodicité de 2 ans, afin de permettre un suivi plus significatif (moins symbolique), et notamment de pouvoir mettre en rapport les réalisations et les objectifs annoncés avant que ces derniers ne soient devenus de l'histoire ancienne.

Le dernier point débattu en détail par la section est l'articulation entre le travail (et les rapports) de ces comités et celui des sections du comité national. Une ambiguïté certaine est décelée, qui conduit à souhaiter fortement une représentation des sections concernées au sein des comités d'évaluation. L'expérience de l'INRIA permet également de penser qu'indépendamment de textes réglementaires, le rapport d'experts "extérieurs" prendra plus de poids que celui qui sera perçu comme interne, ce qui conduirait à un court-circuitage du CN.

1.1.3 Divers

Concernant la mobilité au recrutement, on se rappelle que notre section avait conclu en octobre dernier qu'elle ne peut être imposée; elle était en 1998 de 50% en 07, si l'on adopte comme critère le recrutement dans un laboratoire autre que celui de la thèse.

Par ailleurs, la section adopte le texte suivant, relatif au remplacement de membres de la section démissionnaires.

La section 07 du Comité National souhaite que la réglementation soit modifiée dans le cas de la démission en cours de mandat d'un membre élu par un scrutin de liste : l'appel à candidatures, suivi d'élection par la section, ne devrait avoir lieu que si aucun des suivants de la liste à laquelle appartenait le démissionnaire n'est disponible.

1.2 Intervention de J.-J. Gagnepain

1.2.1 Sur les comités d'évaluation

A l'arrivée de J.-J. Gagnepain, R. Chatila résume les débats qui viennent d'avoir lieu sur les comités d'évaluation, et le directeur scientifique du département propose de continuer sur ce thème. Il commence par un bref rappel historique sur les comités scientifiques, ex-comités de direction, qui ont commencé à prendre forme avec l'émergence des unités associées, soit donc depuis plus de trente ans, et sur ce qu'ils ont apporté de mouvements et d'idées nouvelles dans les laboratoires. Il est cependant temps de renouveler le système, comme il est normal de le faire périodiquement, en particulier pour remédier à une croissance trop importante de la taille de ces comités.

Il règle rapidement la question de la présence de la direction scientifique lors des réunions des futurs comités d'évaluation ("qu'elle soit là comme membre, observateur ou invité, la direction viendra et parlera").

Le concept de comité d'évaluation est encore fluctuant, en phase d'expérimentation, et il devra être ajusté en route. La ligne directrice actuellement est de maintenir la taille au plus juste (6 personnes), ce qui ne manque pas de poser des problèmes de représentativité (surtout lorsque plusieurs tutelles, plusieurs départements scientifiques ou plusieurs sections du comité national sont concernés). L'idée est aussi de garder pour ces comités une partie publique, qui a son intérêt pour le laboratoire évalué, mais de développer une partie moins publique qui permette d'éviter des discours stéréotypés. Idéalement, le travail de ces petits comités, et notamment le rapport, devrait faire l'objet de plus d'efforts (donc éviter l'improvisation publique qui clôt habituellement les comités scientifiques). On peut pourtant voir les limites du travail que l'on peut exiger de bénévoles...

Un débat général bref s'engage sur ces différents points.

1.2.2 Chiffres et bilans

En ce qui concerne la section 07, la session d'automne a mené à la création de plusieurs EP : ID (Plateau), PPS (Curien), LAP (Oustaloup), SEI (Saillard), cette dernière étant une re-création. Le GdR CHMAC (Meizel) a également été créé. Enfin, des problèmes persistent au LRP.

Le budget n'est pas en augmentation. Sa répartition privilégie le soutien de base aux laboratoires. En particulier, rien ne sera donné au titre des axes prioritaires, dont l'argent a été redistribué vers le soutien de base et les projets jeunes chercheurs. Les GdR se partageront 2,4MF (2,8MF en 1998, et 7MF en 1992...) Les équipements mi-lourds sont stables (21MF) par rapport à 1998. Sur le papier, le budget du SPI indique une progression importante : c'est une illusion car il intègre maintenant le budget d'un TGE (très grand équipement) et de quelques projets inter-disciplinaires.

Les Actions Jeunes Equipes mobilisent 3,2MF pour le SPI (environ 40MF pour le CNRS). Un appel d'offres a été diffusé dans les laboratoires. Cet appel ne comporte pas d'indication officielle de limite d'âge; les spécificités mises en avant sont les projets mixtes avec des industriels, et les projets pluri-disciplinaires engageant d'autres départements. Il convient de préparer des dossiers légers. Aucune décision n'a été prise quant à l'enveloppe moyenne qui sera attribuée aux projets retenus, cette année est une année d'expérimentation.

La campagne de recrutement 1999 pour les ITA va débiter. Meilleure que les années précédentes, elle porte sur 45 postes en SPI, plus 8 postes hors enveloppe SPI mais gérés par le département, destinés à de grands équipements (4 pour IDRIS et 4 pour le TGE Lully).

Pour les chercheurs, les chiffres sont les suivants. Il y aura 284 promotions CR2-CR1 (41 pour SPI), soit autant que de promouvables à 4 ans. 177 passages CR1-DR2 (16 en SPI), chiffre en diminution depuis les premières répartitions budgétaires. 59 promotions DR2-DR1 (5 en SPI). 11 promotions DR1-DRCE1. Et 11 promotions DRCE1-DRCE2.

Le recrutement CR comportera pour le CNRS des postes ordinaires, des postes inter-départements, et des postes réservés pour les chercheurs du CNET. Ces derniers ne concernent pas la section 07. En SPI, les concours porteront sur 25 CR2 ordinaires +1 interdisciplinaire, 5 CR1 + 4 interdisciplinaires, et 16 DR2 + 4 interdisciplinaires. Ces chiffres incluent les postes réservés au CNET. Les postes interdisciplinaires se répartissent comme suit.

DR2. 1 recrutement SPI pour un laboratoire de chimie en cours de création; 3 postes CNET pour une unité SPM, recrutés par la 08.

CR1. 1 recrutement SPI-SPM, 1 recrutement SPI-SDV et 2 postes CNET (1 en SPM et 1 en SPI).

CR2. 1 recrutement SPI-SPM.

En ce qui concerne les accueils au CNRS, la répartition entre départements n'a pas été faite, donc il est impossible de donner des chiffres précis concernant SPI. En revanche, on peut dire que 170 postes budgétaires ont été réservés à cet effet, contre 100 l'an dernier. Rappelons que le processus de la délégation permet de multiplier le nombre des personnes profitant de ces postes, d'un facteur pouvant aller jusqu'à 3.

1.2.3 Divers

J.-J. Gagnepain évoque ensuite rapidement la réforme un moment envisagée du comité national (le renouvellement sera signé dans la configuration actuelle, donc sans redécoupage, mais on ignore encore la durée du prolongement de notre mandat) et la mission CNRS Avenir lancée par la Direction du CNRS.

L'auto-service par les sections a fait l'objet d'une étude chiffrée, selon laquelle cette accusation n'est pas fondée.

Le Ministère a interrogé le CNRS sur la question de la mobilité au moment du recrutement, ou si l'on veut au sujet du recrutement de chercheurs dans le laboratoire où ils ont préparé leur thèse. Certaines disciplines sont traditionnellement plus mobiles que d'autres (les mathématiques par exemple), et les SPI sont le moins mobile des départements. Une analyse plus fine montre que la mobilité est toujours plus grande en Ile-de-France (mobilité en termes de laboratoires, et non en km), et SPI est un département très décentralisé. On peut aussi voir là le poids des contacts industriels : on n'a pas envie de voir partir un doctorant qui a joué un rôle important dans le démarrage ou le déroulement d'un contrat industriel de quelque ampleur. On constate aussi un accroissement du délai entre la fin de la thèse et le recrutement d'un jeune chercheur, délai souvent occupé par un séjour post-doctoral qui peut être assimilé à une forme de mobilité... Quoi qu'il en soit, une étude est en cours, et une réponse circonstanciée sera adressée au Ministère.

2 Accueils, promotions et autres

2.1 Demandes d'accueil et de renouvellement d'accueil au CNRS

Il est rappelé que la délégation est une forme de détachement où l'université accepte de ne prendre en compte que le surcoût (en heures complémentaires) induit par l'absence de l'enseignant. Ainsi, le coût pour le CNRS d'une délégation est beaucoup plus faible que celui d'un détachement. Plus de personnes peuvent ainsi être accueillies, et le CNRS utilise prioritairement cette modalité d'accueil lorsque cela est possible.

La section considère d'abord les demandes de renouvellement d'accueil. Elle donne un avis favorable à ces demandes, avec une priorité aux demandes de deuxième année (S. Bensalem, O. Carton, N. El Farouq, M.-J. Huguet, Ch. Jacquemin, L. Jaulin, J.-C. Pesquet, E. Rémila, V. Risch, P. Sébillot, A. M. Simonet). Elle estime que la demande de Ch. Frougny s'apparente à une demande de troisième année, comme celle de M. Boutayeb.

Le classement final de la section est le suivant. Les catégories A et B sont assorties, respectivement, d'un avis très favorable et d'un avis favorable. La catégorie C correspond à un avis défavorable.

A) S. Bensalem, H. Bonneau Maynard, M. Bras, O. Carton, Ch. Collet, Ph. Dague, N. El Farouq, J.-P. Folcher, J.-G. Ganascia, Ch. Golbreich, M.-J. Huguet, Ch. Jacquemin, L. Jaulin, L. Mounier, J.-C. Pesquet, D. Pomorski, J.-B. Pourciel, E. Rémila, V. Risch, P. Sébillot, A. M. Simonet, K. Smaili, B. Vallée.

B) J.-P. Aubin, V. Belynyck, Ch. Boitet, M. Boutayeb, Ch. Frougny,

C) A. Drogoul, C. Petit

2.2 Promotions

2.2.1 Promotions CR2 - CR1

La section estime que l'ensemble des CR2 promouvables "à 4 ans" mérite d'être promu. En conséquence elle classe premiers ex-æquo Mme et MM. Abry, Collard, Demri, Koiran, Lacroix, Ossoona de Mendez, Petitjean, Vaudenay, Waeselynyck, Yovine.

2.2.2 Promotions DR1 - DRCE

La section classe premiers ex-æquo J.-C. Bermond et J.-C. Laprie.

Elle met en avant également, hors classement, le nom de J. Descusse, et adopte la phrase suivante.

La section 07 reconnaît l'excellence des travaux scientifiques de Jacques Descusse. Cependant, vu l'importante activité d'administration de la recherche, elle estime que ce dossier doit être reconnu dans le cadre de la commission 41 (Gestion de la Recherche).

2.2.3 Promotions DR2 - DR1

La section classe deux noms :

1. Chassery
2. Landrault

2.3 Divers

2.3.1 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section vote la titularisation de MM. Denis Beautemps, Franck Cassez, Marc Daumas, Ian Mackie, Fabrice Neyret, Silviu Niculescu, Philippe Owezarski et Stéphane Pérennes. Elle décide de prolonger de six mois le stage de M. Alexei Gorokhov.

2.3.2 Demandes de prise en compte du tiers complémentaire

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire pour MM. Laurent Amsaleg, Antonio Loria, David Pointcheval.

2.3.3 Demandes de mobilité

La section donne un avis favorable aux demandes de nouvelle affectation qui lui ont été soumises. Il s'agit des demandes de MM. Ph. Hoogvorst (vers l'URA 820); Y. Saouter (vers l'UMR 6616) et Y.-M. Visetti (vers l'EP 2050 et la section 34).

2.3.4 Evaluation d'un laboratoire

La section examine le laboratoire qui lui a été soumis. Il s'agit de l'UMR 5551, *Travail et Cognition*, dirigée par J.-M. Cellier. La section émet un avis favorable quant au renouvellement du contrat d'association de cette unité.

2.3.5 Soutien aux revues

La section 07 émet un avis favorable pour le soutien des revues suivantes : *Intellectica* -- *JESA-APII* -- *Mathématiques, informatique et sciences humaines* -- *Networking and Information Systems* -- *Operations Research* -- *Revue des Systèmes de décision* -- *Technique et Science informatique* -- *Theoretical Informatics and Applications* -- *Traitement du signal*.

2.3.6 Cristal du CNRS

Le section regrette que le calendrier concernant l'attribution du Cristal du CNRS ne lui permette pas d'en débattre en session. Elle adopte le texte suivant.

La section 07 du Comité National propose que les modalités d'attribution du Cristal du CNRS soient modifiées, afin que les sections du Comité National y jouent le même rôle que pour les médailles de bronze et d'argent.

2.3.7 Médailles

La section propose P. Koiran pour une médaille de bronze, et P. Cousot pour une médaille d'argent.

3 Concours de recrutement

Les auditions des candidats aux concours CR2 et CR1 ont eu lieu à Jussieu les 10, 11 et 12 mai. Les jurys d'admissibilité des concours CR2, CR1 et DR2 se sont tenus les 19, 20 et 21 mai. Il faut souligner que les classements émis par le jury ne sont pas définitifs, et peuvent être modifiés par le jury d'admission, qui siègera en juillet.

07/01 - 4 directeurs de recherche de 2ème classe

Il y avait 56 candidats. On rappellera pour mémoire qu'il y avait en 96, 97 et 98 respectivement 6, 7 et 6 postes ouverts au concours. Cette année, 5 candidats ont été classés.

1. J.-M. Muller
2. J.-P. Briot
3. L. Pronzato
4. A. Mohamad-Djafari
5. P. Saint-Dizier

07/02 - 1 chargé de recherche de 1ère classe

Il y avait 19 candidats, 2 ont été classés.

1. M. Nikolova
2. S. Mir Bernado

07/03TI - 1 chargé de recherche de 1ère classe fléché

Le fléchage était le suivant : *Mathématique et informatique du génome affecté au Laboratoire statistique des processus en milieu médical à Paris*. Il y avait 3 candidats, un seul a été classé.

1. P. Nicodème

07/04TI - 1 chargé de recherche de 1ère classe fléché

Le fléchage était le suivant : Algorithmie pour les neurosciences affecté au Laboratoire de physiologie de la perception et de l'action au Collège de France à Paris ou à l'Institut Alfred Fessard à Gif -sur-Yvette. Il y avait 5 candidats, 2 ont été classés.

1. L. Borg Graham
2. J. McIntyre

07/05 - 4 chargés de recherche de 2nde classe

L'intitulé du concours portait la mention suivante : 4 chargés de recherche de 2ème classe dont 1 affecté au Laboratoire Lorrain de recherche en informatique et ses applications à Vandœuvre lès Nancy. Il y avait 109 candidats, 6 ont été classés.

1. F. Lamiroux
2. S. Tripakis
3. S. Baillet
4. G. Schaeffer
5. E. Rivals
6. Ph. Baptiste

07/06T - 1 chargé de recherche de 2nde classe fléché

Le fléchage était le suivant : Télécommunication et image : indexation et recherche d'images, tatouage, compression. Il y avait 12 candidats, 2 ont été classés.

1. F. Lazarus
2. C. Fontaine

07/07T - 1 chargé de recherche de 2nde classe fléché

Le fléchage était le suivant : *Apprentissage et mécanisation de l'inférence*. Il y avait 7 candidats, 2 ont été classés.

1. N. Peltier
2. R. Sabaddin

Dernières nouvelles de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

P. Weil -- 29 septembre 1999

Le bureau de la section 07 s'est réuni le 14 septembre 1999, pour préparer la session d'automne, dont la tâche principale est l'évaluation des unités associées au CNRS ou désirant le devenir. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur la situation de la section, quelques mois après la session de printemps et la réunion des jurys de recrutement.

La section, au cours d'une télé-réunion, la section a également élu un nouveau membre. À la suite de la démission de Patrick Lirou (IRIT), élu C (collège ITA), la section a élu Eric Picheral (IRISA).

Des nouvelles, pêle-mêle...

Le mandat des membres de la section a été officiellement prolongé jusqu'au 15 août 2000. Rappelons que l'élection qui aurait dû avoir lieu au printemps dernier, à l'issue d'un mandat normal de 4 ans, a été repoussée du fait de l'incertitude quant à la modification du contour des sections du comité national, et donc de la constitution des listes électorales. Une modification très profonde était souhaitée par le Ministre, avec une division par deux du nombre des sections, mais finalement, il n'y a aucun changement.

L'élection du prochain comité national aura lieu au printemps 2000. Si les agents CNRS sont inscrits d'office sur les listes électorales, les professeurs et maîtres de conférence des unités associées peuvent y être inscrits sur leur demande (d'ici le 15 octobre, voir la page d'accueil du Secrétariat Général du Comité National, <http://www.cnrs.fr/sgcn/accueil.html>). Les collèges des professeurs et des maîtres de conférence élisent chacun 2 membres de la section.

La mission parlementaire Cohen - Le Déant a remis ses conclusions au Premier Ministre en juillet, et ce texte est disponible notamment sur la page web du CNRS <http://www.cnrs.fr>. On ne sait encore rien des suites que ce rapport connaîtra.

En ce qui concerne l'accueil d'enseignants-chercheurs au CNRS, la section 07 bénéficie en 1999-2000 d'un détachement, 12 nouvelles délégations et 11 renouvellements. Desquels il faut soustraire quelques démissions, en particulier de maîtres de conférence entre temps promu(e)s professeurs.

Les jurys d'admission ont suivi l'avis du jury d'admissibilité pour les concours CR et DR. De plus, la section a bénéficié de postes supplémentaires, dont ont profité le candidat DR2 et les deux candidats du concours CR2 général inscrits en liste complémentaire. La liste des candidats admis est donnée un peu plus loin.

À signaler enfin :

- La mise en place progressive des comités d'évaluation, appelés à se substituer aux comités scientifiques. Les premiers devraient avoir lieu, pour la 07, d'ici à la session d'automne.
- La disparition annoncée de la distinction entre UMR et UPRES-A : il n'y aurait plus, dans les contrats à venir, que des UMR. Les EP (équipes postulantes) et les ERS (équipes en restructuration) disparaîtraient également, pour devenir des FRE (formations de recherche en évolution).

Promotions et recrutements de chercheurs au CNRS en 1999

Par Pascal Weil

Jean-Marc Chassery (TIMC) a été promu DR1, ainsi que Jacky Estublier (LSR) au titre de la section 42 (valorisation).

Jean-Claude Laprie (LAAS) a été promu DRCE1.

Ont été recrutés au concours DR2 (07-01) : J.-M. Muller (LIP), J.-P. Briot (LIP6), L. Pronzato (I3S), A. Mohammad-Djafari (L2S), et P. Saint Dizier (IRIT).

A été recrutée sur le concours CR1 (07-02) : M. Nikolova (LTCl).

A été recruté sur le concours CR1 (07-03 TI) *Mathématique et informatique du génome* : P. Nicodème (LSM).

A été recruté sur le concours CR1 (07-04 TI) *Algorithmie pour les neurosciences* : L. Borg-Graham (IAF).

Ont été recrutés sur le concours CR2 (07-05) : F. Lamiroux (LAAS), S. Tripakis (VERIMAG), S. Baillet (NGIC), G. Schaeffer (LORIA), E. Rivals (LIRMM), Ph. Baptiste (HeuDiaSyC).

A été recruté sur le concours CR2 (07-06 T) *Télécommunication et image : indexation et recherche d'images, tatouage, compression* : F. Lazarus (IRCOM).

A été recruté sur le concours CR2 (07-07 T) *Apprentissage et mécanisation de l'inférence* : N. Peltier (Leibniz).

Par ailleurs, la section 01 (Mathématiques et outils de modélisation) a recruté sur le concours CR2 (01-06 TI) *Arithmétique et informatique* : J.-Ch. Novelli (LIFL).

Remarque. Les concours *TI* avaient la particularité, outre leur fléchage inter-disciplinaire, de faire choisir par une section des chercheurs devant être affectés dans des unités d'une autre section.

Calendrier prévisionnel du CNRS

15 octobre 1999: date limite de dépôt de la demande d'inscription sur les listes électorales des professeurs et maîtres de conférences des unités associées.

2 au 5 novembre 1999: session d'automne.

Aucune date fixée pour la session de printemps 2000

Recrutement de chercheurs à l'INRIA en 1999

Par Pascale Charpin

Voici les extraits de procès verbal d'admission des chercheurs à l'INRIA, classés, dans chaque catégorie, par ordre de mérite.

Chargés de recherche de 2ème classe

- Ur Lorraine :
 - 1- F. Mazenc
 - 2- O. Bournez
 - 3- K. Daoudi
- Ur de Rennes :
 - 1- L. Mevel
 - 2- P. Michaud
- Ur de Rhones-Alpes :
 - 1- A. Tisserand
 - 2- P. Sturm
- Ur de Rocquencourt :
 - 1- L. Segoufin
 - 2- J.F. Gerbeau
 - 3- F. Clement
 - 4- F. Pottier
- Ur de Sophia-Antipolis
 - 1- E. Hubert
 - 2- G. Barthe
 - 3- P. Kornprobst
 - 4- F. Bremond

Directeurs de recherche de 2e classe

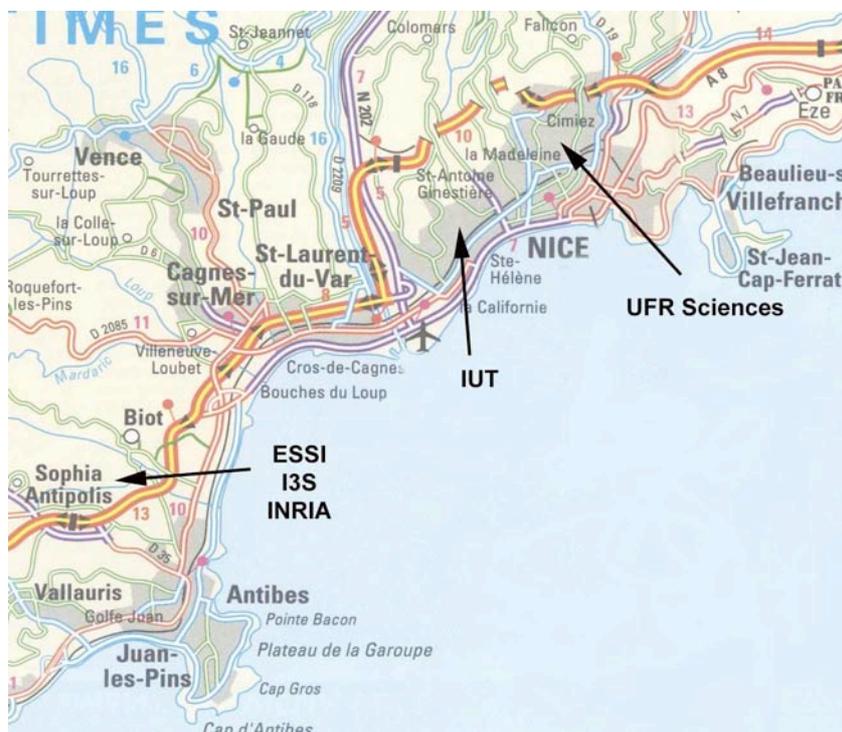
- 1 - G. Rubino
- 2 - S. Cluet
- 3 - O. Coulaud
- 4 - F. Fages
- 5 - W. Dabbous
- 6 - A. Viari

L'informatique à Nice Sophia Antipolis

Par Jean-Marc Fedou

Le Conseil d'Administration de SPECIF s'est réuni les 24 et 25 juin 1999 à Nice, et il a été prévu de délocaliser ainsi un conseil d'administration par an. Ce sera l'occasion de faire régulièrement une présentation de l'Informatique dans la région concernée, de telle sorte que l'on puisse au fil des ans avoir une carte de l'Informatique en France. Voilà donc en quelques pages une présentation succincte de la situation de l'Informatique à Nice.

L'université de Nice Sophia Antipolis est une université pluridisciplinaire dont le campus s'étend principalement entre Sophia-Antipolis et Nice, distant d'une trentaine de kilomètres, certains centres, tels Cannes ou Menton étant encore plus éloignés. Deux centres de recherche en Informatique sont présents sur le site de Sophia Antipolis, l'INRIA Sophia et le laboratoire I3S. L'enseignement de l'Informatique sous la tutelle de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA) est dispensé principalement à l'UFR Sciences (à Nice sur le site de Valrose), à l'IUT d'Informatique (à Nice dans le quartier de Fabron), à l'école d'ingénieur de l'ESSI (à Sophia Antipolis) et également à l'UFR de lettres (à Nice). Les recrutements en Informatique dans ces diverses formations de l'UNSA dépendent d'une même commission de spécialistes 27^{ème} section et tous les enseignants chercheurs en Informatique font partie du laboratoire I3S, d'où pour certains des trajets assez longs entre les sites d'enseignement et de recherche. La liste ne serait pas complète sans mentionner la présence forte à Sophia Antipolis d'autres écoles dans le domaine de l'Informatique : école des Mines de Paris (T&M et CMA), l'école Nationale des Ponts et Chaussées (CERMICS), l'école Nationale Supérieure des Télécommunications et l'institut polytechnique de Lausanne (institut EURECOM) et l'école d'ingénieurs ESINSA.



L'INRIA Sophia-Antipolis

L'unité de recherche de l'Inria à Sophia Antipolis a ouvert ses portes en 1983. Des recherches et des actions de développement y sont menées sur les thèmes retenus par l'Inria, centrés autour des technologies de l'information (réseaux et systèmes, logiciel et calcul symbolique, interaction homme machine, images, données et connaissances et optimisation de domaines complexes).

S'appuyant sur ses 80 chercheurs, regroupés en une vingtaine de projets de recherche qui rassemblent près de 300 scientifiques (450 personnes avec les supports techniques et administratifs), l'unité de recherche joue son rôle au plus haut niveau international, en particulier, mais pas uniquement, dans les domaines de la vision par ordinateur, des réseaux et de l'Internet ou de la programmation temps réel. La présence de nombreux visiteurs étrangers témoigne de la richesse de ces contacts internationaux. Le transfert technologique est aussi au cœur des préoccupations de l'INRIA, comme en témoignent de nombreux contrats de recherche avec des partenaires européens, français, ou régionaux, mais aussi la création de plusieurs sociétés de technologie, comme Ilog, qui connaît une forte croissance internationale, Istar, implantée à Sophia Antipolis qui est leader dans son marché de la topographie numérique ou REALViZ, société d'édition de logiciels de traitement d'images pour le trucage numérique et l'animation en images de synthèse. Par le libre accès à son centre de documentation, la participation de son équipe de soutien informatique au développement du réseau régional et l'implication de ses chercheurs dans les plus prestigieux établissements de France et dans les enseignements de troisième cycle régionaux, l'unité de recherche participe pleinement à l'essor régional.

La formation par la Recherche est une tâche essentielle de l'Inria ; l'Unité de Recherche de Sophia Antipolis accueille ainsi de très nombreux stagiaires, ingénieurs et doctorants. Ceux-ci disposent, dans un cadre privilégié, des matériels les plus performants pour effectuer des recherches dans les secteurs les plus porteurs des technologies de l'information. De plus, l'Inria Sophia Antipolis participe largement aux enseignements dispensés dans les formations doctorales niçoise (DEAs Informatique, RSD, ARAVIS, Mathématiques, DESS IMAFA), marseillaises (DEA MDFI), parisiennes (DEA de probabilités de Paris 6), et dans les écoles d'ingénieurs (ESSI, Ecole Centrale, Ecole des Mines, ISIA, ENSTA, ENS, X, ...).

Le laboratoire I3S

Le Laboratoire I3S (Laboratoire d'Informatique, Signaux et Systèmes de Sophia-Antipolis) crée en 1989 à partir de la fusion de deux laboratoires de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA), le LASSY et le LISSAN est une unité propre de recherche de l'enseignement supérieur (UNSA) associée au CNRS (UPRES A 6070). Le laboratoire I3S a la particularité d'être tout à fait représentatif du SPI puisqu'il regroupe à la fois des chercheurs en Informatique et en Automatique et traitement du signal, soit environ 80 membres permanents (11 chercheurs CNRS, 68 enseignants chercheurs et 11 ITA/IATOS) et 65 membres non permanents (37 doctorants, 8 post-docs, 20 stagiaires DEA et écoles d'ingénieur). Le laboratoire, qui était, jusqu'à présent localisé sur trois sites (l'IUT de Nice, l'ESSI et le Bâtiment Euclide à Sophia Antipolis) vient de regrouper ses forces à Sophia Antipolis, avec la relocalisation du site recherche de l'IUT. Cette relocalisation facilitera la mise en place de collaborations avec d'autres partenaires sophilopolitains, en particulier l'ESSI (Ecole Supérieure en Sciences Informatiques), l'ESINSA (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Nice-Sophia Antipolis), l'institut EURECOM, le centre INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), le CMA (Centre de Mathématiques Appliquées de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris) et de nombreuses entreprises.

Les activités de recherche du laboratoire sont organisées autour de 6 thèmes généraux : Architectures Logicielles et Matérielles; Images; Interaction, Preuve et Outils Logiciels; Objets, Langages, Environnements, Modélisation; Parallélisme et Combinatoire; Traitement du Signal, Automatique et Systèmes Intelligents.

L'I3S est engagé dans nombreuses collaborations, régionales (Aérospatiale, Digital, IBM, IMRA, Simulog, Thomson Marconi Sonar,...), nationales (Thomson-CSF, participation au RNRT, a divers GDR) et internationales (Etats-Unis, Brésil, Canada, Israël, Pays-Bas, ...).

L'Ecole Doctorale STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication)

L'école doctorale STIC (l'ancien ED SPI) est composée de quatre formations doctorales qui couvrent divers domaines de l'informatique (DEA Informatique, DEA RSD -Réseaux et Systèmes Distribués-, DEA Vison-Image) et de l'électronique et du traitement du signal (DEA PTT - Propagation, Télécommunications et Télédétection- et DEA SiCom -Signal et Communication Numérique- dont la création a été demandé cette année). L'exceptionnel environnement scientifique et technologique du site de Sophia Antipolis est un atout majeur de l'Ecole Doctorale. En effet, il s'agit d'un site qui réunit des grands centres de recherches publics et privés, des écoles d'ingénieurs et des entreprises de haute technologie. L'Université a un devoir d'accompagner le développement du site en fournissant des formations doctorales qui accompagnent, voire anticipent ces évolutions lourdes.

En ce qui concerne les priorités de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, la création d'un campus STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) est au centre de son développement sur le site de Sophia Antipolis. La description suivante des projets du plan U3M pour l'UNSA est parue dans la presse¹ :

"Dans l'Académie de Nice, l'association de la technopole Sophia-Antipolis a l'Université de Nice donne au comité U3M l'occasion d'un renforcement des synergies. Le premier projet phare (le terme a été préféré à celui de pole d'excellence) concerne les sciences de l'information, de la communication et des télécommunications. Tous les partenaires du comité expriment la même volonté de créer de nouvelles formations de troisième cycle, de développer des laboratoires de recherche et de renforcer les partenariats avec le CNRS ou l'INRIA. L'université devrait obtenir, sur le site de Sophia-Antipolis, les moyens de suivre l'évolution des nouvelles technologies sur la technopole."

En ce qui concerne les thématiques de recherche, le programme RNRT (Réseau National de Recherche en Télécommunications) a donné un nouvel élan aux laboratoires du site, en particulier aux partenaires de l'Ecole Doctorale. En effet, on peut compter une vingtaine de projets acceptés, soumis ou en cours de soumission dans ce cadre, dont en particulier 6 Projets RNRT et 3 Projets Télécom CNRS.

Le Département Informatique de l'Université de Sophia Antipolis

Le département Informatique de l'UFR Sciences de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA) est situé sur le site de Valrose au centre de Nice. L'UNSA est une université pluridisciplinaire, divisée en plusieurs UFR et le département Informatique dépend à ce titre de l'UFR Sciences. Il comporte une trentaine de membres qui coordonnent et assurent les enseignements d'informatique de l'UFR Sciences et dispose de trois postes de secrétariat. Les enseignements sont modulaires et semestrialisés. Les ressources informatiques pour la pédagogie sont regroupées au MIPS, service commun de l'UFR Sciences, qui gère la vingtaine des salles de TP informatique dédiées aux enseignements de l'informatique dans les premiers et seconds cycles. Deux techniciens, un ingénieur et une secrétaire sont affectés au MIPS.

Le premier cycle de l'UFR Sciences débute par un tronc commun de 6 semaines qui sera étendu au premier semestre (13 semaines) lors de l'application des prochaines maquettes à la rentrée 2000. Une particularité du DEUG MIAS à Nice est l'existence de deux options dont l'une, le DEUG MI (Math Info) est à forte coloration Informatique, l'autre

¹ Le Monde CAMPUS (Le Monde Economie supplément au Monde du mardi 18 mai). On y trouve entre autres la carte de France des projets du plan U3M par région. En ce qui concerne Nice il y a 3 paragraphes. Nous citons ici le premier qui représente la moitié de l'article le deuxième concerne les étudiants étrangers et le troisième Saint Jean d'Angely et les sciences sociales.

option Math Physique étant à coloration Physique, les deux options partageant le même enseignement de Mathématiques. On y compte plus de 100 étudiants par année et les effectifs ne cessent de croître. La Licence et Maîtrise d'informatique ont des effectifs d'environ 40 étudiants qui sont également en constante augmentation. L'IUP MIAGE compte une cinquantaine d'étudiants par promotion et n'ouvre depuis cette année qu'au niveau licence, avec le projet d'ouvrir très bientôt un mastaire MIAGE. Enfin, le département a récemment créé deux DESS, le DESS MBDS spécialisé dans les bases de données et le DESS Télécommunications en partenariat avec le département EEA. Ces DESS sont localisés sur le site de Sophia Antipolis.

Outres les formations spécialisées en informatique, les enseignants du département sont également très impliqués dans l'enseignement de l'informatique dans les autres filières (autres DEUG, MASS, MSTGG, ...), le volume des enseignements y représentant environ la moitié des enseignements dispensés, si bien que le sous-encadrement est particulièrement important. On compte plus de 3000 heures supplémentaires pour un encadrement statutaire d'environ 6000 heures équivalent TD.

Le projet de Campus STIC sur le site de Sophia Antipolis a été proposé dans les cadres U3M et plan état région. Le projet vise à regrouper autour d'un même lieu géographique l'ensemble formations 2^{ème} et 3^{ème} cycle dans le domaine des STIC. La création d'un pôle d'enseignement des STIC dans la même zone géographique privilégiée de Sophia Antipolis permettra d'une part un guichet unique des formations où étudiants comme professionnels pourraient accéder à l'ensemble des formations (diplômes, stages en entreprises, ...) et d'autre part la mise en commun des ressources humaines, matérielles et techniques.

L'école d'ingénieurs ESSI

L'École Supérieure en Sciences Informatiques est une école d'ingénieurs (article 33) de l'UNSA située sur la technopole de Sophia Antipolis. L'ESSI a été créée en 1986 à partir de la formation « Informatique et Sciences de l'Ingénieur » qui avait été mise en place conjointement par l'UNSA et l'école des Mines de Paris. L'ESSI forme des ingénieurs en Informatique ou dans des domaines des sciences de l'ingénieur fortement utilisateurs de l'informatique (calcul scientifique, simulation, automatique, télécommunications, robotique, image et vision, ...). Le recrutement des élèves se fait au niveau BAC+2 par concours sur dossier pour les étudiants issus d'un DEUG ou d'un DUT et, depuis 1998, par le concours Archimède pour les élèves des classes préparatoires. Les promotions sont d'une centaine d'étudiants pour chacune des trois années de formation.

Depuis 6 ans maintenant, l'ESSI dispose d'un bâtiment à Sophia Antipolis. Son équipement informatique est particulièrement important, puisqu'elle dispose de plus de 200 stations de travail en réseau (PC, Sun, HP). De plus, la proximité du CNRS, de l'INRIA, de l'école des Mines de Paris et de l'institut Eurecom sur le site de Sophia facilite les collaborations avec ces laboratoires. L'ESSI est une école d'ingénieurs mais c'est aussi une UFR de l'UNSA, qui à ce titre pilote deux DESS (DESS ISI Informatique et Sciences de l'Ingénieur et DESS IMAFA Informatique & Mathématiques Appliquées à la Finance) et trois DEA au sein de l'école doctorale (DEA Informatique, DEA Algorithmique, Robotique, Automatique, Vision, Image, Signal - ARAVIS - et DEA Réseaux et Systèmes Répartis).

Le DESS ISI est en fait la continuation de la formation qui a conduit à la création de l'école. Les filières de ce DESS sont partagées avec celles de la 3^e année de l'école d'ingénieurs. Le DESS IMAFA est une formation, habilitée depuis la rentrée 1998, qui vise à former des informaticiens maîtrisant les concepts et outils mathématiques nécessaires à la conception et à la réalisation de systèmes d'information financiers. Enfin, les trois DEA rattachés à l'ESSI sont effectués en liaison avec le laboratoire I3S (CNRS-UNSA), l'INRIA, le CMA (école des Mines de Paris), et pour le DEA Réseaux et Systèmes Répartis, avec l'institut Eurecom. Ces DEA sont accessibles aux meilleurs élèves ingénieurs de l'école qui désirent s'orienter vers les carrières de la Recherche.

Le Département Informatique de l'IUT de Nice - Côte d'Azur

Ouvert en 1970 parmi les premiers de France, le département informatique de l'IUT de Nice – Côte d'Azur est situé à l'entrée Ouest de Nice, dans le quartier de Fabron. Le département informatique propose une seule option « Génie Informatique » qui vise essentiellement les métiers de conception-développement en informatique d'entreprise (l'autre option officielle « Systèmes Industriels » s'intéresse au domaine de l'informatique industrielle).

Depuis de nombreuses années, le département tourne à plein régime avec 120 étudiants en première année et 80 en deuxième année en moyenne. Depuis cette année, la scolarité est organisée en semestres : 2 fois 17 semaines en première année, 17 semaines puis 8 semaines, puis un stage en entreprise de 11 semaines en deuxième année. Globalement, le programme hebdomadaire de 30 heures consacre 15 heures à l'informatique (900 heures), 5 heures aux mathématiques, 5 heures à l'économie, l'organisation et la gestion des entreprises, 5 heures aux techniques d'expression et à l'Anglais. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants dont 11 informaticiens titulaires (6 universitaires, 4 professeurs de l'enseignement secondaire, 1 PAST). Depuis deux ans, le département accueille deux groupes supplémentaires dans le cadre de l'apprentissage. Pendant deux années, les étudiants alternent formation théorique à l'IUT (1 mois) et travail en entreprise (1 mois).

En plus de ces activités en formation initiale, le département propose à ses anciens étudiants une formation Post-DUT. Démarrée dès 1988, cette formation professionnalisante a tout d'abord été centrée sur les métiers de l'administration des réseaux (Diplôme d'université Post-DUT Réseaux 88-94) pour être élargie ensuite aux métiers de l'informatique Multimédia, aux Bases de Données et aux Réseaux (D.U. Post-DUT MMBDR). Cette formation se compose d'une première phase d'acquisition de connaissance et de compétences complémentaires en informatique essentiellement (700 heures) et d'un stage long de six mois qui débouche le plus souvent par une embauche.

Informatique en Lettres

L'unique formation en Informatique en Lettres est le DEUST Informatique Sciences de l'Homme et de la Société, diplôme professionnel à double compétence délivré à l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'UNSA. Il vise à former des techniciens à double compétence, capables d'une part de programmer des applications multimédias à fort potentiel dynamique (sur CDROM et Internet), et d'autre part ayant une culture en Sciences Humaines suffisamment

solide pour couvrir les besoins spécifiques de ce secteur d'activité. La spécificité de la formation tient à la très forte relation qui y est faite entre les connaissances des nouvelles techniques multimédias et les besoins des Sciences Sociales et Humaines. Les étudiants admis en DEUST sont principalement des néo-bacheliers (75 %). Tous les baccalauréats sont admis pour l'inscription en DEUST. 20 % des étudiants proviennent de formations universitaires diverses (Deug, IUT, ...) où ils se trouvaient en situation d'échec et bénéficient ainsi d'une réorientation qui, suivant les statistiques, les conduit à l'obtention du diplôme. Enfin, environ 5 % des étudiants sont déjà diplômés et acquièrent ainsi une compétence technique très valorisante (ces étudiants sont majoritairement des étudiants de second ou troisième cycle de Lettres-Sciences Humaines et Droit- Sciences Economiques). Le DEUST ISHS dispose de quarante places par promotion. Ce nombre a été fixé en fonction des capacités d'accueil du Département et de façon à rester très en deçà des possibilités locales d'absorption des diplômés.

D'autres formations en Informatique à Sophia Antipolis

Créé en 1988, l'ISIA est un cycle d'ingénieurs de spécialité de l'Ecole des Mines de Paris fondé conjointement par l'Ecole des Mines de Paris, l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, avec le soutien actif de l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique, du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis. L'ISIA forme en deux ans des ingénieurs de spécialité en informatique industrielle capables de maîtriser les aspects techniques, économiques et humains de la conduite de grands projets.

L'école des Mines de Paris est également présente dans deux centres de recherche sophilopolitains, d'une part le groupe de Télédétection et Modélisation (T&M) créé au sein du centre d'Energétique (traitement d'image et de signal), et le Centre de Mathématiques Appliquées (CMA) qui regroupe une trentaine de chercheurs dont 6 INRIA et dont les recherches portent sur la modélisation de systèmes dynamiques.

Le CERMICS est un laboratoire commun à l'ENPC et à l'INRIA, axé globalement aussi sur le calcul scientifique et l'Informatique (Contraintes, Informatique et langages et Bases de données).

L'institut Eurecom est un centre d'enseignement et de recherche spécialisé dans les télécommunications. Il a été créé en 1992 par l'EPFL (Swiss Federal Institute of Technology ou Ecole polytechnique Fédérale de Lausanne) et l'ENST (Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications) et propose une formation de trois semestres de spécialisation dans les domaines des télécommunications.

L'ESINSA est une école d'ingénieurs qui forme en 5 ans des ingénieurs polyvalents ayant des connaissances étendues en électronique et une formation plus approfondie, par le biais d'options, dans l'un des domaines Traitement numérique du signal, Télécommunications et télédétection ou Méthodologie de la mesure et du contrôle.

Divers

- À propos de la certification par les éditeurs de logiciel
- Événements planifiés
- Livres
- Conférences parrainées par Specif
- Concours ens Cachan
- Congrès Specif 2-3 décembre 1999

À propos de la certification par les éditeurs de logiciel

Document élaboré par le conseil d'administration

Specif, en tant qu'association d'enseignants chercheurs en informatique, a le souci de former des professionnels qui soient adaptés au marché du travail tout au long de leur vie, qu'ils exercent leur métier en construisant des réalisations informatiques ou en mettant en œuvre des solutions informatiques adaptées à leur besoin, soit même comme simples utilisateurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour cela, il nous semble que, pour qu'une formation soit professionnelle et durable, elle doit faire intervenir trois aspects : socle de connaissances de base, connaissances de technologies particulières s'appuyant sur le socle de base et connaissances des outils mettant en œuvre ces technologies. Ceci est vrai pour toutes les disciplines, mais est particulièrement important en informatique où les outils se sont répandus très rapidement dans une période récente.

Cela implique de déterminer les connaissances de base correspondant aux besoins des grandes familles de métiers, car il ne saurait être question que ce soient les mêmes pour tous. Ces bases ont une certaine pérennité et doivent être acquises en grande partie au cours de la formation initiale. Cependant chacun doit pouvoir, tout au long de son parcours professionnel, perfectionner ces bases pour en suivre l'évolution et acquérir de nouveaux concepts par le biais de la formation continuée.

Les technologies, tout en s'appuyant sur ces connaissances de base, évoluent plus rapidement. Elles sont directement liées à la réaction des milieux professionnels vis à vis des besoins ressentis. Des paramètres économiques peuvent bousculer l'importance des technologies les unes par rapport aux autres. Il est alors nécessaire de les maîtriser pour apprécier leur influence sur le marché.

Les outils ne sont que les mises en œuvre de technologies plus ou moins récentes et plus ou moins performantes. Cependant, ils ne peuvent être dominés que si l'utilisateur a la connaissance minimale de ces technologies, correspondant aux besoins de son métier du moment. Par ailleurs, la connaissance d'un outil particulier ne donne pas la connaissance des technologies mises en œuvre par cet outil.

L'enseignement supérieur s'attache, comme il se doit, à d'abord donner le socle de connaissances de base. Les formations professionnelles complètent ce socle avec les technologies utiles en fonction des métiers visés. Nous choisissons alors les outils les plus adaptés qui mettent en œuvre ces technologies, et permettent de mieux les comprendre. Aussi, la connaissance d'un outil particulier n'est pas le but premier de la formation. D'ailleurs la diversité des outils dans les entreprises allongerait inutilement la durée de formation pour un intérêt très faible étant donné le nombre réel d'outils que le professionnel ainsi formé aura effectivement à manipuler dans son entreprise. Dans ce contexte, une formation diplômante doit être vue comme apportant la maîtrise du socle, les technologies particulières et la connaissance partielle de certains outils.

Les entreprises recherchent des professionnels immédiatement utilisables, maîtrisant le socle de base, les technologies particulières et connaissant les outils utilisés dans l'entreprise. À notre sens la certification devrait répondre au besoin d'attester l'aptitude du candidat à manipuler un outil spécifique. Il s'agit donc bien d'un rôle complémentaire vis à vis des formations de l'enseignement supérieur, tout à fait utile dans le milieu professionnel.

Cependant nous mettons en garde les entreprises sur le caractère éphémère et illusoire d'une certification qui ne s'appuierait pas sur une formation minimale adaptée aux technologies mises en œuvre, elle-même fondée sur le socle de connaissance nécessaire.

Événements planifiés

événement	date	lieu
JFIADSMA'99 septièmes journées francophones pour l'intelligence artificielle distribuée et les systèmes multi-agents URL : http://www.univ-reunion.fr/~marcenac	8-10 novembre 1999	?
ER'99 18 th international conference on conceptual modeling URL : http://www.prism.uvsq.fr/dataware/confs/er99	15-18 novembre 1999	Paris
REIS'99 international workshop on reverse engineering in informations systems (in conjunction with ER'99) URL : http://www.insa-lyon.fr/Labos/lisi/reis99	15-18 novembre 1999	Paris
ECDM'99 first international workshop on evolution and change in data management (in conjunction with ER'99) URL : http://www.cis.unisa.edu.au/events/ecdm99	15-18 novembre 1999	Paris
WWWCM'99 international workshop on world-wide web and conceptual modeling (in conjunction with ER'99) URL : http://www.cm99.byu.edu	15-18 novembre 1999	Paris
Ada-Belgium'99 9 th annual seminar Ada 95 works! URL : http://www.cs.kuleuven.ac.be/~dirk/ada-belgium/events/local.html	19 novembre 1999	Leuven (Belgique)
5 th IFIP conference on intelligence in networks URL : http://www.cs.ait.ac.th/smartnet99	22-26 novembre 1999	Pathumthani (Thailand)
Les nouvelles percées dans les langages de l'automatique URL : http://www.supelec-rennes.fr/ren/perso/hgueguen/see/je_langages.html	25 novembre 1999	Amiens
RTSS'99 20 th IEEE real-time systems symposium URL : http://www.cs.tamu.edu/conferences/rtss	1-3 décembre 1999	Phoenix (Etats-Unis)
Congrès Specif'99 URL : http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif/	2-3 décembre 1999	Nantes
ICSSEA'99 12 ^{ème} journées internationales de génie logiciel et d'ingénierie de systèmes URL : http://www.cnam.fr/CMSL	7-10 décembre 1999	Paris
O1Design'99 La conception des nouveaux systèmes d'information URL : http://infodoc.unicaen.fr/O1Design/	14-15 décembre 1999	St Ferréol
JFLA2000 Journées francophones des langages applicatifs URL : http://pauillac.inria.fr/jfla/2000	31 janvier et 1 février 2000	Mont Saint Michel
ISORC'2K 3 rd IEEE international symposium on object-oriented real-time distributed computing URL : http://dream.eng.uci.edu/isorc2k/	15-17 mars 2000	Newport Beach (Etats-Unis)
CHI2000 Conférence on human factors in computing systems URL : http://www.acm.org/chi2000	1-6 avril 2000	La Haye (Pays-Bas)
10 th European - Japanese conference on information modelling and knowledge basis URL: http://www.pori.tut.fi/~hj/ejc/ejc00.html	8-11 mai 2000	Saariselka (Finlande)
Networking 2000 Joint conference of High performance networking, Broadband communications, performance of communication networks URL : http://www.prism.uvsq.fr/~net2000	14-19 mai 2000	Paris
SNPD'00 International Conference on Software Engineering Applied to Networking & Parallel/ Distributed Computing URL : http://www.univ-reims.fr/snpd00	18-21 mai 2000	Reims
WWC2000 7 th international IFIP conference on women, work and computerization URL : http://www.sfu.ca/~wwc2000	8-11 juin 2000	Vancouver (Canada)
CAP2000 Conférence d'apprentissage URL : http://www.univ-st-etienne.fr/eurise/cap2000	15-17 juin 2000	Saint-Etienne
International conference on dependable systems and networks URL : http://www.dependability.org	25-28 juin 2000	New York (Etats-Unis)
ICSR6 sixth international conference on software reuse URL : http://www.spe.ucalgary.ca/icsr6/	27-29 juin 2000	Vienne (Autriche)
MCPL2000 2 nd IFAC/IFIP/IFORS conference on management and control of production and logistics URL : http://www-lag.ensieg.inpg.fr/conferences/mcpl2000/	5-8 juillet 2000	Grenoble

ESSLLI-2000 Twelfth european summer school in logic, language and information URL : http://www.folli.uva.nl/Esslli/2000/esslli-2000.html	6-18 août 2000	Birmingham (Angleterre)
IFIP-2000 IFIP world computer congress 2000 URL : http://www.cie-china.org/wcc2000.htm	21-25 août 2000	Pekin (Chine)
CARI 2000 5 ^{ème} colloque africain sur la recherche en informatique URL : http://www.inria.fr/CARI2000	16-19 octobre 2000	Antananarivo (Madagascar)

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées¹ par Specif: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex.
- autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessus. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr

Livres proposés a specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la "quatrième de couverture" obtenue par digitalisation, à la quelle j'ajoute un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Jean-François Sehan, *DELPHI 4*, 158 pages, Dunod, 1999. ISBN 2-10-004069-3. Formation: Former les utilisateurs dans les entreprises est le véritable métier de nos auteurs. Bénéficiez de leur savoir-faire et profitez d'une pédagogie testée "sur le terrain". Rapide: Devenez opérationnel très vite avec Delphi 4: formez-vous par étapes aux fonctions les plus courantes de votre outil de développement, apprenez en pratiquant, progressez à l'aide d'explications claires et de conseils pratiques.

S'initier à Delphi 4: Environnement; Objets, événements, propriétés et méthodes; Langage Pascal; Grille et liste de fichiers; Images; Bases de données; Grille de données et requêtes SQL; Timer; Fenêtres et fichiers.

Commentaire : Le type même de l'ouvrage "tapez ceci et cliquez-là". CC.

Daniel Serain, *Middleware et Internet, CORBA, COM/DCOM, Java RMI, Java Beans, ActiveX*, 2^{ème} édition, 238 pages, InterEditions, 1999. ISBN 2-225-83442-3. Le *middleware* est une couche de logiciel située entre le système d'exploitation et les applications, permettant l'échange d'informations entre celles-ci. Le développement du phénomène Internet n'a fait qu'amplifier l'intérêt pour les technologies du *middleware*.

Clair didactique et concret, cet ouvrage commence par une introduction générale sur les architectures client/serveur. Il décrit et explique ensuite successivement le *middleware* par échange de messages, les *middlewares* par appel de procédure éloignée, les *middlewares* objet que sont CORBA d'une part COM/MTS d'autre part, les Java RMI et les Java Beans, ainsi que les nouvelles architectures d'applications distribuées sur Internet. La première édition de ce titre a connu un net succès en France et a été traduite en anglais.

Daniel Serain est consultant senior au centre technique européen de Digital. Il a enseigné à l'Ecole polytechnique et en MIAGE, il a également mené des activités de recherches dans le cadre de sociétés privées (TITN, Texas Instruments) et d'organismes publics (INRIA, Carnegie Menon University) e-mail: daniel.serain@altavista.net

Commentaire : Voilà ce qui me semble être un bon support de cours de second cycle informatique sur la couche de logiciel qui sert d'interface entre le système d'exploitation et les applications. La présentation des concepts est claire, les technologies qui les utilisent sont expliquées et comparées. S'il ne permet pas de mettre en œuvre dans le détail ces technologies, il apporte la culture nécessaire à leur compréhension. CC.

Aurélien Géron et Fatmé Tawbi, *Pour mieux développer avec C++, Design patterns, STL, RTTI et smart pointers*, 188 pages, InterEditions, 1999. ISBN 2-225-83421-9. L'objectif est de donner des clés pour produire plus simplement du code efficace, robuste et évolutif. Dans ce but, les trois parties de l'ouvrage jalonnent une progression par étapes:

- Maîtriser les aspects essentiels mais ardues du langage C++. L'accent est mis sur les mécanismes virtuels car ils sont le pivot du polymorphisme, de l'héritage virtuel et de la RTTI.

¹ Le parrainage de Specif est accordé par le Conseil d'Administration

- Étudier la STL, bien entendu pour pouvoir l'exploiter directement, mais également pour pouvoir réutiliser indépendamment les concepts puissants sur lesquels elle repose: conteneurs, itérateurs, stratégies, algorithmes, programmation générique à base de templates, etc.
- Enfin, étudier les design patterns les plus utilisés: observateur, fabrication, fabrique abstraite, médiateur, singleton et composite. Quelques modèles de conception auront été étudiés d'une façon plus informelle au cours des deux premières parties: le patron de méthode, les stratégies et les adaptateurs.

Ce livre s'adresse au développeur déjà initié soucieux de maîtriser les rouages de C++ afin de mieux développer en profitant des meilleurs atouts du langage et de l'objet en général.

Aurélien Géron et Fatmé Tawbi sont consultants chez SOLERI ima, le pôle nouvelles technologies de la société SOLERI. Contacts: <http://www.ima.soleri.com>

Commentaire : J'apprécie très moyennement ce livre. Il faut une très bonne connaissance de C++ pour le lire et apprécier les conseils, car les explications sur le langage lui-même sont quasi absentes, à l'exception de quelques fiches techniques succinctes. Par ailleurs, on connaît les difficultés de la bonne programmation avec un langage trop permissif et une standardisation tardive. C'est alors plus de méthodologie dont le développeur a besoin. Les schémas de conception (design pattern) peuvent être de ce point de vue un apport important. Une présentation un peu trop de type recette, conjointement à quelques erreurs de détail, mineures mais énervantes, une bibliographie non datée, etc, déservent l'objectif recherché par ce livre. CC.

Gérard Doëns, *ACCESS 97 Visual Basic*, 96 pages, Dunod, 1999. ISBN 2-10-003883-4.

Retrouvez la description pratique des étapes pour créer un groupe de travail, accéder à la structure d'une table, créer une clé primaire, appliquer un filtre, exécuter une requête paramétrée, mettre à jour un formulaire, réactualiser un contrôle, filtrer des enregistrements, créer un gestionnaire d'erreurs.

Commentaire : Un aide mémoire. CC.

Marc Langlois et Stéphane Gasch, *Le commerce électronique B to B : de l'EDI à Internet*, 282 pages, Dunod, 1999. ISBN 2-10-114335-8. Le commerce électronique s'inscrit aujourd'hui

essentiellement dans une problématique d'échanges entre entreprises (Business to Business). Sa mise en œuvre suppose de repenser l'organisation de l'entreprise en fonction des nouvelles technologies: normalisation des messages et des données par le langage Edifact, mise en œuvre de nouveaux moyens de communication entre partenaires (RVA, Internet, intranet) et avec les banques (Etebac et CFONB), prise en compte des éléments de sécurisation (cryptographie, firewalls), intégration des flux de données dans les systèmes d'information (juste à temps, automatisation des traitements, gestion des exceptions), etc. Ces nouvelles technologies permettent à l'entreprise de concevoir autrement la gestion en offrant aux utilisateurs internes et externes de nouveaux services à valeur ajoutée, des gains de productivité, une diminution des travaux administratifs et des litiges.

L'objectif de cet ouvrage est d'apporter aux responsables des systèmes d'information une vision d'ensemble des différentes techniques à utiliser et de leur permettre de mettre en œuvre une solution de commerce électronique viable et pérenne.

Après avoir exercé des fonctions de consultant en systèmes d'information et commerce électronique pendant de nombreuses années, Marc Langlois est aujourd'hui directeur du développement et des services chez l'éditeur de progiciels de gestion Business Soft. Stéphane Gasch dirige une société de conseil et de réalisation en informatique et intervient régulièrement dans les domaines de l'EDI et du commerce électronique. Il est spécialisé dans les méthodologies de mise en œuvre de systèmes EDI.

Commentaire : Le livre ne couvre qu'une partie du commerce électronique, et pas la partie la plus « grand public ».

Il traite essentiellement de l'EDI, et de sa mise en œuvre actuelle. Il ne s'agit en aucun cas du commerce sur le web. Cela ne veut pas dire qu'il n'a aucun intérêt, mais il s'adresse à un public plus restreint. Par ailleurs il ne décrit pas la structure complète des messages EDI, mais la suite des messages échangés entre les partenaires pour satisfaire une action commerciale. Il ne s'agit pas vraiment de nouvelles technologies. CC.

Joseph Gabay et Bernahou Gébré, *La conduite des projets d'évolution des systèmes d'information*, 348 pages, InterEditions, 1999. ISBN 2-225-82925-X. Aujourd'hui les systèmes

d'information doivent s'adapter en permanence. Cet ouvrage offre une méthodologie de conduite de projets d'évolution fondée sur quatre processus et trois activités de support:

- Le processus de lancement: cette étape commence par définir les rôles respectifs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, puis porte sur l'étude d'opportunité du lancement du projet en s'appuyant sur la synthèse des besoins et l'analyse du ROI (retour sur investissement). La charte de projet permet de définir les objectifs, les moyens, le calendrier et les structures de travail à mettre en œuvre.
- Le processus d'évolution du système informatique: l'élaboration d'une solution à l'aide de progiciels est traitée en détail compte tenu de leur place prépondérante aujourd'hui, sans pour autant passer sous silence les solutions spécifiques.

- Le processus de conduite du changement: la démarche proposée ici est fondée sur l'expérience de projets réussis et sur l'analyse des difficultés rencontrées fréquemment sur ce type de projets.
- Le processus de mise en œuvre du système d'information est présenté en suivant le déroulement des sites pilotes et de la généralisation.
- Les activités de support concernent le management de l'équipe projet et la gestion de projet, puis l'assurance et la maîtrise de la qualité, enfin l'urbanisme du SI.

Deux compléments pratiques sont donnés dans cet ouvrage avec, d'une part, les fiches-guides qui présentent la synthèse des thèmes traités et, d'autre part, les plans types des principaux livrables associés à chaque fiche.

Joseph Gabay, ingénieur CNAM, a été tout d'abord responsable de projets importants dans le secteur privé. Depuis une dizaine d'années, il a en charge la conduite de grands projets pour le compte de la direction du CNRS. Il enseigne également à l'université de Paris-Dauphine.

Berhanou Gébré, consultant indépendant durant une dizaine d'années auprès de grands comptes, est actuellement Global Support Manager chez SAP France.

Commentaire : J'ai bien aimé la lecture rapide de ce livre. Il m'a permis de clarifier certaines notions importantes dans le domaine de la conduite de projet, dont je n'avais parfois que des idées vagues. Il ne s'agit pas de conception de système d'information, encore moins de réalisation, et il est donc normal que les aspects techniques soient relativement absents. Ce livre est un complément indispensable pour ceux qui sont amenés à exercer les fonctions de chef de projet, ou à être en relation directe avec un chef de projet. A noter, ce qui n'est pas dit dans la 4^{ème} de couverture, un premier chapitre consacré à l'organisation des structures de travail d'un projet et la définition des rôles des partenaires. Les fiches-guides seront sans doute très utiles aux chefs de projet. CC.

Jean Laurent Santoni, *Le passage à l'an 2000: procédures d'inventaire, estimation des coûts, plans d'action, aspects juridiques*, 186 pages, Dunod, 1999. ISBN 2-10-003899-0. L'an 2000 représente un risque majeur, pour lequel l'analyse de risques fournit un outil indispensable de sensibilisation, d'argumentation, de quantification et de détermination des priorités.

L'objectif de cet ouvrage est de proposer aux entreprises, aux collectivités territoriales et aux professionnels, une synthèse pragmatique et directement opérationnelle des connaissances indispensables à la conduite du projet d'urgence an 2000. Ils y trouveront une méthodologie de sensibilisation et d'information, un outil d'aide à l'inventaire des matériels et des logiciels d'une part et des tâches à réaliser d'autre part, ainsi qu'un recueil d'informations techniques, organisationnelles et juridiques.

Auditeur spécialiste des méthodologies d'analyse de risques et de sécurité des systèmes d'information au sein de son entreprise de conseils, THEMIS R&D, Jean Laurent Santoni est co-fondateur du Clusif (Club de la sécurité informatique français), dont il est président du comité juridique et de la commission an 2000. A ce titre, il participe au comité national français pour le passage à l'an 2000.

Commentaire : Nous ne serons plus qu'à un mois ou deux de l'an 2000 lorsque le bulletin de Specif vous parviendra. C'est un peu tard. Néanmoins, ce livre peut s'avérer utile pour nous, enseignants chercheurs, à des fins de réflexions sur un problème posé par les techniques de notre discipline, la perception qu'en ont les milieux socio-économiques et l'analyse a priori puis a posteriori des solutions. CC.

Michel Priem et Frédéric Priem, *Ingénierie des WAN: Conception, dimensionnement et optimisation des réseaux étendus*, 220 pages CD-Rom, InterÉditions, 1999. ISBN 2-10-004510-5. Cet ouvrage permettra au lecteur d'atteindre les objectifs suivants:

- acquérir la démarche méthodologique nécessaire à la conception et à l'optimisation d'un réseau étendu,
- apprendre à maîtriser les métriques et les outils de modélisation de trafic, de performances, de fiabilité et de coûts des réseaux,
- comprendre les interactions entre dimensionnement, topologie, performances, fiabilité et coûts,
- savoir évaluer et utiliser les différents outils logiciels de conception et de planification de réseaux.

Les notions théoriques présentées sont complétées d'études de cas concrets.

Le CD-Rom joint au livre contient un outil de conception et de simulation d'un réseau étendu pouvant compter jusqu'à 750 stations.

Le public: Architectes, concepteurs et planificateurs de réseaux étendus. Responsables de projets réseaux pour les grands comptes et opérateurs télécoms. Étudiants et élèves ingénieurs en informatique.

Michel Priem est consultant senior chez Steria (michel.priem@steria.fr). Frédéric Priem est consultant chez Decan (fpriem@decan.fr).

Commentaire : Ce livre fait intervenir les trois aspects d'une formation professionnelle, dans un domaine précis qu'est l'ingénierie des grands réseaux d'entreprise. Les concepts de base, même s'ils sont présentés brièvement,

couvrent les files d'attente et les graphes. Les technologies sont présentes par les algorithmes d'optimisation. Un outil met en œuvre ces technologies en vue de la conception et de l'optimisation des grands réseaux. Des études de cas viennent étayer ces présentations et démontrer l'utilisation de l'outil. CC.

Ouvrage collectif coordonné par Philippe Schnoebelen, *Vérification de logiciels: techniques et outils du model-checking*, 198 pages, Vuibert, 1999. ISBN 2-7117-8646-3. La validation et la vérification des logiciels sont aujourd'hui des enjeux majeurs, tant industriels qu'économiques; de plus en plus, la maîtrise de ces aspects influe directement sur la réussite de l'entreprise.

Différentes techniques vérifient formellement tout ou partie de logiciels critiques dont il faut impérativement garantir la correction. Cet ouvrage est consacré à l'une des techniques les plus utilisées et les plus efficaces, le *model-checking*.

Le model-checking a permis de découvrir et de mieux circonscrire des erreurs au sein d'applications industrielles (protocole de contrôle audio Bang et Olufsen, supervision de fabrication distribuée Renault, téléphonie cellulaire Motorola)

L'usage du model-checking connaît donc un réel essor, notamment dans des domaines d'applications tels que:

- le contrôle de bus informatiques, les protocoles de communication;
- la commutation téléphonique;
- les systèmes de contrôle-commande en automatique;
- les circuits intégrés.

Divisé en trois parties, cet ouvrage propose, dans un premier temps, des explications concernant les principes fondamentaux de cette technique (modélisation par automates finis, produit synchronisé d'automates, logique temporelle, algorithmes de model checking, model-checking symbolique, systèmes temporisés). La deuxième partie est, elle, consacrée à des questions pratiques liées à l'écriture des propriétés de correction et aux approches permettant de les vérifier. Enfin, plusieurs outils de model-checking sont présentés en fin de volume.

Rédigé par une équipe de spécialistes, ce guide en langue française est le seul ouvrage disponible traitant du model-checking. Il intéressera tant les étudiants en second et troisième cycles d'informatique et d'automatique que les élèves des écoles d'ingénieurs.

Ce livre a été rédigé par une équipe de chercheurs et d'enseignants-chercheurs du laboratoire Spécification et vérification, l'unité mixte de recherche n° 8643 de l'École normale supérieure de Cachan et du CNRS.

Ce travail collectif a été coordonné par Philippe Schnoebelen, chargé de recherche au CNRS.

Les principaux autres contributeurs sont Béatrice Bérard et François Laroussinie, maîtres de conférences à l'ENS de Cachan, Michel Bidoit, directeur de recherche au CNRS et Antoine Petit, professeur à l'ENS de Cachan. Ils ont reçu l'aide de Gérard Cécé, Catherine Dufourd, Alain Finkel, Laure Petrucci et Grégoire Sutre pour la partie "Quelques outils".

Commentaire : Le sujet abordé est difficile, et assez peu mis en œuvre, jusqu'à maintenant, dans l'industrie, où néanmoins la prise de conscience du problème est réelle, du moins dans certains secteurs. La technique du model-checking présentée ici, fait partie des connaissances de base de l'ingénieur informaticien qui, sans être expert, doit apprécier son applicabilité et ses limites. Dans une première partie, les auteurs ont su expliquer de façon claire les aspects théoriques sur lesquels s'appuie cette technique. La deuxième partie clarifie l'apport de cette technique pour répondre à des questions essentielles en vérification du logiciel: atteignabilité, sûreté, vivacité et équité. La présentation et l'évaluation des outils de la troisième partie montrent que le model-checking est déjà applicable actuellement, tout en montrant également les efforts qui restent à faire dans cette direction. Je recommande vivement ce livre à tous les informaticiens qui se préoccupent de logiciels sûrs. CC.

Johanne de Luca, *Dictionnaire anglais/français des télécommunications et de l'Internet*, 482 pages, 3^{ème} édition, InterÉditions, 1999. ISBN 2-10-004514-8. Le développement rapide de l'Internet, des réseaux et des télécommunications a donné naissance à un foisonnement de termes nouveaux. Rédigé à partir des mots et des expressions puisés dans la presse professionnelle, les ouvrages spécialisés et les brochures techniques, ce dictionnaire inclut tout ce vocabulaire particulier, néologismes ou acceptions récentes, qui forment l'univers des télécommunications et de l'Internet. Cette troisième édition, enrichie et mise à jour, compte environ 40 000 entrées et sous-entrées et plus de 1 000 sigles et acronymes.

Le public. Ce dictionnaire s'adresse à tous ceux pour qui compte, par souci d'efficacité ou d'élégance, le mot juste: professionnels du domaine, traducteurs, enseignants, étudiants et simples utilisateurs de l'informatique. Avec ses quelque 2 500 termes relatifs à l'Internet et à la sécurité des réseaux, il intéressera aussi les passionnés, curieux de connaître l'équivalent français d'un jargon de plus en plus élaboré et savoureux.

Commentaire : Comme le dit son titre, ce dictionnaire est restreint au domaine des télécommunications. Je n'y ai pas trouvé cependant *remote procedure call*, sans doute trop informatique, et la traduction de *stub* est plutôt matérielle et ne donne pas *souche*. CC.

Chantal Morley, *Gestion d'un projet système d'information: Principes, techniques, mise en œuvre et outils*, 2^{ème} édition, 284 pages, InterEditions, 1999. ISBN 2-10-004513-X.

Quelle est la meilleure façon de conduire un projet système d'information? Ce livre répond à cette interrogation en définissant les caractéristiques de ce type de projet et en analysant les outils et les méthodes de gestion du domaine à partir des points clés que sont:

- l'analyse et le découpage d'un projet,
- l'évaluation des risques,
- l'estimation des charges,
- les techniques de planification,
- l'organisation du travail,
- le pilotage du projet,
- la maîtrise et la qualité du projet.

Chacun de ces points clés fait l'objet d'exemples de mise en œuvre, d'exercices et d'études de cas détaillés et explicités.

Cette seconde édition s'enrichit d'une troisième partie qui illustre la planification et le pilotage d'un projet avec deux progiciels (CA-SuperProject et Microsoft Project 98).

Le public: Responsables de systèmes d'information, chefs de projet, maîtres d'œuvre. Étudiants en informatique (MIACE, maîtrises), élèves ingénieurs.

Chantal Morley, docteur ès sciences de gestion (docteur HEC), a travaillé une douzaine d'années dans des sociétés de service (Stéria, CCI). Elle est actuellement professeure à l'Institut national des télécommunications d'Évry.

Commentaire : Ce livre décrit, dans sa première partie, les étapes de la gestion de projet en système d'information, sans trop s'attarder sur le rôle des différents acteurs. La problématique est abordée sous plusieurs dimensions: gestion, technologie, ressources humaines et financières. La deuxième partie reprend ces différentes étapes et montre leur mise en œuvre par des études de cas, parfois limitées à de petits projets. La troisième partie démontre l'utilisation de deux outils de planification et de suivi de projet. CC.

Françoise Borel-Clayeux et Anne Benoit, *Le guide du webmarketing : 90 clés et exemples pour réussir sur Internet*, 362 pages, Dunod, 1999. ISBN 2-10-004225-4. Le but de cet ouvrage est de vous aider à concevoir un site web cohérent, rentable, vivant, bien référencé et valorisant pour votre entreprise.

Savoir s'orienter sur le Web, utiliser efficacement toutes les ressources d'Internet, comprendre les perspectives offertes par le on line, prendre les bonnes décisions en fonction des objectifs et du marketing de votre entreprise: autant de bons réflexes que ce livre vous permettra d'acquérir.

Chacune des 90 questions retenues cerne un problème, en explique le contexte, amène à se poser les questions pertinentes, donne les clés de réponses.

Plus de 700 sites exemples illustrent le propos.

Françoise Borel-Clayeux a travaillé sur de gros projets multimedia on line et off line et a assuré des missions de conseil en webmarketing auprès de petites et moyennes entreprises. Elle est actuellement directrice commerciale à l'Institut national de l'audiovisuel. Après avoir été chef de projet chez Havas Interactive, Anne Benoit est aujourd'hui responsable des partenariats éditoriaux chez France Télécom Multimédia.

Commentaire : Bien que s'adressant surtout à des non informaticiens, ce livre est intéressant pour les informaticiens qui peuvent être amenés, dans leur métier, à réaliser techniquement des sites web. Il n'y a pas à proprement parlé d'informations sur les techniques et outils utilisés, mais un ensemble de questions réponses que peuvent se poser les non spécialistes à propos d'internet et de son implication dans la vie des entreprises. Pour l'informaticien, ce livre peut l'aider à comprendre les interrogations des personnes qu'il côtoie dans son entreprise, répondre à ces interrogations et déterminer les contours des sites web qu'il peut être amené à construire. Pour justifier l'intérêt de cet ouvrage pour l'informaticien, je cite, « la construction de sites web est un métier, [], alors que la maintenance de site doit être accessible à tous ». CC.

Conférences parrainées par Specif

CAP 2000, Colloque Francophone sur l'Apprentissage Automatique Université de Saint-Etienne - 14 au 16 juin 2000

www.univ-st-etienne.fr/eurise/cap2000

A la suite du colloque CAP '99 tenu à l'Ecole Polytechnique en juin 1999, l'édition 2000 se déroulera à l'Université de Saint-Etienne, du 14 au 16 juin 2000.

L'apprentissage est une composante majeure de toute forme d'intelligence, nécessaire pour accomplir une tâche incomplètement spécifiée et/ou améliorer ses performances.

Dans le cadre de l'Intelligence Artificielle, l'apprentissage automatique recouvre une multitude d'approches reposant à des degrés divers sur l'interaction avec l'être humain. Ces angles d'approches sont étudiés par des communautés différentes - mais qui commencent à se connaître. C'est le but de la Conférence d'Apprentissage (CAP) que d'être un rendez-vous annuel permettant aux chercheurs universitaires et industriels de ces diverses communautés de se rassembler pour échanger des outils, des modèles et des questions.

La CAP se construit sur les traditions et le rapprochement des Journées Francophones d'Apprentissage (1985-1998) et du Groupe de Travail Apprentissage (groupe AFCET-AFIA). Grâce au travail accompli dans les dernières années, une culture commune aux divers tenants de l'apprentissage automatique se constitue, allant des aspects symboliques de l'IA jusqu'à certains concepts de la physique statistique, en passant par l'analyse de données et la psychologie cognitive.

Thèmes

Voici une liste - non exhaustive - des sujets intéressant la CAP, et sur lesquels les communications sont attendues :

- Apprentissage à partir d'exemples attribut-valeurs, de données relationnelles (PLI), de grosses bases de données (fouille de données), de textes (fouille de textes),
- Apprentissage de règles (induction supervisée), de concepts (induction non supervisée), de contraintes (abduction), de distances ou de similarités (raisonnement à partir de cas), de comportements (apprentissage par renforcement),
- Apprentissage de réseaux neuronaux, de réseaux bayésiens, de grammaires, de distributions de probabilités, de machines à support de vecteurs,
- Approches hybrides (induction constructive, reformulation, abstraction, analogie, algorithmes d'évolution, approches émergentes, approches cognitives),
- Critères de validation/intelligibilité (évaluabilité des systèmes, apprenabilité des problèmes),
- Prise en compte de données manquantes, bruitées, floues, obéissant à des répartitions hostiles,

Les applications sont bienvenues (méthodes nouvelles et/ou données publiques) : conception, contrôle, grammaires et langages, médecine, chimie, séries temporelles, ...

Calendrier

Réception des résumés	1 février 2000
Réception des soumissions	10 février 2000
Notification aux auteurs	15 mars 2000
Réception des versions définitives	15 avril 2000
Conférence	14, 15 et 16 juin

Informations

Toutes les informations pourront être obtenues sur le site <http://www.univ-st-etienne.fr/eurise/cap2000>, ou par courrier électronique auprès de cap2000@univ-st-etienne.fr

Prix du meilleur article (d'apprentissage) présenté par un jeune chercheur

Ce prix sera décerné pour la première fois lors de CAP 2000. Il est réservé à un article dont tous les auteurs sont ou doctorants ou docteurs, ayant soutenu leur thèse depuis le 1er janvier 1999

Le lauréat recevra un objet d'art. Les détails concernant ce prix peuvent être consultés sur le site du colloque.

Comité Scientifique

Président : Colin de la Higuera, (EURISE, Université de Saint Etienne)

Comité de pilotage : Jean-Gabriel Ganascia, (LIP6, Paris), Patrick Gallinari, (LIP6, Paris), Yves Kodratoff, (LRI, Orsay), Michèle Sebag, (Ecole Polytechnique), Djamel Zighed, (ERIC, Université Lyon 2).

Soutiens

CAP 2000 est parrainé par l'Association Française pour l'Intelligence Artificielle (AFIA), et par la Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France (SPECIF).

Concours d'entrée à l'ENS de Cachan, en 3ème année, section Informatique

Par Antoine Petit²

J'ai le plaisir de vous rappeler l'existence, à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, d'un concours qui recrute des élèves entrant en troisième année dans le Département d'Informatique.

Le concours est ouvert à tout étudiant titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme d'ingénieur à la session de juin 2000 au plus tard. Il est plus particulièrement destiné aux étudiants informaticiens ayant de bonnes connaissances en Informatique Fondamentale et aux étudiants mathématiciens ayant suivi un cursus d'Informatique.

Ce concours comporte une première épreuve d'admissibilité sur dossier, puis pour les candidats retenus, des épreuves écrites (deux épreuves d'informatique et une épreuve de français et de culture générale) dites "de grande admissibilité". Enfin les candidats admissibles passeront trois épreuves orales d'admission (une épreuve d'informatique, une d'entretien et une de langue vivante).

Après accord du conseil du Département d'Informatique, les étudiants reçus feront un DEA d'informatique dans l'Université de leur choix à Paris ou en Province. Ils commenceront ensuite une thèse. Durant leurs deux années d'école, ils bénéficieront de plus d'une formation complémentaire délivrée à Cachan. A la suite de ces deux années, les meilleurs d'entre eux pourront profiter du statut d'Assistant Moniteur Normalien.

L'objectif de ce concours n'est donc nullement d'attirer de bons étudiants dans la région parisienne mais au contraire de fournir aux meilleurs étudiants un complément de formation et de leur offrir ensuite la possibilité d'effectuer une thèse, en particulier dans les grands laboratoires de province, dans des conditions optimales.

J'attire votre attention sur le caractère exceptionnel de ce concours qui est le seul, toutes écoles normales confondues, à être réservé aux étudiants désirant poursuivre des études en Informatique.

Je vous remercie à l'avance de la publicité que vous voudrez bien faire auprès de vos étudiants. Je me permets d'insister sur l'importance à encourager personnellement les meilleurs d'entre eux à concourir.

Les inscriptions à ce concours doivent se faire par minitel avant le 6 janvier 2000. Je reste, ainsi que le secrétariat du Département d'Informatique (liber@lsv.ens-cachan.fr), à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire que vous ou vos étudiants souhaiteriez. Je vous invite également à consulter sur la toile, <http://www.lsv.ens-cachan.fr/~petit/dpt-info/plaquette.html>, où de nombreuses informations sont proposées.

**Préinscription sur Minitel 3614 code SIEC numéro de compte 2899E
du 2 décembre 1999 au 6 Janvier 2000**

Les notices explicatives seront disponibles dans les Rectorats, au MENRT et à l'ENS de CACHAN

² petit@lsv.ens-cachan.fr Tél: 01 47 40 27 24 Sec: 01 47 40 24 04 Fax: 01 47 40 24 64



Congrès Specif 1999, 2 et 3 décembre 1999

**Journée sur les enjeux pour l'informatique
liés à la mise en place du 3 - 5 - 8**

Jeudi 2 décembre 1999

Ecole centrale de Nantes - IRCyN Amphi S

10 h : accueil des participants

10 h 30 à 12 h 30: Du 3 au 5, Les enjeux pour l'Informatique de la Licence Professionnelle.

Table ronde animée par Camille Bellissant, avec:

Geneviève Jomier, directrice de l'IUP Génie Mathématique et Informatique de Paris Dauphine

Camille Bellissant, vice-président de SPECIF pour la formation

Robert Chignoli, président de l'Assemblée des Chefs de Département Informatique d'IUT

Yves Escoufier (*), ancien président de l'Université de Montpellier II, président du Groupe de Travail ministériel sur la Licence Professionnelle

Jacques-Henri Jayez, ancien directeur de l'IUT de Nantes et ancien président de l'Université de Nantes

Pierre Lafon, directeur de l'IUT de Bordeaux

Jacques Lenfant, ancien président de l'Université de Rennes I

(*) sous réserve de confirmation

Parmi les points abordés dans cette Table Ronde :

- cadre réglementaire de la Licence Professionnelle

- différences entre métiers de niveau II et III

- avenir des IUP (évolution vers des diplômes à Bac+5)

- liens BTS/IUT comme accès à la Licence Professionnelle

- cohérence des diplômes : Licence Professionnelle (450 h pour un niveau II) et Année Spéciale d'IUT (1100 h pour un niveau III)

14 h à 16 h: Du 5 au 8, Ecoles doctorales et formation par la recherche.

Table ronde animée par Max Dauchet, avec:

Pascal Estrailier, Chargé de mission à la Direction de la Technologie

Didier Arques, Directeur du Département Mathématiques, informatique à la Mission Scientifique Universitaire.

Philippe Gautier, Chef adjoint du service des CIFRE

Maurice Pinkus, Directeur Délégué de l'UIMM

Bernard Robinet, Directeur de la Formation par la Recherche à l'ENST, Directeur de l'Ecole Doctorale d'Informatique, Télécommunications et d'Electronique de Paris

On parle beaucoup des "docteurs-chomeurs", et en même temps de la "fuite des cerveaux". Un article récent de "pour la science" évoquait "la déformation par la recherche". Quels sont les atouts et les handicaps du système français? En informatique, nous formons trop peu de docteurs. Comment en attirer davantage et les préparer aux différents métiers de la recherche? Qu'apportent les docteurs en informatique aux entreprises et qu'apportent les entreprises à la formation des docteurs? Ces interrogations seront débattues dans l'optique de la réforme des études doctorales, qui voient la notion d'Ecole Doctorale prendre le pas sur celle de DEA.

16 h à 18 h: Remise du prix de thèse de Specif

La journée sera suivie d'un banquet

Fonctionnement de l'association

- Convocation à l'Assemblée Générale
- Renseignements pratiques pour participer au congrès Specif
- Procédure de vote
- Pouvoir
- Bulletin de vote
- Présentation des Candidats
- Calendrier des réunions
- Conseil d'administration du 1 avril 1999
- Conseil d'administration du 24-25 juin 1999
- Conseil d'administration du 14 octobre 1999
- Bulletin d'adhésion 1999
- Liste des correspondants

Convocation à l'Assemblée Générale

Vous êtes convié(e) à la réunion de l'Assemblée Générale
de SPECIF qui aura lieu le vendredi 2 décembre 1999 de 9h à 12h30
à l'**Ecole Centrale de Nantes – IRCyN - Amphi S**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est :

de 9h00 à 10h30

Le métier d'enseignant et/ou chercheur

- Le point sur les recrutements, les promotions, etc. dans la section 27 du CNU
- Le point sur l'INRIA (fonctionnement, recrutement, lien avec les universités, ...)
- Le point sur L'Association en Science et Technologie de l'Information
L'Observatoire des Formations et des Métiers de l'Informatique
Le Réseau National du Logiciel

de 11h00 à 12h00

La vie de l'association

- Fonctionnement de l'association et gestion des adhésions (B. Heulluy)
- Rapport financier par la trésorière, montant des cotisations pour l'année 2000 (Fl. Sedes)
- Rapport moral et prospectif par le président (M. Dauchet)

de 12h00 à 12h30

Votes

- Quitus au Conseil d'Administration et au Président.
- Montant des différentes cotisations
- Elections au Conseil d'Administration

A partir de 12h30

Repas

de 14h00 à 17h00 Conseil d'Administration de Specif (IRCyN – salle 018). La présence des membres sortants et des nouveaux membres est indispensable.

Note : cette Assemblée Générale est précédée de la « **journée de travail sur les enjeux pour l'informatique liés à la mise en place du 3-5-8** ». Le programme et la fiche d'inscription sont dans ce bulletin.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un Membre de SPECIF (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement les élections au CA).

Pour voter à l'Assemblée Générale, il faut être membre actif de SPECIF, i.e. enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation (200 Frs en 1999).

Vous pouvez régler votre cotisation à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à :

HEULLUY Bernard, IUT Metz, Ile de Saulcy, 57045 METZ cedex 01.

Renseignements pratiques pour participer au congrès Spécif

Journée sur le 3-5-8 / Assemblée Générale

Jeudi 2 et Vendredi 3 décembre 1999, à Nantes – IRCyN

Transport

Si vous arrivez à Nantes en avion :

- Prendre le taxi jusqu'à l'Ecole Centrale de Nantes

Ou

- Prendre la navette TAN AIR jusqu'à la station « Commerce » (le prix est d'environ 40 F), puis prendre le tramway Ligne 2, direction « Orvault Grand Val » jusqu'à l'arrêt « Ecole Centrale Sup deCo » (environ 25 minutes)

Si vous arrivez à Nantes en train :

- Prendre le tramway Ligne 1 direction « Bellevue » jusqu'à la station « Commerce », puis prendre la Ligne 2 direction « Orvault Grand Val » jusqu'à l'arrêt « Ecole Centrale Sup deCo » (environ 25 minutes)

Hébergement

Hôtels	Adresse	Téléphone	Fax	Tarif
Hôtel DUQUESNE**	12, allée Duquesne	02 40 47 57 24	02 40 89 61 06	Tarifs négociés de 230 F à 250 F (petit déjeuner compris) Chambre à deux 300 F
Hôtel de PARIS**	2, rue Boileau	02 40 48 78 79	02 40 47 63 75	Tarifs négociés de 234 F à 261 F + Petit déjeuner 35 F + Taxe de séjour 2 F
Hôtel le CHATEAUBRIAND**	2bis, rue Chateaubriand	02 40 20 22 38	02 52 82 45 16	Tarifs négociés de 210 F à 240 F + Petit déjeuner 35 F
Hôtel les 3 MARCHANDS**	26, rue Armand Brossard	02 40 47 62 00	02 40 47 47 75	Tarifs négociés de 300 F à 350 F (petit déjeuner compris)
Grand Hôtel de NANTES**	2bis, rue Santeuil	02 40 73 46 68	02 40 69 65 98	Tarifs négociés de 270 F + Petit déjeuner 35 F + Taxe de séjour 2 F

Inscription – restauration

Pour participer soit à la journée sur les enjeux du 3-5-8, soit à l'assemblée générale **vous devez impérativement vous inscrire**. Les frais d'inscription ne concerne que les frais liés à la restauration (repas du jeudi midi, du vendredi midi ou banquet du jeudi soir). En l'absence d'inscription, vous devrez trouver votre propre mode de restauration.

Toutes les informations concernant l'assemblée générale sont accessibles sur le serveur de Spécif

Procédure de vote à l'Assemblée Générale du vendredi 2 décembre 1999

Il y aura trois votes à l'Assemblée Générale :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs
- Montant des différentes cotisations,
- Elections au Conseil d'Administration.

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1^{er} cas : Vous êtes **présent** à l'Assemblée Générale.

- Vous votez **sur place**.

2^{ème} cas : Vous n'êtes **pas présent** à l'Assemblée Générale.

- Vous pouvez donner un **pouvoir** à un membre de SPECIF qui participera à l'A.G. et votera pour vous.
 - Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui - ou adressez-le au Président de SPECIF, c/o Olivier ROUX, Ecole Centrale Nantes, IRCyN, 1 rue de la Noë, BP 92101, 44321, Nantes CEDEX 3
- Vous pouvez, **aussi**, voter **par correspondance** pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure **invalide le pouvoir** (si il existe) pour ce vote pendant l'Assemblée Générale.
 - Indiquez votre choix sur les bulletins de vote ci-joint.
 - Glissez-les dans l'enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation).
 - Glissez l'enveloppe dans une autre enveloppe, adressée au Président de SPECIF, c/o Olivier ROUX, Ecole Centrale Nantes, IRCyN, 1 rue de la Noë, BP 92101, 44321, Nantes CEDEX 3
 - Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention "pour vote à l'Assemblée Générale Extraordinaire".
 - **L'enveloppe devra parvenir le jeudi 2 décembre 1999** (prenez vos précautions en ce qui concerne les délais d'acheminement du courrier).

S P E C I F

Assemblée Générale du 3 décembre 1999

Elections au Conseil d'Administration

Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom:

Prénom :

demeurant à :

.....

donne pouvoir à M.

Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de
SPECIF, réunie le 3 décembre 1999 à Nantes.

Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par correspondance, rajoutez à la main : *"J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote. S'il est arrivé dans les temps, Prière d'invalider ce pouvoir"*

A....., le.....1999

Signature¹

¹ faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

S P E C I F

Assemblée Générale du 3 décembre 1999

Bulletin de vote pour les élections au Conseil d'Administration.

10 postes sont à pourvoir : 8 mandats complets (3 ans).

1 mandats partiels pour 2 ans et 1 mandat partiel pour 1 an.

Liste des 10 Candidats (Ordre alphabétique)

- BASILLE Jean-Luc**
- BASSON Henri**
- CHIGNOLI Robert**
- CLERBOUT Mireille**
- ETIEMBLE Daniel**
- HERIN Danièle**
- HEULLUY Bernard**
- PETIT Antoine**
- RIVEILL Michel**
- SEDES Florence**

Le cas échéant, autres candidats proposés par un membre.

Le nombre de noms cochés (et/ou proposés) ne doit pas excéder **10** (sous peine de non-validité).

Renouvellement du Conseil d'Administration

Présentation des Candidats

Liste des 10 candidats par ordre alphabétique

Rappel : le Conseil d'Administration de SPECIF comprend 24 membres renouvelable par tiers chaque année. Chaque membre du CA ne peut pas cumuler plus de 3 mandats consécutivement.

En décembre 1999, les 8 membres sortants sont : Bernard COULETTE, Bertrand T. DAVID, Michel HABIB, Danièle HERIN, Bernard HEULLUY, Antoine PETIT, Michel RIVEILL, Florence SEDES. Ils sont tous rééligibles. Deux membres du conseil d'administration sont démissionnaires : Max DAUCHET, Denis LUGIEZ.

BASILLE Jean-Luc, INP Toulouse (ENSEEIH)

49 ans, Professeur

Email : basille@enseeiht.fr

C.V. : Assistant puis Maître de Conférences à l'IUT A de l'Université Paul Sabatier (Toulouse) de 1973 à 1989 (Chef du département Informatique de 1987 à 1989), Professeur à l'ENSEEIH depuis 1989 (directeur du département Informatique et Mathématiques Appliquées depuis 1993), prochainement en charge du service Relations Industrielles de l'Ecole.

Profession de foi : Au-delà de l'intensification des liens entre SPECIF et les enseignants-chercheurs, je souhaite apporter ma contribution, d'une part, au renforcement des liens entre notre communauté et le monde industriel et, d'autre part, à une meilleure reconnaissance de l'informatique comme discipline en particulier auprès de nos autorités de tutelle.

BASSON Henri, Université du Littoral-Côte d'Opale – LIL

45 ans, Maître de Conférences

Email : basson@lil.univ-littoral.fr

C.V. : Depuis octobre 1993 je suis en poste de Maître de Conférences à l'Université du Littoral-Côte d'Opale et responsable de l'équipe modélisation et évolution des logiciels au Laboratoire Informatique du littoral.

J'ai soutenu une Habilitation à Diriger des Recherches le 14 décembre 1998 à l'Université Henri Poincaré-Faculté des Sciences- Nancy I. Je suis responsable des relations internationales du département informatique et membre titulaire de la 27^{ème} section de Université du Littoral-Côte d'Opale.

Profession de foi : Ayant participé à la création du Laboratoire Informatique du Littoral lors de la création de l'Université du Littoral et à la mise en place de l'option Informatique de l'IUP du Littoral, je souhaite pouvoir représenter les aspirations des enseignants-chercheurs des structures universitaires nouvellement créées.

CHIGNOLI Robert, IUT Nice, I3S

45 ans, Maître de Conférences

Email : chignoli@i3s.unice.fr

C.V. : Administration : Chef du département info de 1996 à 1989, Chef du département info depuis juillet 1998, Président de l'Assemblée des Chefs de Départements Informatique depuis octobre 1998, Membre de la Commission Pédagogique Nationale "Informatique / Statistiques et Traitement de Données"

Recherche : Membre du laboratoire UNSA CNRS "I3S" depuis 1990 (date de création), Equipe de recherche OCL (Objets et Composants Logiciels, responsable Roger Rousseau), Thème de recherche : Technologie objet, sémantique et généralisation des liens entre classes

Enseignement : Thèmes d'enseignement : Techniques de compilation, systèmes d'exploitation et réseaux

Profession de foi : Membre de SPECIF depuis sa création (avec quelques absences de cotisation), je suis actuellement président de l'assemblée des chefs de départements informatique des IUT, et donc particulièrement intéressé par les nombreux dossiers et projets que SPECIF ne manquera pas d'évoquer.

CLERBOUT Mireille, Université de Lille – LIFL

43 ans, Professeur

Email : clerbout@lifl.fr

C.V. : enseignant-chercheur depuis 1981 à l'USTL, professeur depuis 1994.

Thème de recherche : théorie des langages, modélisation du parallélisme (langages de traces, langages de synchronisation), spécification et tests.

Enseignement : TD/TP/Projet en conception de logiciel, Cours/TD/TP en BDD, TD/TP en conception objet, Cours de modélisation et vérification, niveau licence, maîtrise et DEA.

Directrice de la MIAGE de Lille depuis 1989 (co-directrice cette année pour passer le relais)

Membre du CEVU, co-animatrice de la conférence des directeurs de MIAGE.

Profession de foi : Je me suis localement beaucoup investie dans une filière professionnalisée, et je pense qu'il est important de développer de telles formations en informatique, de « bien » professionnaliser dans la concertation et au service des étudiants. Mon action au sein du CA de Spécif ira dans ce sens.

- ☐ **ETIEMBLE Daniel**, Université Paris Sud – LRI
52 ans, Professeur
Email : de@lri.fr
C.V. : Ingénieur INSA Lyon (69) en électronique, Docteur Ingénieur (74) et Docteur es Science (79) en Informatique. Dans l'enseignement supérieur depuis 1969, Professeur depuis 1983. Carrière à l'Université Paris 6 (de 1969 à 1988) puis Paris Sud-Orsay depuis 1999.
Spécialiste de l'enseignement du matériel et de l'architecture des ordinateurs (MASI puis LRI). Responsable de l'équipe Architectures Parallèles du LRI depuis 1988. Responsable du DEA Architecture (1989-1988). Directeur IUP MIAGE (1997-98). Administrateur provisoire puis directeur de l'UER d'Informatique de Paris 6 (85-88), Président du département Informatique du Centre d'Orsay (1995-98). Membre du conseil de l'UFR d'Orsay (1995-98).
Directeur du PRC-GdR Architectures Nouvelles de Machines (1992-96). Editeur associé de l'IEEE Transactions on Computers, et représentant de l'IEEE Computer Society auprès de l'IFIP TC-10 depuis 1999.
Profession de foi : après de nombreuses années consacrées à des responsabilités locales (à Paris 6 et Orsay) ou à des responsabilités nationales d'animation de mon domaine de recherche, je pense pouvoir maintenant utilement œuvrer à la défense des intérêts de la communauté informatique au sein de Specif comme membre du CA. Je pense que mon expérience peut être particulièrement utile sur les points suivants :
- Nécessité de promotion et valorisation d'une recherche en informatique de qualité dans les domaines expérimentaux (architecture, systèmes, compilation, BD, etc.),
 - Nécessité de redéfinir, tant au point de vue enseignement que recherches, les « frontières » avec d'autres communautés comme l'EEA,
 - Nécessité de favoriser le dialogue entre la discipline informatique et les disciplines qui utilisent l'informatique, notamment dans le domaine du calcul scientifique.
- ☐ **HERIN Danièle**, Université de Montpellier – LIRMM
42 ans, Professeur
Email : dh@lirmm.fr
C.V. : Professeur à l'Université Montpellier 2 (ISIM: Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier), et j'effectue mes recherches au laboratoire de recherche LIRMM.
Profession de foi : Je souhaite m'impliquer pour que la discipline informatique soit reconnue dans ses différentes facettes : sa position dans l'enseignement supérieur, les spécificités de la recherche en informatique, et les interactions avec le monde industriel.
- ☐ **HEULLUY Bernard**, IUT Metz
43 ans, Maître de Conférences
Email : bernard@iut.univ-metz.fr
C.V. : Enseignant-chercheur depuis 1984 à l'I.U.T. de Metz (chef de département de 1989 à 1996) et membre du L.G.I.P.M.; responsable de la gestion des adhésions à SPECIF depuis 3 ans.
Profession de foi : je souhaite continuer à travailler sur la gestion des adhésions à SPECIF et terminer l'externalisation de cette gestion. Par ailleurs, au sein du C.A., je souhaite agir pour le développement des filières professionnalisées et représenter l'informatique des petites et moyennes universités.
- ☐ **PETIT Antoine**, ENS Cachan – LSV
39 ans, Professeur
Email : Antoine.Petit@lsv.ens-cachan.fr
C.V. : Assitant-Agrégé à l'université d'Orléans (1984-1989), Maître de conférences à l'université de Paris-Sud (1989-1991 et 1993-1994), CR CNRS sur poste d'accueil à l'université de Paris-Sud (1991-1993), Chargé de mission informatique auprès du MESR (1993-1996), Professeur à l'ENS de Cachan (1994-).
Profession de foi : Je souhaite poursuivre le travail effectué depuis 3 ans par l'ensemble du CA pour la défense et la promotion de notre discipline. Le dossier qui me tient le plus à cœur est celui de la création de concours (CAPES, Agrégation) intégrant l'Informatique. Une telle création va de pair avec le développement significatif des enseignements d'informatique, en particulier dans les classes préparatoires aux grandes écoles, auquel je suis également attaché. Par ailleurs, je désire participer à la pérennisation du prix de thèse SPECIF, à la création duquel j'ai contribué. Je crois également très important que l'ASTI devienne rapidement une association solide et efficace et il me semble que SPECIF doit y contribuer activement.
- ☐ **RIVEILL Michel**, INP Grenoble (ENSIMAG) – SIRAC
39 ans, Professeur
Email : Michel.Riveill@inpg.fr
C.V. : Ingénieur Bull (1989-1993), Professeur Université de Savoie (1993-1998), Professeur INP Grenoble-ENSIMAG (1998-).
Profession de foi : Poursuivre le secrétariat de l'association en espérant que dans les deux prochaines années, quelqu'un puisse en douceur prendre le relais.

☐ **SEDES Florence, IUT Toulouse – IRIT**

37 ans, Maître de Conférences

Email : sedes@irit.fr

C.V. : MCF Habilitée à Diriger les Recherches, Trésorière de l'association depuis 1995.

Profession de foi : Si la Trésorerie de l'association survit au Y2K, il s'agira pour moi de passer le relais (en douceur !) à un successeur motivé, avec la perspective du passage à l'euro, au commerce électronique, ...

Calendrier des réunions 1999

Bureau de Direction :	Jeudi 14 janvier, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 11 février, de 10h à 17h 30
Bureau de Direction :	Jeudi 11 mars, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 1 avril, de 10h à 17h 30
Bureau de Direction :	Jeudi 27 mai, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 24 juin, de 10h à 17h 30
Bureau de Direction :	Jeudi 23 septembre, de 16h à 18h Réunion téléphonique
Conseil d'Administration :	Jeudi 14 octobre, de 10h à 17h 30
Bureau de Direction :	Mercredi 17 novembre, de 17h à 19h Réunion téléphonique
Congrès Specif :	Jeudi 2 et Vendredi 3 décembre
Conseil d'Administration :	Vendredi 3 décembre, de 14h à 18h

Les membres du conseil d'administration de Specif peuvent être contactés à l'adresse : ca.specif@inrialpes.fr

Compte rendu du Conseil d'Administration

Jeudi 1^{er} avril 1999 à CNAM, Paris

Par Michel Riveill

Présent : Olivier Baudon, Nelly Bensimon (matin), Christian Carrez, Yves Chiaramella, Bernard Coulette, Jean-Luc Damoizeaux, Thérèse Hardin, Colin de la Higuera, Marie-Claude Gaudel (matin), Bernard Heuluy, Antoine Petit, Michel Riveill.

Journées apprentissage du 29 et 30 avril, Paris Dauphine (organisation N. Bensimon et M-J. Blin)

Le compte rendu de ces journées qui ont rassemblés près de 60 personnes, se trouvera dans une prochaine édition de la lettre de Specif et les documents « amassés » seront accessible depuis le serveur Specif.

Le lundi am a été consacré à la présentation du point de vue institutionnel (Ministère de l'Industrie, Ministère de l'Emploi et un absent de marque : Ministère de l'Éducation Nationale qui fut remplacé par l'Inspection Académique ; région Ile de France, divers CFA et la FAFIEC). L'ensemble des partenaires encourage l'apprentissage dans le supérieur, mais aucun ne dispose d'un financement spécifique.

Le mardi a été permis de présenter différentes offres et de faire le bilan sur les procédures permettant ou non d'obtenir l'agrément (IUT, IUP, DESS, Ecole d'Ingénieurs).

Le Monde Informatique qui a participé aux deux jours devrait faire un dossier (?) sur le sujet.

Adhésions (B. Heulluy)

Les contacts avec la société SPDP avancent lentement et nous buttons actuellement sur les procédures administratives permettant un paiement à l'aide d'un T.I.P. plutôt qu'un prélèvement automatique (décision de l'AG de décembre 1998).

En attendant la conclusion d'un contrat et la reprise de la gestion de la partie administrative des adhésions par cette société, le CA a décidé :

- D'envoyer à chaque correspondant la liste des adhérents de sa zone avec l'état actuel (adhérent avant 98, adhérent 98, adhérent 99) ainsi que diverses instructions permettant de relancer les adhésions. Un des objectifs est de construire le fichier email de l'ensemble des adhérents.
- D'envoyer un courrier :
 - à tous le MC/PR en informatique (Marie-Claude fait la lettre). Ce courrier portera une mention en bas de page : « si vous êtes adhérents à Specif, vous avez du être contacté directement par votre correspondant... ». Christian Carrez envoio à M-C. Gaudel la lettre de relance 1998.
 - Ce courrier doit aussi être envoyé à tous les CR/DR INRIA et à tous les CR/DR CNRS (le CA charge P. Charpin, pour l'INRIA et A. Petit, pour le CNRS de récupérer auprès des organismes la liste des adresses ou un fichier d'étiquettes).

Microsoft (N. Bensimon et C. Carrez)

Microsoft nous relance pour nous présenter « leur nouveau programme ». Après long débat, le CA décide :

- de mandater Christian et Nelly (plus d'autres membres du CA) pour écouter ces nouvelles propositions

- d'ajouter dans le bulletin le CR des dernières rencontres et de les replacer dans le contexte
- d'organiser lors du CA de Nice (24-25 juin) un débat au sein du CA (voir rubrique CA Nice)

CA Nice (M. Dauchet, J-M. Fedou, M. Riveill)

En l'absence de Jean-Marc, le CA a défini le cadre de ce CA et laisse à Jean-Marc, Max et Michel le soin d'affiner l'ordre du jour pour le présenter au prochain bureau (27 mai).

- Début du CA : 12 h repas facultatif (début effectif 13h30)
- Fin du CA : vendredi en début d'après midi
- Ce CA doit permettre de rencontrer : les adhérents de Spécif, les correspondants de la région et éventuellement les « directeurs d'UFR, etc... » locaux. Le CA ne souhaite pas ouvrir tout le CA aux invités, il reste à définir la bonne formule.
- Le CA souhaite qu'un débat d'une durée de 3h sur le « problème des certificats » soit organisé au sein du CA afin que celui-ci puisse émettre un avis. L'organisation de ce débat pourrait prendre la forme suivante : historique de l'affaire Microsoft (30' - Christian) ; la proposition Oracle (15' - Jean-Marc) ; autres produits pouvant faire l'objet de certificats, les certificats et les offres d'emplois (est-ce réellement demandé ?). Puis débat...
- L'objectif est de rédiger une page présentant le problème afin de pouvoir informer nos collègues et le ministère de la position de Spécif

Un souhait : que Camille complète son questionnaire avec une question sur les certificats.

Postes

- Proposition de recenser les postes des autres disciplines ou le profil enseignement concerne l'informatique
- Nous sommes tous invité à alimenter la machine à profil de la GDD (même si c'est un peu long à remplir)
- Calendrier du CNU : qualification 12-16 avril, promotion 14-18 juin

Informatique pour non-informaticien (C. Bellissant, C. de la Higuera, O. Millet-Botta)

Colin présente le compte-rendu de la réunion de mars (voir serveur Specif) qui a rédigé un « long » document. Ce document a provoqué de nombreux échanges entre les différents membres du CA présent. Voici quelques indications sur le travail à faire pour que les différentes annexes puissent être publiées :

- Annexe 1, en direction des responsables (directeur d'UFR, président d'Université). Il serait souhaitable, sans changer le fond de ce texte de le rédiger d'une autre manière en ciblant de manière plus précises les destinataires (ceux qui publient les postes). Le plan de l'annexe pourrait être le suivant : un enseignant-chercheur en informatique est enseignant et chercheur et l'Université doit tout mettre en œuvre pour que son personnel puisse réaliser ses deux missions. Recherche : cadre ou l'on peut faire de la recherche dans sa discipline (pour nous informatique) ; Enseignement : informatique est une discipline qui évolue très rapidement, un informaticien doit rester en contact avec d'autres informaticiens afin de pouvoir faire évoluer ses connaissances.

Chacun est invité à proposer une rédaction de cette annexe à Colin

- Le CA souhaite que la partie concernant le fonctionnement du CNU constitue une annexe particulière et propose de reconstruire l'annexe 2 comme étant un « guide de l'enseignant-chercheur » à destination des enseignants chercheurs en postes mais diffusés lors de la phase des concours, afin d'informer nos futurs collègues : du fonctionnement du CNU (et des règles implicites d'évaluation des dossiers), que toutes conditions de travail proposées ne sont pas nécessairement acceptable, que l'ont ne peut pas tout accepter au titre de la « mobilité scientifique » ou de la pluri-disciplinarité.

Ce document qui est URGENT à construire pourrait prendre comme base de départ, les différents comptes rendu du CNU que le bulletin de Specif a publié. Pour la partie fonctionnement du CNU, Bernard et Christian sont prêts à s'associer à la rédaction de cette note d'information.

- Annexe 3, la rédaction est un peu « floue » car en l'absence de définition précise de ce que sont les NTIC, il nous semble difficile de construire un discours clair et précis (vers quel interlocuteur) permettant de dire comment nous informaticiens envisageons nous leur enseignement ou comment nous pouvons accompagner cet enseignement.
- Annexe 4 sur la pluri-disciplinarité : peu de remarques précises, sinon que la aussi, le CNU a une manière bien précise d'évaluer les dossiers à cheval sur plusieurs disciplines... En l'absence de Camille, nous reprendrons le débat lors du CA de Nice

En conclusion : Annexe 2 (information des candidats) et annexe 1 (« mise en garde des présidents d'Université et directeur d'UFR ») : priorité URGENTE... vous pouvez envoyer vos propositions de rédaction à Colin

Compte-rendu du conseil d'Administration de SPECIF, Nice 24-25 Juin 1999

Par Pascale Charpin

Présents: C. Bellissant, N. Bensimon, C. Carrez, B. Coulette, P. Charpin, Y. Chiaramella, M. Dauchet, J-L. Damoizeaux, J.M. Fédou, M.C. Gaudel, M. Habib, D. Héryn, B. Heulluy, D. Lugiez, O. Millet-Botta, A. Petit, P. Poncelet, O. Roux, F. Sedes.

Excusés : O. Baudon, A. Betari, B. David, T. Hardin, C. Delahiguera.

Invités : Robert Chignoli (IUT-Nice), Isabelle Attali (Spedago), Buffa (INRIA, Sophia), J.P. Regaux (Université de Nice), Joan Rendas (I3S-Sophia).

Enquête Industrie-Recherche publique

Spécif a été chargé, par la Direction de la Technologie, de réaliser une enquête sur le thème *Recherche publique et coopérations industrielles dans le secteur informatique*.

Terminé dans les délais (Juin 99), le document final¹ a été remis au ministre. Il est pour l'instant confidentiel et sera publié en septembre 99. Ce document est a usage externe; il s'agit de disposer de données fiables et récentes sur le domaine informatique (formation-recherche); il n'est surtout pas une *évaluation*.

Résumé.

Le document de synthèse est distribué aux participants et commenté par M. Dauchet. Globalement le rapport fait apparaître l'informatique comme un *parent pauvre* en recherche, avec un faible investissement du CNRS, si l'on compare aux autres disciplines. Coté enseignement ce n'est pas mieux: malgré un recrutement ``massif" depuis 87, dans une période de stagnation généralisée. il demeure un sous-encadrement endémique par rapport aux besoins nationaux.

Dans le cadre de l'enquête, ce qui apparaît comme principal frein c'est le manque d'ITA-IATOS. Les laboratoires ont été créés dans une logique de formation. Il n'y a pas eu l'investissement nécessaire pour structurer les activités de recherche au sens large. Les activités contractuelles sont donc difficiles à maintenir, dépendantes d'opportunités diverses (crédits régionaux, disponibilité des personnels, nombre d'étudiants doctorants...).

Au vue de l'étude on peut noter, en vrac :

- il y a peu de recherche dans les écoles d'ingénieurs;
- le volume des activités contractuelles, l'influence de la recherche publique dans les créations d'entreprise reflètent ce qui est dit plus haut - i.e. on fait ce qu'on peut;
- la *richesse* de l'INRIA ne correspond pas à la réalité; plutôt "bas" dans ses activités contractuelles, l'INRIA est performant dans les créations d'entreprises (les start-up INRIA).

Réseaux de recherche en logiciel.

Une partie du document de synthèse est dédié au développement de *l'industrie du logiciel* - les freins et les remèdes. Dans le même temps un analogue aux RNRT, les Réseaux de recherche en Logiciel (RNRL), va être créée.

Discussion sur le RNRL: tout le monde se plaint du *flou* entourant la préparation des appels d'offre, alors que l'ensemble de la communauté informatique est intéressée. Ce que l'on sait :

- Il y aura beaucoup d'argent (300MF?).
- Un aspect de la méthode utilisée est de stimuler les gens concernés afin de faire remonter des sujets (!).
- Le comité de pilotage est en cours de constitution. Il devrait comporter 5/6 académiques et 5/6 industriels ...
- On parle d'une *mise en place* avant Juin et d'un premier appel d'offre en octobre.

On est a peu près d'accord que Spécif ne peut prétendre à gérer ce genre de réseau, actuellement, à moins de se structurer rapidement, en permanents par exemple. La question est toutefois posée.

La méthode du ministère, qui consiste à lancer des pavés dans la mare, puis attendre de voir ce qui remonte, est évidemment antidémocratique et sûrement dangereuse, si l'on n'y prend pas garde. M.C. Gaudelrappelle que souvent la naïveté couvre le cynisme en 3 temps:

1. un petit nombre de scientifiques préparent l'appel d'offre ;
2. l'appel d'offre est lancé, avec délais de réponse très courts;
3. les réponses conviennent à ceux qui ont préparé l'appel d'offre.

Spécif va réagir sur le mode de constitution du RNRL.

Les certifications (J.M. Fédou)

Il s'agit de contrats entre entreprises propriétaires de logiciels et sites universitaires. Ces contrats aboutissent à des *certifications*, preuves de compétence sur tel ou tel logiciel.

Les logiciels Oracle

Le but de l'*Oracle Academic Initiative*(OAI) est de faire bénéficier les filières d'enseignement (post-bac) des logiciels Oracle.

Nice est un site "pionnier". Un discours marchand de l'OAI a d'abord entraîné un refus du département d'informatique. Plus récemment les deux contractants se sont entendus sur des bases également satisfaisantes:

- licence-site de 8000Frs annuel;
- location à prix modéré des logiciels Oracle;
- possibilité de certification (pour ces logiciels) pour étudiants et enseignants.

Il s'agit en fait de contrats classiques entre unités d'enseignement et de recherche et fournisseur de logiciel.

R. Chignoliexplique les intérêts qu'il y voit mais signale un danger au niveau des certifications. Pour lui, ces certifications ne sont pas (ne doivent pas être) le but du contrat.

Microsoft (C. Carrez)

Microsoft proposait de certifier les enseignants pour reproduire un enseignement "clés en main" de ses logiciels. Pour Microsoft, l'enseignement universitaire, c'est DU, DUT, BTS ...- filières courtes à finalité professionnelle.

¹ Travail colossal de Max Dauchet, 50 pages de synthèse, 500 pages d'annexes..., dont on trouvera un extrait dans ce bulletin.

Bref historique:

- Mai 98: Réunion au ministère, MENRT. Pour les juristes du ministère, ce n'est pas acceptable. Même réponse, plus tard, à une proposition faite à la commission pédagogique universitaire (CPU).
- Décembre 98: réunion Microsoft-Spécif, faisant apparaître une vision à la fois restrictive et entriste de Microsoft.
- A partir de là, il y a deux voies séparées. Certains établissements, en majorité privés, sont favorables. Les autres sont contre (pas de compromis).

Discussion:

- C. Carrez a reçu plusieurs documents, livres et cédéroms. Ils sont inégaux en qualité - de "bien fait et complet" à "inutilisable" pour Windows NTFS. Microsoft a proposé de payer une mission pour une série de conférences en Hollande. Enfin, il y a une nouvelle proposition de contrat, certification-enseignement.
- Pour R. Chignoli, le but de Microsoft est d'externaliser la formation pour des gens très jeunes. Lui même est opposé à cela, mais cela se fait. En terme de bilan, cela n'ira pas loin, car la méthode est inadaptée (formation rapide très vite dépassée, bachotage). Ce n'est pas vraiment une formation.
- N. Bensimon: une petite PME qui a beaucoup de certifiés a des avantages importants de Microsoft. Il s'agit d'une politique purement commerciale de type "bulldozer".
- C. Carrez: On ne peut pas évacuer le problème des formations liées aux certifications, même si on sait que l'on mélange ici un niveau de compétence et une formation jetable. Voir ces formations dans le cadre des emplois-jeunes !
- M. Dauchet et C. Carrez on est gênés par l'aspect promotionnel envahissant; Microsoft veut augmenter ses sites. Mais le problème est de savoir quoi répondre à des demandes de caution, ou non-caution. Plus généralement, quel est l'avis de Spécif sur la certification par des boîtes de logiciel ?
- A. Petit est très négatif: Y a t il de bonnes certifications ? A priori non. De plus on mélange les impératifs dus à l'achat de logiciels pour l'enseignement avec un "diplôme". Situation gênante.
- Plusieurs disent qu'on ne peut pas ignorer, avoir une attitude de refus, bien que l'on ne veuille pas verser dans les applications *captives* ...

C. Carrez propose de rédiger un texte à tête reposée, puis d'en discuter avec un petit comité (Max, Nelly ...)².

Serveur pédagogique Spécif - Spédago

Il est clair que ce serveur intéresse beaucoup de monde. Mais il y a actuellement plusieurs problèmes, en particulier

- mauvais fonctionnement du site;
- - le système de relecture des documents est en échec.

Discussion sur la base de données *support de cours*. Faut-il vraiment organiser une critique des documents proposés? Faut il faire, donc, un tri? Comment ?

J.M. Fédou va proposer un texte regroupant un ensemble de propositions, brièvement:

- problème du site en lui-même (où et comment);
- supprimer le système de relecture;
- faire une sorte de Yahoo où chacun met ce qu'il veut mais Spécif se garde le droit de supprimer;
- notion de *base de service pour l'informatique*.

Capes-Agrégation Math-Info (A. petit)

C. Allègre a mis en place une commission sur l'enseignement des mathématiques, de la sixième à l'Université:

J.P. Kahanepresident, C. Ruger pour l'inspection générale, et, entre autres, M. Broué, des représentants de la SMF, de la SMAI, des IREM, ..., O. Faugeras et A. Petit représentent l'informatique.

Cette commission a vocation pour travailler sur un long terme. On lui demande pourtant de plancher, de façon plus immédiate, sur le capes et l'agrégation Math-Info.

L'idée d'un capes maths-info a été rejetée rapidement, une formation bi-disciplinaire suffisante au niveau bac + 4 semblant impossible à beaucoup. Par contre, une agrégation maths-info a reçu un accueil beaucoup plus favorable lors de la réunion du 5 juin dernier. Mais J.P. Kahane a fait remarquer que le cas de l'**agrégation d'informatique** (pure et dure) n'avait pas été évoquée et qu'il souhaitait donc poursuivre les débats sur ce sujet.

Débat: plusieurs disent "pourquoi ne pas profiter de cette ouverture ?" (P. Charpin, MC Gaudel). La discussion fait globalement apparaître que, dans la réalité, un projet d'agrégation d'informatique a peu de chances d'aboutir, surtout rapidement. On décide de maintenir la cap dans le créneau math-info.

La pluridisciplinarité et les NTIC

L'objet du débat est l'évolution des enseignements d'informatique dans un contexte pluridisciplinaire. Il y a d'une part les postes d'informatique créés dans des UFR "non-informatique" (pluridisciplinarité) et d'autre part les besoins en informatique dans un ensemble de cycles ou filières. La situation actuelle est que partout les besoins sont à la mesure de la pauvreté généralisée.

La pluridisciplinarité était l'objet de la réunion du 10 Mars 99, à Lyon, où trois textes ont été rédigés. Ils visent à prévenir et protéger les collègues informaticiens qui sont en poste dans des UFR d'autres disciplines. Les principaux points de ces textes sont:

- Prévention: il faut que les candidats à ces postes soient sensibilisés sur les difficultés qu'ils vont rencontrer.

² Ce texte est proposé ailleurs dans ce bulletin.

- Conditions minimales à l'embauche: possibilité de faire de la recherche, de disposer du matériel minimum ...
- Prise en compte d'un investissement pluridisciplinaire dans les dossiers (enseignement et travaux de recherche).

Les informaticiens sont concernés (en premier lieu ?) par l'arrivée des **NTIC, Nouvelles Technologies, Information et Communication**. Toutes les maquettes de DEUG doivent maintenant contenir un enseignement de type NTIC. Ceci va entraîner des besoins en enseignement d'informatique que, dans l'immédiat, la communauté informatique aura du mal à assumer.

Débat. S'exprime surtout une "incompréhension" vis-à-vis des NTIC. S'agit-il d'épauler des étudiants en situation d'échec ? Peut-on quand même, malgré tout, élargir ainsi les possibilités d'emploi ? Est-on concernés, par un enseignement qui devrait se faire dans le secondaire, ou qui pourrait être un appoint réalisé par des collègues d'autres disciplines, pour leur discipline ? En gros, on dit qu'on est concernés.

M. Dauchet rappelle une proposition d'I. Lavallée: réfléchir à la structuration de un à deux modules en DEUG de façon à parvenir à une homogénéisation. On peut préconiser

- premier niveau: ce que doit savoir tout utilisateur des NTIC;
- deuxième niveau: utilisation des logiciels spécialisés.

Le groupe qui travaille actuellement sur les problèmes de pluridisciplinarité va établir un texte.

On revient, dans le débat, sur les problèmes des collègues isolés dans un environnement non informatique. Certains sont vraiment isolés ou encore craignent d'être figés dans un statut de quasi-prag. D'autre part, c'est un problème complexe que d'évaluer la recherche pluridisciplinaire.

On évoque les discours hypocrites sur la mobilité, hypocrites du fait que rien de sérieux n'est réalisable. Sabbatique, détachement, délégation ..., tout cela est organisé de telle façon que c'est difficile, voire exceptionnel, à obtenir. Il est clair que le système est ici grippé: *ou on veut ou on ne veut pas, vraiment, que les gens soient mobiles.*

M.C. Gaudel propose de préparer un dossier en vue d'une contribution de Spécif aux problèmes de mobilité.

On a donc proposé trois actions (lettre ou texte): lettre aux jeunes MC et futurs MC pour les informer de leurs droits; ce que pourraient être les enseignements du type NTIC; la mobilité.

Le comité national du CNRS et le CNU

Le rapport sur le comité national du CNRS est fait par M. Habib. C'est la *grande déprime* sur beaucoup de points. En bref:

1. Au plan général, le SPI devrait admettre qu'il n'y pas de politique scientifique — pas de moyens et difficulté à jeter les bases "idéologiques"(!).
2. Des demandes sont lancées dont, après, on ne sait quoi faire. Il y a l'exemple des postes fléchés, parfois pour un seul candidat, tandis que le concours général reste inaccessible, les critères de sélection restant à définir.
3. A chaque niveau de promotion, apparaît le manque de moyens. Ceci crée un vrai problème d'évaluation. On ne sait pas faire! La partie *activités non-scientifiques* prend une importance qui peut avoir des effets pervers à court terme.
4. Faut-il créer une hors classe pour les chargés de recherche ?

Il va y avoir des élections pour le Comité National. Il faut s'inscrire maintenant sur les listes électorales et y réfléchir. Faut-il faire une liste avec l'EEA.

Olivier présente un problème déontologique posé par Daniel: mettre sur un serveur les listes de qualifiés ? Il y a un problème de confidentialité et la possibilité d'erreurs éventuelles.

Après débat, Spécif réaffirme que la diffusion des résultats des comités nationaux est un problème important sur lequel efficacité et sérieux sont nécessaires.

Divers

Le prochain bulletin doit paraître en octobre. La lettre numéro 4 doit contenir un certain nombre d'annonces, et tout doit être prêt pour le 10 juillet (AG de décembre, prix de thèse ...).

On discute sur les informations pertinentes à rassembler et conserver. Par exemple, le lieu de thèse des nouveaux maîtres de conférence. Durant ces deux jours, on a eu pas mal d'éléments sur l'informatique à Nice. On peut envisager de constituer une carte de l'Informatique en France.

Les adhésions: la dernière campagne a été très positive (lettre de Max et information large sur Spécif). On discute de l'externalisation de la gestion des adhésions (c'est en bonne voie!). Il faut refaire le bulletin d'adhésion et proposer un paiement par TIP.

L'assemblée Générale 1999: elle aura lieu les jeudi 2 et vendredi 3 décembre à Nantes.

- jeudi : le 3-5-8 (présentation, débat) et le prix de thèse.
- vendredi : AG, vote et CA l'après-midi.

On organisera précisément l'AG lors du prochain CA (le 14 Octobre 1999). Toutes les suggestions sont bienvenues.

Le jury du prix de thèse Spécif reste le même. Il devrait être renouvelé tous les deux ans.

Conseil d'Administration, Jeudi 14 octobre 1999 - CNAM

par Michel Riveill

Présent : O. Baudon, C. Bellissant, N. Bensimon, C. Carrez, P. Charpin, B. Coulette, M. Dauchet, T. Hardin, C. de la Higuera, B. Heulluy, D. Lugiez, O. Millet-Botta, M. Riveill, O. Roux, F. Sedes.

Préparation du congrès Spécif (2 et 3 décembre 1999 à Nantes)

Aspect pratique

Les repas seront assurés par un traiteur qui sera réglé par Spécif. L'inscription (gratuite) est nécessaire pour réserver son/ses repas (payants). Prévoir un bulletin d'adhésion à renvoyer à O. Roux qui est chargé de l'organisation pratique.

Repas de midi : 100 F / Banquet 160 F (chèque à l'ordre de Spécif). Réalisation d'une affiche contenant : le thème de chacune des demi-journées et les noms / titres des invités. Texte de présentation dans le bulletin à rédiger (Camille : jeudi matin, Max : jeudi après-midi, Antoine : Prix de thèse Spécif, Michel : Assemblée Générale)

Jeudi 2 décembre : le "3-5-8"

- Jeudi matin : Du 3 au 5 : Les enjeux pour l'informatique de la licence professionnelle. Animation : C. Bellissant
Invités : P. Laffond, R. Chignoli, J-H. Jayez, J. Lenfant ou J-P. Finance, Y. Escouffier, G. Jomier. Camille prépare un texte de présentation pour le bulletin
 - Quelques points qui pourrait être abordés :
 - Cadre réglementaire de la licence professionnelle
 - Différence entre métier de niveau 2 et métier de niveau 3
 - Avenir des IUP (évolution vers des diplômes à Bac+5)
 - Lien BTS / IUT (accès à la licence professionnelle à la licence Professionnelle)
 - Licence Professionnelle (450 h / niveau 2) vs année spéciale IUT (1100 h / niveau 3). Ou est l'erreur ?
- Jeudi après midi : Du 5 au 8 : Ecoles doctorales et formation par la recherche. Animation : M. Dauchet
Invités : Pascal Estrailier (chargé de mission à la Direction de la Technologie) ; Didier Arques (Directeur du Département Mathématiques, informatique à la Mission Scientifique Universitaire) ; Philippe Gautier (chef adjoint du service des CIFRE) ; Maurice Pinkus (Directeur Délégué de l'UIMM) ; Bernard Robinet (directeur de la Formation par la Recherche à l'ENST, directeur d'école doctorale) Max prépare un texte de présentation pour le bulletin
- Jeudi après midi : Prix de thèse Spécif. 20 candidats, tous avec de très bon dossier. La représentation thématique et géographique de la discipline est meilleure que l'an dernier. Le jury aura lieu le 18/11.
- Jeudi soir : Banquet

Vendredi 3 décembre : Assemblée Générale

- de 9h à 10h30 : Les points chauds...
 - Le point sur les procédures de recrutements, promotions, etc. dans la section informatique du CNU (V. Prince ou D. Herman).
 - Colin lance un "micro-trottoir" pour savoir comment s'est passé la rentrée (flux dans les différentes filières, problèmes de recrutement d'ATER)
 - L'INRIA et les Universités (P. Charpin est chargée du contact avec l'INRIA)
 - Autre points : l'Asti, l'Ofmi, Réseau National du Logiciel, ...
- de 11h à 12h : Vie de l'association
 - Le fonctionnement de l'association (adhésion, TIP, ... - B. Heulluy)
 - Rapport financier, montant des cotisations pour l'année 2000 (F. Sedes)-
 - Rapport moral et prospectif (M. Dauchet)
- de 12h à 12h30 : Votes
 - Quitus au conseil d'administration
 - Montant des cotisations
 - Renouvellement du CA
- de 14h à 17h : Conseil d'administration (anciens et nouveaux membres)
Ordre du jour : calendrier et préparation des actions à mener au cours de l'année 2000.

Divers

Bulletin de Novembre (C. Carrez)

Rapport recherche publique et coopération industrielle
Statistique sur les enseignants-chercheurs
nouvelles du CNU, CNRS et INRIA
recrutements MENRT, CNRS et INRIA
Notes au candidat et calendrier 2000
Informatique à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
Certification des éditeurs de logiciel - position du CA de Spécif suite au CA du Juin 1999 à Nice
événements / livres / soutiens de spécif à des manifestations
Concours d'entrée à l'ENS Cachan
Congrès spécif : journées 3-5-8, Prix de thèse, Assemblée Générale

Parrainage de colloques/congrès (C. de la Higuera)

Le parrainage de Spécif est souhaité par plusieurs organisateurs de colloque afin de pouvoir aller à la pêche aux subventions de manière plus efficace. Après débat le CA arrête le principe suivant : "pour obtenir le parrainage de

Spécif, les organisateurs du colloque doivent en faire la demande au CA. Celui-ci prend son avis après que la demande ait été instruite par au moins un membre du conseil". Mettre à jour le serveur Web pour :

présenter les colloques parrainés présenter le fait qu'il faille contacter le CA pour obtenir le parrainage.

Délégation vers le CNRS

- Le CNRS ne met pas de frein à la délégation de l'Enseignement Supérieur vers le CNRS
- Le seul problème vient du fait que le CNRS reverse aux universités une somme forfaitaire permettant uniquement le paiement des heures complémentaires engendrées, ce qui provoque de nombreuses réticences de la part de certaines universités.
- En complément aux points de vue échangés, il serait souhaitable de voir le bilan du tour de France de nos collègues Cohen et Le Deaut (<http://www.mission-cohen-ledeaut.org/>)

Appel d'offre "Réseau National de la Recherche en Technologie"

- Le comité se met en place, Spécif diffusera sa composition dès que celui-ci sera constitué
- L'appel va être ouvert, mais on ne connaît pas encore le calendrier (la procédure sera très certainement proche de celle utilisée pour le RNRT)

OFMI

- Devient le lien naturel de rencontre entre syndicats professionnels et formateurs
- Les groupes de travail se mettent en place (liste non exhaustive)
 - Définition de ce qu'est un informaticien et les métiers de l'informatique (objectif : mise à jour des rubriques utilisées par l'INSEE pour ses enquêtes et qui date de 20 ans)
 - Composition de la profession
 - Evaluation des besoins en formation (2/3 des embauches ont actuellement lieu à Bac+5, besoins de compétences hybrides : informatique et une autre spécialité, évaluation du dispositif FIDJIT (100 personnes formées) et de l'action DESS Compétences Complémentaires (2*300 personnes formées), besoin en formation continue)
- Max prépare un texte pour le prochain bulletin

SPECIF - Bulletin d'adhésion 1999

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Bernard HEULLUY - Adhésions SPECIF
IUT de Metz - Département Informatique
Ile du Saulcy - 57045 METZ CEDEX 1
tél. +33 (0)3 87 31 55 93 fax. +33 (0)3 87 31 51 89 email : bernard@iut.univ-metz.fr
http:// dept-info.labri.u-bordeaux.fr /Specif

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M. Mme Mlle NOM :
Prénom :

Fonction (EnseignantChercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O / N)

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : Télécopie :

Adresse électronique :

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soient diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

Règlement adhésion année CIVILE 1999 :

Personne Physique : **200 F.** (cotisation réduite à **100 F.** pour les non-permanents) Personne Morale : **1000 F.**

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant : par Chèque CCP Bon de Commande

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX 3, AIX_IUP,AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS, AVIGNON, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX_1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, CRETEIL, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA_REUNION, LA_ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LITTORAL, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_INRIA_SOPHIA, ORLEANS, ORSAY_IUT, PACIFIQUE, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_JUSSIEU, PARIS_6_SCOTT1, PARIS_6_SCOTT2, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_IIIE, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT_ETIENNE, SEVENANS, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E31, TROYES, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES. AUTRES :

Les correspondants SPECIF au 21 Octobre 1999

ZONE	NOM et PRENOM	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
AIX 3	CAUVET-LEGRAND Corine	04 91 05 60 30	04 91 05 60 33	corine.cauvet@iuspim.u-3mrs.fr
AIX IUP	EGEA Marcel	04 42 21 43 76		marcel.egea@miage.u-3mrs.fr
AIX IUT	FENEUILLE Daniel	04 42 93 90 43	04 42 93 90 74	feneuille@romarin.univ-aix.fr
AMIENS	FERMENT Didier	03 22 82 76 86	03 22 82 76 54	Didier.Ferment@esc.u-picardie.fr
ANGERS	BOYER Jacques	02 41 73 53 85	02 41 73 54 54	jb@univ-angers.fr
ARTOIS	GREGOIRE Eric	03 21 79 32 74	03 21 79 32 72	gregoire@cril.univ-artois.fr
AVIGNON	GILLES Philippe	04 90 84 35 13	04 90 84 35 00	
BAYONNE	DUBOUE Marcel	05 59 46 32 01	05 59 46 32 29	Marcel.Duboue@iutbay.univ-pau.fr
BELFORT	<i>correspondant recherché</i>			
BESANCON	MOUNTASSIR Hassan	03 81 66 65 92	03 81 66 65 50	mountass@lib.univ-fcomte.fr
BORDEAUX 1	ZIELONKA Wieslaw	05 56 84 69 17	05 56 84 66 69	zielonka@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX ENSERB	METIVIER Yves	05 56 84 60 81		Yves.Metivier@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX IUT	LAFON Pierre	05 56 80 63 36		Pierre.Lafon@labri.u-bordeaux.fr
BREST	FILLOQUE Jean-Marie	02 98 01 60 66	02 98 01 66 43	Jean-Marie.Filloque@univ-brest.fr
CAEN	SAQUET Jean	02 31 45 59 66	02 31 45 58 14	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	VIGNOLLET Laurence	04 79 75 88 47	04 79 75 86 90	Laurence.Vignollet@univ-savoie.fr
CLERMONT	SCHNEIDER Michel	04 73 40 50 09	04 73 40 50 01	michel.schneider@isima.fr
COMPIEGNE	BOUFFLET Jean-Paul	03 44 23 46 91	03 44 23 44 77	Jean-Paul.Boufflet@utc.fr
CRETEIL	<i>correspondant recherché</i>			
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	chabrier@crid.u-bourgogne.fr
EVRY	DUBOIS Catherine	01 69 47 74 69	01 69 47 70 08	dubois@lami.univ-evry.fr
GRENOBLE	MORAT Philippe	04 76 82 72 64	04 76 44 66 75	Philippe.Morat@imag.fr
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 86 93	05 90 93 86 43	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
LA REUNION	MARCENAC Pierre	02 62 93 82 84	02 62 93 82 60	marcenac@univ-reunion.fr
LA ROCHELLE	AUGERAUD Michel	05 46 51 39 43	05 46 51 39 39	maugerau@univ-lr.fr
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 43 34	02 96 48 13 20	siroux@iut-lannion.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 32 79 71 63	02 32 79 71 64	coletta@iut.univ-lehavre.fr
LE MANS	VIVET Martial	02 43 83 38 58	02 43 83 38 68	Martial.Vivet@lium.univ-lemans.fr
LILLE	TOURSEL Bernard	03 20 43 45 36	03 20 43 43 35	toursel@lifl.fr
LIMOGES	GAUTHIER Michel	05 55 45 7335/7232	05 55 45 7315/7201	
LITTORAL	LEFER Wilfrid	03 21 97 00 46	03 21 19 06 61	wilfrid.lefer@lil.univ-littoral.fr
LYON 1	BOURAS Abdelaziz			
LYON 2	PAUGAM-MOISY Hélène	04 78 77 31 51	04 78 77 23 75	hpaugam@univ-lyon2.fr
LYON 3	<i>correspondant recherché</i>			

LYON ECL	DAVID Bertrand	04 78 18 64 43	04 78 33 16 15	david@cc.ec-lyon.fr
LYON ENS	NAMYST Raymond	04 72 72 84 81	04 72 72 80 80	Raymond.Namyst@ens-lyon.fr
LYON INSA	CALABRETTO Sylvie	04 72 43 88 94	04 72 43 85 18	cala@if.insa-lyon.fr
LYON IUT	EYMARD Marie-France	04 78 94 88 50	04 78 93 51 56	
MARNE LA VALLEE	RINDONE Giuseppina	05 49 32 60 52	05 43 04 16 05	rindone@univ-mlv.fr
MARSEILLE 1	BOUCELMA Omar	04 91 10 61 26	04 91 10 61 02	omar@gyptis.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 26 90 75	04 91 26 92 75	gcolas@lim.univ-mrs.fr
MARTINIQUE	LAPIQUONNE Serge	00 596 72 73 92	00 596 72 73 73	Serge.Lapiquonne@martinique.univ-ag.fr
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 55 93	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	COGIS Olivier	04 67 14 41 81	04 67 14 41 76	ocogis@lirmm.fr
MULHOUSE	<i>correspondant recherché</i>			
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 74 74 06	Jean.Hameon@ec-nantes.fr
NICE	GALLESIO Erick	04 92 94 51 53	04 92 96 51 55	eg@unice.fr
NICE INRIA SOPHIA	<i>correspondant recherché</i>			
ORLEANS	GUILLORE Sylvie	02 38 41 72 65	02 38 41 71 37	Sylvie.Guillore@lifo.univ-orleans.fr
ORSAY IUT	BENSIMON Nelly	01 69 33 61 19	01 69 33 61 10	bensimon@iut-orsay.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	687 26 58 29	687 25 48 29	gt@ufp.ufp.nc
PARIS 1	ROLLAND Colette	01 40 46 27 85	01 40 46 31 77	
PARIS 2	LABAT Jean-Marc	01 44 27 70 02	01 44 27 70 00	Jean-Marc.Labat@lip6.fr
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT	SALTET DE SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	sablet@iut.univ-paris5.fr
PARIS 6 JUSSIEU	PAGET Marie-Martine	01 44 27 72 30	01 44 27 72 80	Marie-Martine.Paget@lip6.fr
PARIS 6 SCOTT	PERNY Patrice	01 44 27 70 04	01 44 27 70 00	Patrice.Perny@lip6.fr
PARIS 7	BESTOUGEFF Hélène	01 46 33 44 65		
PARIS 8	BENSIMON Nelly			nelly@iut.univ-paris8.fr
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 10	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS 11	MOURLIN Fabrice	01 69 41 65 91	01 69 41 65 86	Fabrice.Mourlin@lri.fr
PARIS 12	BEAUQUIER Danièle	01 45 17 1644/1647	01 45 17 16 49	beauquier@univ-paris12.fr
PARIS 13	CHOPPY Christine			
PARIS CNAM	CROCHEPEYRE Christine	01 40 27 25 85	01 40 27 24 58	croche@cnam.fr
PARIS ENS	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS ENS CACHAN	PETIT Antoine	01 47 40 27 24	01 47 40 24 64	Antoine.Petit@lsv.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS ENST	GERMA Anne	01 45 81 78 38	01 45 88 11 14	Anne.Germa@enst.fr

PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	berthelot@iie.cnam.fr
PARIS INA-PG	<i>correspondant recherché</i>			
PARIS INRIA	CHARPIN Pascale	01 39 63 56 93	01 39 63 50 51	Pacale.Charpin@inria.fr
PARIS SUPELEC	<i>correspondant recherché</i>			
PAU	HOCINE Amrane	05 59 92 31 96	05 59 80 83 74	Amrane.Hocine@univ-pau.fr
POITIERS	BERTRAND Yves	05 49 49 65 74	05 49 49 65 70	bertrand@sic.sp2mi.univ-poitiers.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 05 32 14	03 26 05 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES	GRAZON Anne	02 99 84 72 84		Anne.Grazon@irisa.fr
RODEZ	<i>correspondant recherché</i>			
ROUEN	HANCART Christophe	02 35 14 70 27	02 35 14 67 63	hancart@dir.univ-rouen.fr
ROUEN INSA	DIEUDONNE Robert	02 35 52 84 02	02 35 52 84 10	
SAINT-ETIENNE	LARGERON-LETENO Christine	04 77 42 16 77	04 77 42 16 84	largeron@univ-st-etienne.fr
SEVENANS	BENSLIMANE Abderrahim	03 84 58 31 26	03 84 58 30 65	Abder.Benslimane@utbm.fr
STRASBOURG	DUFOURD Jean-François	03 88 41 63 35	03 88 61 90 69	dufourd@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG 2	EYTAN Michel	03 88 41 74 29	03 88 41 74 40	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr
SUISSE	COURANT Michèle	41 37 826 556	41 37 826 551	
TELECOM BRETAGNE	BRIAND Michel	02 98 00 12 80		briand@enstb.enst-bretagne.fr
TOULON	DAMOISEAUX Jean-Luc	04 94 14 22 23	04 94 14 24 48	jld@univ-tln.fr
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 63 35 63	05 61 63 37 98	sibertin@irit.fr
TOULOUSE 2	SEDES Florence	05 61 55 63 22	05 61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOULOUSE 3	BETOURNE Claude	05 61 55 67 70	05 61 52 14 58	betourne@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	CASTAN Serge			castan@irit.fr
TOULOUSE INPT	COULETTE Bernard	05 61 58 83 57	05 61 58 82 09	Bernard.Coulette@enseeiht.fr
TOURS	DI SCALA Robert	02 47 36 70 20		
TOURS E3I	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 26	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
TROYES	CORNU Philippe	03 25 71 56 89	3 25 71 56 99	cornu@univ-troyes.fr
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 14 13 16	03 27 14 13 35	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	FLEURQUIN Régis	02 97 46 31 62	02 97 63 47 22	Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 4073/4806	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr

REMARQUES :

- Changements de correspondant à Aix 3, Lyon 2, Marne la Vallée, Paris 8, Poitiers et Toulouse 3.
- Les zones suivantes n'ont plus de correspondant. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Bernard Heulluy (bernard@iut.univ-metz.fr, tél. : 03 87 93 93, Fax : 03 87 31 51 89) : Belfort, Créteil, Lyon 3, Mulhouse, Nice INRIA Sophia, Paris 10, Paris ENS, Paris ENSAE, Paris INA-Paris-SUPELEC, Rodez.